

UNION DES COMORES

=====

**VICE-PRESIDENCE CHARGE DU MINISTERE DES FINANCES,
ECONOMIE, BUDGET, INVESTISSEMENT, COMMERCE
EXTERIEUR, CHARGE DES PRIVATISATIONS**

=====

**INSTITUTU DE LA STATISTIQUE, DES ETUDES ECONOMIQUES
ET DEMOGRAPHIQUES**

**Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
(SNDS 2015-2019)**

Ce projet de SNDS est réalisé grâce à un financement de la Banque Mondiale (BIRD/IDA)

Moroni, 24 mai 2015

Sommaire

Sigles et Abréviations.....	3
Résumé exécutif	5
Introduction	7
1. Etat de mise en œuvre de la SNDS 2010-2014.....	9
1.1. Partenariat pour le développement des activités statistiques.....	9
1.2. Axe stratégique n°1: Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique	10
1.3. Axe 2 : Formation des ressources humaines	12
1.4. Axe 3 : Production statistique.....	12
1.5. Axe 4 : Accès et disponibilité des données statistiques.....	16
2. Etat des lieux du SSN à l'issue de la mise en œuvre de la SNDS 2008-2014.....	18
2.1. Capacité statistique structurellement faible	18
2.2. Gouvernance du SSN et rôle de l'INSEED, à consolider	19
2.3. Demande statistique non satisfaite et en constante évolution.....	20
2.4. Offre statistique limitée.....	23
3. Actualisation des orientations stratégiques	27
4. Plan d'action 2015-2019	29
4.1. Rendre opérationnelle et régulière la coordination du SSN	29
4.2. Renforcer les capacités de l'INSEED pour lui permettre d'assumer au mieux sa mission de production statistique, et de coordination technique et opérationnelle du SSN	29
4.3. Former les cadres et agents nécessaires au système statistique national	30
4.4. Assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel affecté au système statistique national, et promouvoir une culture de l'utilisation des statistiques.....	31
4.5. Habilitier les dispositifs statistiques prioritaires et améliorer la qualité de la production statistique de source administrative	31
4.6. Mettre en œuvre un programme intégré d'enquêtes et recensements pour répondre aux besoins en information statistique pour le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies de développement.....	33
4.7. Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques économiques	34
4.8. Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir la culture statistique	35
5. Mise en œuvre et suivi-évaluation de la SNDS 2015-2019.....	35
Annexe 1 : Indicateurs de suivi du SCD2D.....	37
Annexe 2 : Fiches de synthèse par domaine statistique.....	40
Annexe 3 : Cadre logique de la SNDS 2015-2019	68
Annexe 4 : Activités et coûts de la SNDS 2015-2019.....	75

Sigles et Abréviations

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne
AFRITAC-Sud	Centre régional d'assistance technique du FMI au Sud (Afrique australe et Océan indien)
BAD	Banque Africaine de Développement
BCC	Banque Centrale des Comores
BIT	Bureau International du Travail
CGP	Commissariat Général au Plan
CNS	Conseil National de la Statistique
CREF	Cellule technique permanente de suivi des Réformes Economiques et Financières
CTPS	Comité Technique des Programmes Statistiques
DG	Direction Générale
DGAJ	Direction Générale des Affaires Judiciaires
DGD	Direction Générale des Douanes
DGPEP	Direction Générale de la Planification de l'Education et des Projets
DGT	Direction Générale du Tourisme
DNS	Direction Nationale de la Statistique
DPE	Direction de la Planification de l'Education
EIM	Enquête à Indicateurs Multiples
ENSEA	Ecole Nationale de la Statistique et de l'Economie Appliquée - Abidjan
FAO	Fonds Mondial pour l'Agriculture
FED	Fonds Européen de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies en matière de Population
ICP	Indicateur des Capacités Statistiques
IHPI	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
IPC	Indice des Prix à la Consommation
IPI	Indice de la Production Industrielle
ITS	Ingénieur des Travaux Statistiques
ISBL	Institutions sans but lucratif
ISE	Ingénieur Statisticien-Economiste
MICS	Enquête à indicateurs multiples
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au 21 ^{ème} siècle
PASEC	Programme d'appui au Secteur Educatif des Comores
PCI - Afrique	Prix Comparaison Internationale - Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDSIS	Plan National de Développement du Système d'Information sanitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCA2D	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SCN 68	Système de Comptabilité Nationale version 1968
SCN 93	Système de Comptabilité Nationale version 1993
SCRP	Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
S/E	Suivi-Evaluation

SIS	Système d'Information Sanitaire
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNU	Système des Nations Unies
SSN	Système Statistique National
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TASC	Tool for Assessing Statistical Capacity
UE	Union Européenne
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Résumé exécutif

La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2008-2012) adoptée en 2007 par le Gouvernement, a été révisée pour couvrir la période 2010-2014 de manière à l'aligner sur la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP 2010-2014).

L'état de mise en œuvre de la SNDS sur la période 2008-2014 a été mitigé, avec 32 % d'activités réalisées et 17 % partiellement réalisées, sur un total de 101. Sur cette base, six principaux résultats ont été atteints :

- l'adoption en 2011 de la loi statistique et la création de l'INSEED
- la création d'une filière de formation en statistique à l'Université des Comores
- la réalisation de deux enquêtes auprès des ménages (EDCS-MICS III et Enquête 123), et la planification intégrée de deux recensements (RGPH 4 et RGA)
- l'amorce du processus de rénovation des comptes économiques suivant les normes admises (Comptes nationaux 2007 et 2008, IHPC, IPI, Balance des paiements)
- la continuité dans le fonctionnement de quelques dispositifs statistiques de routine (Santé, Education, Pêche, Finances publiques)
- le renforcement des capacités techniques en matière d'archivage et de stockage des données (TOOLKIT et NADA).

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont apporté leur soutien à la mise en œuvre de la SNDS en mettant en place des projets et programmes d'appui.

Ces résultats n'ont été de nature à corriger les faibles capacités statistiques du pays. A l'issue de la mise en œuvre de la SNDS sur la période 2008-2014, quatre constats majeurs se posent au SSN :

- La capacité statistique structurellement faible, avec un indicateur des capacités statistiques (Banque Mondiale) de 49 % sur la période 2008-2013, un score de performance en baisse par rapport à celui de la période 2005-2007 évalué à 56 %
- L'auto-évaluation de l'INSEED faite en mai 2015, montre une faible capacité institutionnelle (31 %), et une faible capacité statistique (36 %) pour les 8 domaines opérationnelles des enquêtes et recensements, et l'exploitation des sources administratives
- La production statistique n'a pas pu satisfaire aux besoins de S/E de la SCRP 2010-2014, ni impulser une dynamique de pilotage des politiques publiques au niveau des secteurs prioritaires, les données statistiques ayant globalement été peu fiables ou disponibles en temps utile
- Cette faiblesse de l'offre statistique est le résultat de la persistance des contraintes humaines et financières, et du retard mis dans le processus de réforme du SSN dans ces volets de coordination et de structuration de l'INSEED en tant d'organe central du SSN.

Ces constats majeurs de faible capacité statistique ramènent globalement à six défis et enjeux à relever par le SSN, dans un contexte d'affinement de la demande statistique résultant de l'adoption par le Gouvernement de la SCA2D 2015-2019, et des besoins émergents liés au suivi des Objectifs de Développement Durables en cours de définition sur le plan mondial :

- ✚ Renforcer le nouveau cadre institutionnel du SSN en rendant fonctionnel le dispositif de coordination, et en structurant l'INSEED ;
- ✚ Créer les conditions d'un dialogue permanent entre les utilisateurs et les producteurs, visant une stratégie concertée de production statistique et d'anticipation de la demande liée notamment aux besoins de suivi des ODD ;
- ✚ Assurer la gestion et le développement quantitatif et qualitatif des ressources humaines, par la formation initiale et continue ;

- ✚ Poursuivre le développement d'une production statistique minimale répondant aux besoins de S/E du SCA2D, de pilotage des politiques et stratégies sectorielles, en tenant compte des problématiques des systèmes d'informations liées à la décentralisation et au genre ;
- ✚ Promouvoir la culture statistique et l'utilisation des données par une meilleure visibilité et une accessibilité qui passe par l'archivage adéquat ;
- ✚ Réaliser un plaidoyer soutenu pour une mobilisation effective des ressources financières de l'Etat et de ses partenaires extérieurs, afin de pérenniser les actions de renforcement des capacités statistiques

Pour assurer le développement progressif du SSN et relever les défis et enjeux de la statistique publique, la SNDS 2015-2019 contribuera à matérialiser la vision du Gouvernement de l'Union des Comores, qui est de « *bâtir un système statistique national décentralisé et intégré, capable de répondre durablement aux besoins de suivi et d'évaluation des politiques publiques, et d'une façon générale, de satisfaire les besoins prioritaires des utilisateurs en mettant à leur disposition des statistiques de qualité, diffusées dans les délais et conformes aux normes internationales* ». Les quatre axes retenus dans la SNDS 2010-2014 ont été maintenus à l'exception du deuxième axe, pour englober les préalables de financement et de formation indispensables au processus de production statistique de qualité. Ces axes stratégiques sont définis comme suit :

- Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique
- Consolider les bases d'un développement durable de la production statistique
- Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques produites
- Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptée aux normes, et promouvoir la culture statistique

A la lumière des résultats de la mise en œuvre de la SNDS sur la période 2008-2014, et des défis et enjeux actuels de la statistique publique, 8 objectifs spécifiques et 25 paquets d'activités, ont été retenus pour ces axes stratégiques sur la période 2015-2019. Le programme de production statistique pourra être amélioré annuellement sur la base des échanges entre les producteurs et les utilisateurs de données y compris les PTF, lors du Forum sur la statistique publique, et des décisions qui suivront au niveau du Conseil National de la Statistique.

Le coût global de la SNDS 2015-2019 est évalué à 6.699 millions de francs, répartis sur les quatre axes stratégiques, et intègre la décentralisation et l'intégration du système statistique national. La réussite de la mise en œuvre de la SNDS 2015-2019 dépendra de l'engagement du Gouvernement et des PTF à soutenir et à financer le développement de la statistique publique, dans la perspective d'une gestion des affaires publiques axée sur les résultats du développement.

Le CNS doit assurer le contrôle et le suivi de la mise en œuvre de la SNDS 2015-2019 et des programmes statistiques annuels qui en découlent, suivant les mécanismes définis dans le Décret n° 14-008/PR du 10 janvier 2014. La maîtrise d'œuvre de la SNDS 2015-2019 et la coordination des actions inscrites seront assurées par l'INSEED dans son rôle de Secrétariat Exécutif du CNS, chargé du reporting des activités du SSN dans son ensemble. Les départements sectoriels de production statistique assureront la maîtrise d'œuvre du volet de la SNDS pour lequel elles sont compétentes.

Introduction

La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2008-2012) a été adoptée en 2007 par le Gouvernement de l'Union des Comores. Elle a été révisée pour couvrir la période 2010-2014 de manière à l'aligner sur la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP 2010-2014) qui a accordé une large place au suivi et à l'évaluation, et qui a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités statistiques du pays.

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont apporté leur soutien à la mise en œuvre de la SNDS en mettant en place des projets et programmes d'appui. Il s'agit en l'occurrence de : AFRISTAT, AFRITAC-Sud, la BAD, la Banque Mondiale, la France, la FAO, le FNUAP, l'OMS, le PNUD, l'UNICEF, l'Union Européenne, et PARIS21.

La revue à mi-parcours de la SNDS 2010-2014 réalisée en juillet 2013, a mis en évidence les progrès en matière de réforme du cadre légal et réglementaire, de cadre institutionnel, et d'amélioration de la production statistique. Cette revue a permis de dresser un profil du Système Statistique National par rapport à des dimensions-clefs de l'approche de la SNDS, caractérisé par sept problèmes stratégiques :

- La SNDS : un document à la notoriété et à l'impact mitigés
- Un SSN structurellement très dépendant des appuis des PTF qui ne conduisent toutefois pas au développement de l'autonomie du système
- Un SSN qui n'est pas intégré ni coordonné, et une visibilité institutionnelle faible voire inexistante
- L'absence de dialogue institutionnel entre producteurs et utilisateurs de données
- Une diffusion des données embryonnaire
- L'absence de démarche de programmation annuelle intégrée faisant l'objet d'un bilan annuel des activités réalisées et d'un suivi/évaluation régulier
- L'absence d'archivage des données produites.

De plus, l'évaluation finale de la SCRP 2010-2014 faite en décembre 2013, a mis en évidence des données de suivi incomplètes, peu fiables et pas nécessairement disponibles, en raison des retards de financement et d'un appui insuffisant en termes de renforcement de capacités.

Ainsi, la SNDS 2010-2015 n'a pas pu répondre efficacement aux besoins de suivi et d'évaluation de la SCRP 2010-2014. Et le Gouvernement a adopté la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D) couvrant la période 2015-2019, un cadre de développement à moyen terme pour jeter les bases de la réalisation de la vision des autorités qui est de « *faire des Comores un pays émergent d'ici 2040, respectueux des droits de l'Homme, de l'égalité de genre et promouvant l'Etat de droit* ». La SCA2D se focalise sur quatre axes majeurs : Accélération, diversification et durabilité de la croissance; Développement des infrastructures de soutien à la croissance; Accès amélioré aux services sociaux de base et résilience accrue des ménages; Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine.

La réalisation des objectifs de la SCA2D 2015-2019 repose sur le dynamisme de tout le mécanisme de suivi de sa mise en œuvre sur la base de quatre piliers : (i) la production d'informations statistiques de qualité ; (ii) le fonctionnement régulier du dispositif institutionnel ; (iii) la production régulière des rapports annuels d'évaluation ; (iv) et le meilleur ciblage et la mesure des indicateurs. Ainsi, la permanence de faibles capacités statistiques pose un défi dans la mise en oeuvre du SCA2D, qui nécessite un diagnostic statistique actualisé, la révision des orientations stratégiques et la définition d'un plan d'action cohérent pour répondre aux besoins de suivi et d'évaluation.

Ces travaux de reformulation de la SNDS 2015-2019 alignée sur la période couverte par la SCA2D pour une meilleure intégration, sont conduits sous la coordination de l'INSEED avec l'appui des consultants de la Banque Mondiale, et l'implication des principales parties prenantes du SSN.

Le présent document est structuré en cinq parties essentielles : (i) l'état de mise en œuvre de la SNDS 2010-2014 (ii) l'état des lieux du SSN à l'issue de la mise en œuvre de la SNDS sur la période 2008-2014; (iii) l'actualisation des orientations stratégiques; (iv) le Plan d'action 2015-2019; (v) la mise en œuvre et suivi-évaluation de la SNDS 2015-2019.

La matrice de cadre logique de la SNDS et les paquets d'activités chiffrés sont respectivement présentés dans les Annexes 3 et 4. Et des Fiches de synthèse portant sur des aspects de la demande, de l'offre statistique et des pistes d'amélioration des dispositifs statistiques, sont présentées en Annexe 2 pour les domaines suivants passés en revue: Santé et Nutrition, Education et Alphabétisation, Population et Etat civil, Justice et Sécurité, Agriculture et Pêche, Comptes nationaux.

1. Etat de mise en œuvre de la SNDS 2010-2014

Suite à la mise en œuvre de la SNDS (2010-2014), on constate que l'état de réalisation de toutes les activités prévues dans l'ensemble du système statistique national est resté faible et en dessous de la moyenne (31,7%). Par axe stratégique, la situation est critique plus particulièrement dans les axes de renforcement du cadre légal et de l'accès et disponibilité des données statistiques. Toutefois certains progrès bien que mitigés ont été réalisés au niveau de la production statistique avec un taux de réalisation qui dépasse la moyenne globale (35,1% contre 31,7%). En conclusion, les résultats obtenus de cette évaluation laisse croire que l'état de mise en œuvre de la SNDS (2010-2014) est resté presque le même et n'a pas connu l'effet escompté à savoir la réorganisation du SSN.

Matrice de l'état de mise en œuvre de la SNDS 2010-2014 par axe stratégique

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques	Résultats	Activités prévues	Activités réalisées	Activités partiellement réalisées	Activités non réalisées	Taux de réalisation (%)
AXE 1 : Renforcement cadre légal	3	6	18	2	4	12	11,1
AXE 2 : Renforcement des capacités	2	5	7	2	0	5	28,6
AXE 3 : production statistique	14	31	77	27	12	38	35,1
AXE 4 : Accès et disponibilité des données statistiques	2	5	9	1	1	7	11,1
TOTAL	21	47	101	32	17	62	31,7

1.1. Partenariat pour le développement des activités statistiques

La SNDS a été mise en œuvre sans une contribution financière inscrite dans le budget de l'Etat.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations pertinentes sur le renforcement des capacités statistiques prises au niveau mondial¹, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont apporté leur soutien à la mise en œuvre de la SNDS en mettant en place des projets et programmes d'appui.

La Banque Africaine développement (BAD) a dans le cadre du PRCI, apporté des appuis spécifiques à l'élaboration des comptes nationaux, de l'IHPC et de l'IPI, et à la réalisation de l'enquête 123.

La Banque Mondiale a mis en place un fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques, qui comprend des volets de planification stratégique, de production, de dissémination et d'accès aux données, et de formation. La Banque Mondiale intervient aussi dans le renforcement du dispositif statistique de la pêche dans le cadre du projet SWOFISH 1.

La France a contribué à la mise en œuvre de la SNDS, notamment par la formation des statisticiens.

La FAO a appuyé la réalisation du document de projet de Recensement Général de l'Agriculture (RGA) sur la période 2015-2019, selon l'approche modulaire du Programme Mondial du

¹ Notamment la Plan d'action de Marrakech pour la statistique (2004)

Recensement de l'Agriculture, et qui inclue la mise en place d'un dispositif permanent de statistiques agricoles. Cette assistance préparatoire au RGA est fournie dans le cadre du son Programme de Coopération Technique de la FAO. La BAD et l'Union européenne ont manifesté leur intérêt pour l'initiative.

Le FNUAP a aidé à la préparation du projet de Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 (RGPH 4) et s'est engagé à accompagner le Gouvernement dans sa recherche de financement.

L'OMS fournit un appui au Ministère de la Santé pour la mise en place d'un Programme National de Développement du Système d'Information Sanitaire (PNDSIS).

Le PNUD, conjointement avec le FNUAP, l'OMS et l'UNICEF, a fourni un programme d'appui visant la mise en place d'un système performant d'information et d'aide à la décision qui s'inscrit dans le cadre de la SNDS dans les domaines de la réforme institutionnelle, la promotion de la production statistique, la facilitation de l'accès et l'utilisation des données statistiques, et la promotion de la culture statistique.

L'UNICEF a financé l'Enquête Démographique et de Santé couplée avec les Indicateurs Multiples (EDSC-MICS III) en 2012, en collaboration avec le PNUD, le FNUAP, l'OMS et la Coopération française. L'UNICEF intervient également en appui à l'élaboration des statistiques de l'éducation.

L'Union Européenne a fourni un appui au renforcement des capacités de gestion du Ministère de l'Education Nationale au travers du Programme d'Appui au Secteur Educatif des Comores (PASEC), incluant les capacités statistiques. L'UE a financé le projet d'Appui à la Planification et à la Coordination du développement (APLACO), couvrant la période 2009-2013, comportant une composante d'appui au suivi/évaluation des projets et programmes et à la mise en place d'un système d'information et d'aide à la décision, dans cinq Ministères-pilotes (Agriculture, Aménagement du territoire, Economie, Education, Finances).

AFRISTAT, PARIS21 et AFRITAC-Sud ont apporté des appuis techniques dans leur domaine d'intervention respectif.

Les principaux résultats atteints de par ces différents appuis techniques et financiers, sont présentés ci-après par axe stratégique et par objectif spécifique.

1.2. Axe stratégique n°1: Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique

Objectif 1.1. Mettre en place les textes réglementaires et la reforme institutionnelle du système statistique national

L'un des principaux résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS sur la période 2008-2014, est sans nul doute, l'adoption et la promulgation² de la Loi N°11-003/AU du 26 mars 2011 portant organisation et réglementation des activités statistiques aux Comores, qui définit les principes généraux de la statistique publique, et qui désigne le Conseil National de la Statistique en tant qu'organe de coordination, et l'INSEED en tant qu'organe central du système statistique

² Décret N°11-142/PR du 14 juillet 2011

national. La Loi statistique répond aux normes de la Charte Africaine de la Statistique³, qui dérive elle-même des Principes Fondamentaux de la Statistique Publique des Nations Unies⁴.

Toutefois, les décrets d'application de cette loi statistique ont été tardivement pris en janvier 2014, et les deux principaux organes que sont le Conseil National de la Statistique et l'INSEED, ne sont pas encore fonctionnels. Les attributions et le fonctionnement du Conseil National de la Statistique sont fixés par le Décret n° 14-008/PR du 10 janvier 2014, et ceux de l'INSEED, par le Décret n° 14-007/PR du 10 janvier 2014.

L'INSEED est un établissement public à caractère scientifique et technique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du Vice-Président chargé du Ministère des Finances. Un Coordonateur de l'INSEED est nommé par Arrêté N° 14-008/VP-MFEBICEP/CAP du 1^{er} février 2014, en attendant la nomination de Directeur Général sur proposition du Conseil d'Administration⁵ nommé par Arrêté N° 14-100/VP-MFEBICEP/CAP du 27 octobre 2014. Un projet d'entreprise est en cours d'élaboration, et vise la définition d'un cadre organisationnel et fonctionnel de l'INSEED, son programme de travail sur les trois prochaines années et le budget associé.

Objectif 1.2. Mettre en place un système de coordination technique effective entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques

Cette évolution positive du cadre juridique et institutionnel, marquée par l'adoption de la loi statistique et ses décrets d'application, ne s'est pas encore accompagnée d'une coordination technique effective du SSN.

Le Décret n° 14-008/PR du 10 janvier 2014 portant attributions et fonctionnement du CNS, fixe sa composition à 51 membres de droit sous la présidence du Vice-Président, avec l'INSEED qui assure le Secrétariat exécutif. Il se réunit deux fois par an en session ordinaire.

Les deux organes prévus du CNS que sont le Comité Technique des Programmes Statistiques et le Comité du Contentieux, n'ont pas été créés.

Objectif 1.3. Renforcer les capacités du SSN pour lui permettre d'assumer au mieux leur mission de production statistique, de coordination technique et opérationnelle, et de suivi de la mise en œuvre de la SNDS

Sur le plan du renforcement des capacités du SSN, il n'y pas de résultat significatif en raison du fait que la Direction Générale de la Statistique et de la Prospective (DGSP) fortement contrainte en ressources humaines qualifiées, a manqué de ressources financières et de visibilité en raison de son positionnement hiérarchique au sein de l'administration, et de la faiblesse du cadre légal et réglementaire. Et depuis la promulgation de la loi statistique en juillet 2011, l'INSEED n'a pas été structuré et mis en place pour jouer son rôle de catalyseur du SSN.

³ http://www.afristat.org/contenu/pdf/initiatives/Charte_africaine_statistique.pdf; Depuis son adoption en février 2009 à juin 2013, la Charte Africaine de la Statistique a été signée par 28 pays sur 54 Etats membres ; et en 2012, 6 pays l'ont ratifiée et déposé les instruments de ratification. La Charte Africaine de la Statistique entrera en vigueur 30 jours après le dépôt des instruments de ratification de 15 Etats membres

⁴ Bureau Statistique des Nations Unies (DAES), Principes fondamentaux de la statistique officielle, (préambule révisé en 2013) ; <http://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/FP-New-F.pdf>

⁵ Le Conseil d'Administration de l'INSEED s'est réuni pour la première fois le 11 février 2015, pour une prise de contact et en vue de faire l'état des lieux des activités et de différents dossiers en cours.

Cette absence de leadership au sein du SSN dans un contexte général marqué par une faible culture statistique, n'a pas favorisé l'amorce d'une coordination technique et opérationnelle entre les différentes parties prenantes. Et des lacunes sont perceptibles en matière de mise en œuvre et de suivi de la SNDS, à l'exemple d'une absence d'un rapport d'exécution, la principale activité réalisée ayant été l'évaluation à mi-parcours de la SNDS par une équipe conjointe d'AFRISTAT et de PARIS21, dans le cadre d'une mission exécutée du 1^{er} au 5 juillet 2013.

1.3. Axe 2 : Formation des ressources humaines

Objectif 2.1. Former les cadres et agents nécessaires au système statistique national

Un département d'Adjoints Techniques de la Statistique est ouvert en 2012 à l'IUT, au sein de l'Université des Comores, en étroite collaboration avec l'INSEED. La capacité d'accueil est d'une vingtaine d'étudiants, et la première promotion a achevé sa formation de deux ans. Ce département de statistique a été initialement prévu avec l'appui de l'ENSEA d'Abidjan, mais la collaboration n'a pu être concrétisée en raison d'un manque de financement.

Les concours d'entrée dans les écoles africaines de statistique et de démographie (niveaux ITS, ISE, Ingénieur Démographe) sont organisés chaque année. Il y a au moins, deux admis à ces concours, mais il n'y a pas de bourses d'études offertes pour ceux-ci. Durant la période de mise en œuvre la SNDS, il y eu 3 ITS formés, 3 étudiants en formation de niveau ITS et 2 étudiants en formation de niveau Ingénieur Démographe.

Objectif 2.2. Assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel affecté au système statistique national, et promouvoir une culture de l'utilisation des statistiques

Il n'y a pas eu de plan de formation continue du personnel de l'INSEED ou du SSN dans son ensemble.

1.4. Axe 3 : Production statistique

Objectif 3.1. Etablir progressivement pour chaque secteur une méthodologie précise et régulièrement évaluée

Aucune activité visant l'harmonisation des instruments de collecte n'a été réalisée en raison de fortes contraintes en ressources humaines qualifiées, des fonds ayant été disponible dans le cadre du projet conjoint du SNU sous la responsabilité du PNUD.

Objectif 3.2. Adapter la production statistique aux besoins de suivi des conditions de vie des ménages et d'évaluation de la pauvreté

Les deux principales inscrites dans les plans d'action de la SNDS, ont été réalisées.

L'EDSC-MICS III est réalisée en 2012 sur un financement de L'UNICEF, du PNUD, du FNUAP, de l'OMS et de la Coopération française. Elle est exploitée dans le cadre de l'élaboration du Rapport National des OMD en 2013 et de l'évaluation finale de la SCR 2010-2013.

L'Enquête 123 a été exécutée en 2013 sur un financement de la BAD. Les rapports des phases 1 (Emploi, chômage et conditions d'activités) et 2 (secteur informel) sont disponibles, et les données de la phase 3 (Consommation, pauvreté et conditions de vie des ménages) sont en cours d'exploitation.

Objectif 3.3. Construire un dispositif d'élaboration des comptes nationaux conformes aux normes en vigueur

D'importants travaux d'élaboration des comptes nationaux sous le SCN 93, ont été réalisés avec l'appui de la BAD, d'AFRITAT et d'AFRITAC-Sud. Il s'agit d'un passage progressif au SCN93 accompagné de l'installation du module ERETES pour l'établissement des comptes, et d'une formation de trois cadres de l'INSEED. Les comptes des années 2007 (année de base) et 2008 (année courante) sont produits sous le SCN 93 ; Ils ont été validés en interne à l'INSEED et présentés dans le cadre d'un atelier national en septembre 2013. De plus, des travaux sont en cours à l'INSEED pour la production des comptes préliminaires de 2009 à 2013, sur la base d'un modèle de type TABLO à partir de ces comptes de 2007 et 2008. L'élaboration des comptes nationaux suivant la norme admise, repose sur les sources de données administratives et les investigations statistiques pour cerner les secteurs moderne et informel de l'économie, réalisées par l'INSEED et les départements en charge de l'Agriculture et de la Pêche.

Le dispositif statistique des comptes nationaux est complété par une Enquête auprès des entreprises et établissements publics pour le calcul de l'indice à la production industrielle (IPI) pour les années 2010 et 2011.

Ce dispositif statistique repose sur des données anciennes (RGPH 2003, RGA 2004, EIM 2004), peu pertinent (EIM 2004), ou d'une fiabilité douteuse (RGA 2004, Commerce extérieur, Enquête auprès du secteur moderne de l'économie, Enquête auprès des ISBL, IHPC).

A date, les comptes publiés sont ceux de 2000 à 2014, élaborés sous le SCN 68 et utilisés dans le cadre du cadrage macro-budgétaire. L'élaboration des comptes sous le SCN 93 conduit à un doublement du PIB par rapport au résultat obtenu sur la base du SCN 68 pour les mêmes années 2007 et 2008, ce qui a un impact significatif sur les indicateurs issus des principaux agrégats macroéconomiques.

Objectif 3.4. Elaborer et publier mensuellement, des indices des prix à la consommation comparables sur le plan international

Le processus de rénovation du dispositif de statistique des prix à la consommation est lancé avec l'appui de la BAD et d'AFRISTAT, en septembre 2011, avec l'adoption de la méthodologie de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)⁶ et son logiciel de traitement CHAPO, communs à l'ensemble des pays de la zone franc.

L'IHPC a 2011 comme année de base ; il repose sur 511 variétés de biens et services (contre 180 pour l'IPC base 100 en 1999), et 4705 relevés par mois à Moroni (contre 1500 pour l'IPC). Les pondérations de l'IHPC sont établies sur la base de deux sources combinées -EIM 2004 et PIB décomposé-, dans l'attente des résultats de l'Enquête 123.

La collecte des données sur les prix se fait uniquement à Moroni, et a du être interrompue en l'absence de financement.

⁶ DGSP – Projet PRCI, Méthodologie de l'indice des prix à la consommation des ménages de l'Union des Comores, 11 septembre 2011

L'IHPC n'a pas encore fait l'objet d'une publication et les données mensuelles provisoires sont disponibles sur la période d'août 2012 à décembre 2013. Les résultats de l'IPC ont été produits jusqu'en octobre 2014, et le dernier bulletin publié date de mars 2014.

Pour pallier à l'arrêt du dispositif statistique des prix, des concertations ont été engagées avec la BCC pour assurer le fonctionnement et l'élargissement de la collecte aux chefs-lieux des îles de Ndzuwani et de Mwali, mais elles n'ont pas été suivies d'effet.

Objectif 3.5. Créer un dispositif de statistiques des finances publiques fiables grâce à l'amélioration des méthodes de collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des données

La Cellule technique permanente de suivi des réformes économiques et financières (CREF) créée par décret n° 07-018/PR du 11 février 2007, est chargée entre autres, de la production des statistiques des finances publiques et du TOFE, dans le cadre d'une coordination technique du Comité budgétaire. La CREF avait procédé à :

- La formation de certains de leurs cadres, à la production et à l'analyse des statistiques des finances publiques ;
- la collecte de données économiques, financières et monétaires stockées sur tableur car la base de données n'est pas encore mise en place ;
- Et des travaux en cours sur l'informatisation de la chaîne des dépenses publiques.

Objectif 3.6. Améliorer la production des statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale répondant aux normes de qualité reconnue

Les données sur la balance des paiements sont publiées par la BCC dans le rapport annuel sur la situation économique, financière et monétaire des Comores.

Objectif 3.7. Créer un service de statistique unique qui a la charge de collecter, traiter et diffuser régulièrement des statistiques de qualité dans les filières de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement

Le dispositif statistique du Ministère de la Production, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat (MPEEIA) n'est pas intégré. La structuration est restée la même avec un Service Planification, Suivi et Evaluation (SPSE) rattaché au Secrétariat Général, qui collabore avec les autres départements en charge des statistiques, et en particulier, le Service des Statistiques de la Direction Générale de la Pêche.

Objectif 3.8. Appuyer la mise en place d'un dispositif de production, d'analyse et de diffusion des statistiques de l'emploi

Il n'y a pas de dispositif statistique de l'emploi. Toutefois, la Maison de l'Emploi, une structure autonome nouvellement créée, comprend une Direction Nationale de l'Emploi (DNE) qui centralise les demandes d'emplois avec une possibilité d'édition de statistiques sommaires. La DNE comprend un Secrétariat dans le cadre du Programme Pays pour le Travail Décent (PPDT) appuyé par le BIT, qui s'occuperait entre autres, des questions liées au système d'information statistique. Et la Maison de l'Emploi envisage de créer des Cellules régionales au sein des Commissariats chargés de l'emploi à Ndzuwani et Mwali.

La première phase de l'Enquête 123 réalisée en 2013, permet de cerner l'Emploi, le chômage et les conditions d'activités ; mais sa régularité n'est pas assurée.

Objectif 3.9. Renforcer les capacités nationales en matière de planification et de gestion du système éducatif par la disponibilité régulière des données statistiques scolaires

La collecte des données statistiques de l'éducation se fait sur la base de l'enquête de rentrée scolaire et de l'enquête annuelle réalisé en milieu d'année scolaire. Le fonctionnement du dispositif est fortement dépendant du financement extérieur (UNICEF, UE) et se heurte à de multiples difficultés opérationnelles (capacités humaines, couverture des établissements privés, données démographiques, logistique et archivage) avec un impact négatif sur l'exactitude et la fiabilité des données.

Le Tableau de bord de l'Education est produit annuellement de manière régulière avec sauf en 2008 et 2009. A l'inverse, la production de l'Annuaire statistique reprend après 12 ans d'interruption. Pour ces deux publications, les dernières données disponibles se réfèrent à l'année scolaire 2013/2014.

Il n'y a pas d'études spécifiques sur la demande d'éducation. Et sur la période récente, la seule enquête réalisée, EDSC-MICS III (2012), n'a porté que sur quelques aspects liés à la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, et l'alphabétisation.

Objectif 3.10. Mesurer l'état de la santé de la population et mieux gérer les services de santé

L'élaboration des statistiques de routine reposent sur le Système d'Information Sanitaire (SIS) basé sur l'établissement d'un Rapport mensuel d'activités (RMA) avec un taux de couverture estimé à 75 % (en 2010/2011). Ce dispositif courant est complété par d'importantes enquêtes et études réalisées sur la période 2008-2014 :

- Comptes nationaux de santé (CNS-2011)
- Enquête Démographique et de Santé et à indicateurs multiples (EDSC-MICS III-2012)
- Enquête de Couverture Vaccinale (ECV-2013)
- Infections Sexuellement Transmissibles (IST-2011)
- Malaria Indicator Survey (MIS-2014)
- Facteurs de risque des maladies non transmissibles (STEPWISE-2010)

Le dispositif statistique fonctionne grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers (UNICEF, OMS, UNFPA). La coordination du SIS n'est pas fonctionnelle et l'on assiste à la multiplication des outils et canevas de collecte par les programmes verticaux (SR, VIH/SIDA, PEV, etc ...), du fait des faiblesses du dispositif courant et de la nécessité d'une réponse adéquate à des besoins nouveaux d'information statistique

En plus rapports d'enquêtes et études, la production statistique se résume à la confection de l'annuaire des statistiques sanitaires 2010/2011, et la production de bulletin trimestriel des programmes verticaux. L'annuaire statistique 2012/2014 est en cours d'élaboration.

Objectif 3.11. Renforcer le système de collecte des données démographiques par l'exploitation des données d'état civil sur l'ensemble du territoire

Il n'existe pas de dispositif statistique d'état-civil. Un projet de réhabilitation du système de l'Etat civil aux Comores, d'une durée de 5 ans, a été finalisé en 2008 par le Ministère de la Justice et le Commissariat général, avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNFPA. Il a été repris en 2012 par le Ministère de l'intérieur, mais il n'a pas pu être mis en œuvre par manque de financement, de suivi et de pertinence de certaines activités retenues.

Le cadre légal et institutionnel de l'état civil a évolué avec l'adoption de la Loi N°11-005/AU du 7 avril 2011 relative à la décentralisation au sein de l'Union des Comores, qui confère aux Maires, le rôle d'Officiers d'état-civil, et de la Loi N°11-006/AU du 2 mai 2011 portant organisation territoriale de l'Union des Comores, fixe à 58 le nombre de communes sur l'ensemble du territoire (28 à Ngazidja, 20 à Ndzuwani, et 6 à Mwali). Et à fin mai 2015, tous les Maires élus seront installés sur l'ensemble du territoire, et une réflexion est en cours au Ministère chargé de l'Intérieur, au sujet du transfert des compétences. Cette évolution du cadre légal et institutionnel, change les orientations prises dans le Projet de réhabilitation de l'Etat civil élaboré en 2008, et aura un impact déterminant dans l'organisation de la collecte et de la diffusion des statistiques d'état civil.

Objectif 3.12. Préparation de toute la documentation et les outils techniques pour la réalisation du 4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2013)

Le 4^{ème} RGPH est ordonné par Décret n° 14-144/PR du 20 septembre 2014, avec comme objectif général, de faire le bilan démographique, de déterminer les caractéristiques de l'habitat et de donner une situation de référence comme base d'appréciation de l'impact des politiques et des programmes de population mis en œuvre au cours de ces dernières années.

Le document de projet de RGPH 4 et de plaidoyer pour son financement, sont produits et finalisés en mai 2015, avec l'appui de l'UNFPA.

Les outils techniques du RGPH 4 sont produits et ils intègrent un module de base portant sur la collecte des données structurelles sur les exploitations agricoles.

Objectif 3.13. Réalisation du RGPH

Le Ministère de tutelle de la Statistique envisage réunir en juin 2015, les partenaires techniques et financiers, pour boucler le financement du RGPH 4 dont la phase de dénombrement est prévue en septembre 2016.

Objectif 3.14. Amélioration de la production des statistiques générales

Il n'y a pas eu d'activité déterminante visant l'amélioration de la production des statistiques générales.

Dans le cas spécifique du Tourisme, la collecte des données se fait sur la base de l'exploitation des Fiches de police remplies aux frontières, et les Fiches de voyageurs administrées dans les hôtels. Ces Fiches sont transmises plus de six mois plus tard à la Direction Générale du Tourisme (DGT) pour exploitation statistique. Et les Fiches de voyageurs ne sont pas régulièrement bien remplies. La DGT fait face à des contraintes humaines et financières, et n'a pas d'appui spécifique des partenaires. Les récentes données disponibles datent de 2013.

1.5. Axe 4 : Accès et disponibilité des données statistiques

Objectif 4.1. Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir la culture statistique

La diffusion de données par l'INSEED ou les autres composantes du SSN, est très réduite sur la période 2008-2014:

- Le dernier bulletin mensuel de l'Indice des prix à la consommation (IPC), date de mars 2014, et n'est pas diffusé systématiquement auprès des acteurs qui pourraient en faire usage ;
- Le Tableau de bord de l'Education est produit annuellement de manière régulière avec sauf en 2008 et 2009. A l'inverse, la production de l'Annuaire statistique reprend après 12 ans d'interruption. Pour ces deux publications, les dernières données disponibles se réfèrent à l'année scolaire 2013/2014 ;
- Dans le domaine de la santé, la production statistique se résume à la confection de l'annuaire des statistiques sanitaires 2010/2011, et la production de bulletin trimestriel des programmes verticaux. L'annuaire statistique 2012/2014 est en cours d'élaboration ;
- L'Enquête Démographique et de Santé couplée avec les Indicateurs Multiples (EDSC-MICS III) a fait l'objet d'une publication en 2012.

Un site internet a commencé à être développé avec l'appui d'AFRISTAT, mais il n'est pas encore finalisé et mis en ligne. De même, des efforts importants ont été déployés pour mettre en place et assurer le fonctionnement de la base de données « *Comores Info* » mais celle-ci n'a pas été alimentée et rendue fonctionnelle depuis son lancement officiel en 2012.

Objectif 4.2. Définir pour chaque secteur un format de diffusion adapté et conforme aux normes internationales

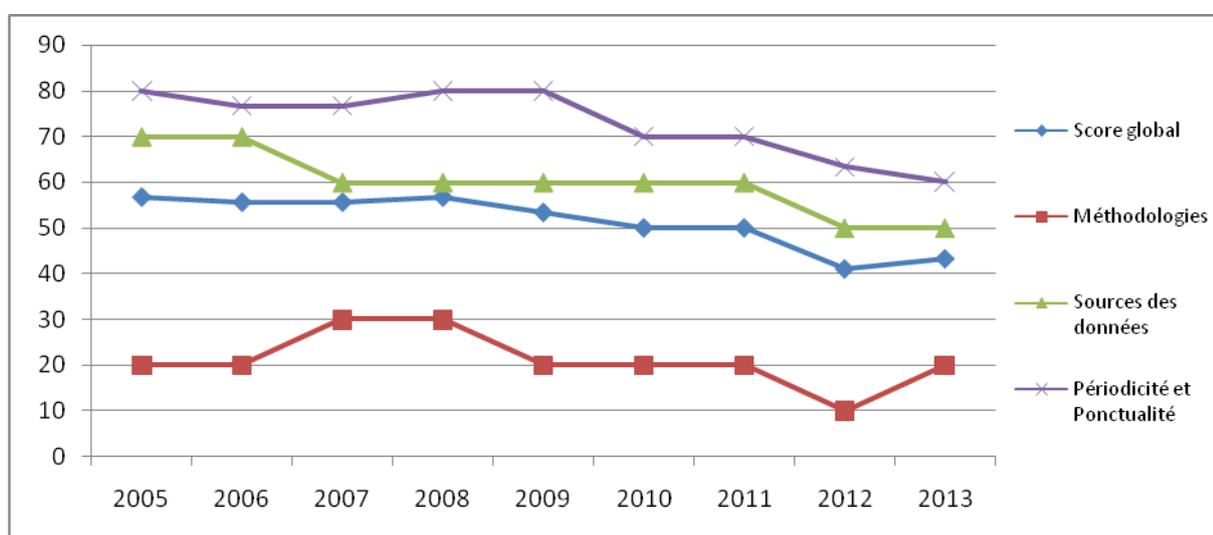
Une formation sur l'archivage des données sous TOOLKIT et NADA, a été organisée à l'INSEED dans le cadre d'une mission de la BAD en 2014.

2. Etat des lieux du SSN à l'issue de la mise en œuvre de la SNDS 2008-2014

2.1. Capacité statistique structurellement faible

La capacité statistique de l'Union des Comores est faible au regard de l'indicateur fourni par la Banque Mondiale⁷, avec moins de 49 % sur la période 2008-2013, un score de performance en baisse par rapport à celui de la période 2005-2007 évalué à 56 %. Ce niveau global résulte d'une faiblesse des méthodologies utilisées dans les principaux dispositifs statistiques, compensée par la disponibilité des données obtenues principalement par voie d'enquêtes.

Evolution de l'Indicateur de capacité statistique sur la période 2005-2013 (%)



Source : Banque Mondiale, Bulletin Board of Statistical capacity, <http://datatopics.worldbank.org/statisticalcapacity/SCIdashboard.aspx>

Cette faible capacité statistique est observée aussi sur la base de l'auto-évaluation de groupe réalisée à l'INSEED en mai 2015, sur la base de l'outil TASC⁸ développé par la Bureau du Recensement des Etats Unis.

Encadré : Outil d'évaluation TASC

Le TASC est développé par le Bureau du recensement des États-Unis pour évaluer la capacité statistique des Offices Nationaux de Statistique (ONS) en matière de recensements et d'enquêtes. Le TASC permet de déterminer un score quantitatif de la capacité globale de l'ONS, et de décliner également les zones de force et de faiblesse. Concrètement, les capacités statistiques sont évaluées à neuf domaines opérationnels: planification et gestion des opérations statistiques ; cartographie ; méthodes d'échantillonnage ; contenu et tests des questionnaires ; opérations de terrain ; traitement des données ; analyse des données ; et diffusion des données. Le cadre d'évaluation du TASC comporte aussi un module supplémentaire qui permet d'évaluer la capacité institutionnelle globale de l'ONS, et un module optionnel qui peut servir à mesurer la capacité de l'ONS à collecter et à utiliser les données des sources administratives.

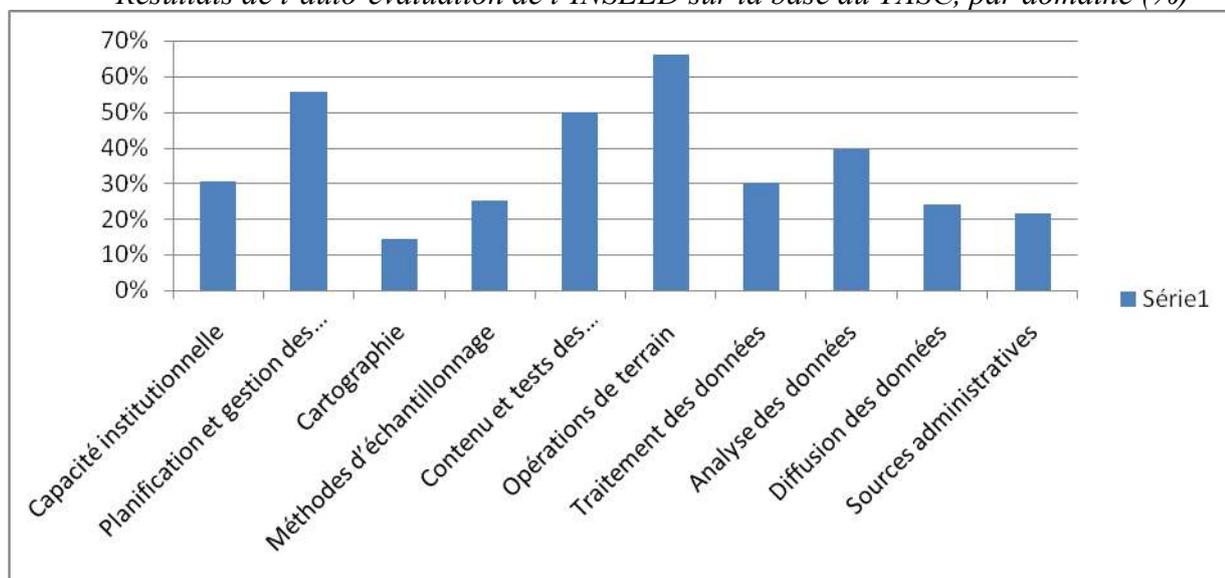
Sources : <http://www.census.gov/population/international/about/tasc/>

⁷ Source : <http://data.worldbank.org/data-catalog/data-on-statistical-capacity>. La Banque Mondiale a développé des Indicateurs de Capacité Statistique (SCI) à partir de métadonnées disponibles, provenant des Nations-Unies, de l'Unesco, de l'OMS, du FMI, et des services de la Banque Mondiale. Ces indicateurs sont assimilables à des indicateurs de performance qui n'intègrent notamment pas les aspects de capacités institutionnelles du SSN

⁸ Tool for Assessing Statistical Capacity, <http://www.census.gov/population/international/about/tasc/>

Les résultats de cette auto-évaluation de l'INSEED indiquent une faible capacité institutionnelle (31 %), et une faible capacité statistique (36 %) pour les 8 domaines opérationnelles des enquêtes et recensements auxquelles s'ajoute l'utilisation des données de sources administratives. Toutefois, la capacité statistique est relativement acceptable pour les trois domaines suivants : Opération de terrain, Planification et gestion des opérations statistiques, Contenu et test des questionnaires.

Résultats de l'auto-évaluation de l'INSEED sur la base du TASC, par domaine (%)



2.2. Gouvernance du SSN et rôle de l'INSEED, à consolider

L'un des résultats les plus importants atteints dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS sur la période 2008-2014, est l'évolution positive du cadre juridique et institutionnel, marquée par l'adoption et la promulgation de la Loi N°11-003/AU du 26 mars 2011 portant organisation et réglementation des activités statistiques aux Comores. Cette loi statistique définit les principes généraux de la statistique publique, désigne le Conseil National de la Statistique en tant qu'organe de coordination, et l'INSEED en tant qu'organe central du système statistique national.

Toutefois, cette loi statistique qui répond aux normes admises notamment, la Charte Africaine de la Statistique, est très partiellement mise en œuvre. Les décrets⁹ d'application de cette loi statistique ont été tardivement pris en janvier 2014, et les deux principaux organes que sont le Conseil National de la Statistique et l'INSEED, ne sont pas encore fonctionnels. De ce fait, la gouvernance du SSN n'a pas significativement évolué, en laissant non résolus, deux problèmes stratégiques importants.

Systeme statistique non intégré, ni coordonné, avec une faible visibilité institutionnelle

Mise à part la création de l'INSEED, la configuration institutionnelle du SSN est quasiment restée la même par rapport à ce qu'elle a été avant la mise en place de la SNDS.

Du côté des producteurs/utilisateurs de statistique, les principaux organes statistiques sont ceux créés au sein des structures de planification des ministères -Education, Santé, Agriculture/Elevage et Pêche- et à la Banque Centrale des Comores. Les dispositifs statistiques au sein des autres

⁹ Les attributions et le fonctionnement du Conseil National de la Statistique sont fixés par le Décret n° 14-008/PR du 10 janvier 2014, et ceux de l'INSEED, par le Décret n° 14-007/PR du 10 janvier 2014

départements ministériels -Finances publiques, Emploi, Transports, Tourisme, Justice- sont embryonnaires.

Du côté des utilisateurs, il y a principalement le Commissariat Général au Plan, les partenaires techniques et financiers, avec des besoins articulés autour de la mise en œuvre des politiques publiques de référence (SCRIP, SCA2D) et des OMD.

Il n'y a pas de lien formel de collaboration au sein du SSN, et entre l'INSEED et les autres producteurs et utilisateurs de données statistiques. Les principaux départements ministériels (Education, Santé, Agriculture/Pêche) tentent de résoudre leurs problèmes de production et de diffusion des données statistiques sans lien avec l'INSEED, privilégiant diverses formes de coopération définies au niveau sectoriel avec les PTF.

Depuis l'adoption de la loi sur la statistique publique en 2011, l'INSEED a manqué d'un cadre organisationnel et fonctionnel, et d'un programme de travail à court et moyen terme, avec un financement sécurisé. Le statut transitoire de l'INSEED obtenu avec la nomination d'un Coordonnateur¹⁰, et la désignation tardive de son Conseil d'Administration¹¹, n'ont pas favorisé la notoriété et la visibilité attendues au niveau des parties prenantes du SSN.

Absence de dialogue institutionnel entre producteurs et utilisateurs, visant une programmation intégrée de la production statistique

Le processus de formulation de la SNDS 2008-2012 a jeté les bases d'un dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques. La révision de la SNDS pour couvrir la période 2010-2014, a résulté du retard mis dans sa mise en œuvre et de la nécessité d'une articulation avec le Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCRIP 2010-2014).

Le dispositif de suivi et d'évaluation de la SNDS, articulé autour d'un Comité de Pilotage élargi aux partenaires techniques et financiers, n'a pas été mis en place. La seule activité réalisée dans ce cadre, est ayant été l'évaluation à mi-parcours de la SNDS, par une équipe d'experts en juillet 2013. De plus, La SNDS n'a pas été déclinée en programme de travail annuel et il n'y a pas eu de bilan annuel des activités mises en œuvre. Et il faut observer que dans le tout le SSN, seul le Ministère de la Santé a adopté une démarche de planification stratégique en statistique, avec la formulation et la mise en œuvre du PNDSIS.

Le retard mis dans la mise en place effective du Conseil National de la Statistique, ne favorise pas l'institutionnalisation du dialogue au sein du SSN, et l'élaboration programme d'activités statistiques régulier et concerté, sur le court et le moyen terme.

2.3. Demande statistique non satisfaite et en constante évolution

Problèmes de disponibilité des données et indicateurs pour le suivi/évaluation de la SCRIP 2010-2014

Dans le cadre du processus de formulation de la SCRIP 2010-2014, 37 indicateurs de résultats ont été retenus pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs globaux et sectoriels. Ces indicateurs de base ont été retenus pour chacun des domaines prioritaires identifiés dans la SCRIP : (i) l'évolution de la pauvreté; (ii) la croissance économique globale et sectorielle, ainsi que le cadre macroéconomique; (iii) le développement des infrastructures; (iv) le développement du secteur

¹⁰ Arrêté N° 14-008/VP-MFEBICEP/CAP du 1^{er} février 2014

¹¹ Arrêté N° 14-100/VP-MFEBICEP/CAP du 27 octobre 2014

privé; (v) le secteur social -éducation, santé et protection sociale-; et (vi) la gouvernance. Dans cette perspective, un système intégré de gestion de l'information a été conçu pour rendre les données et les analyses disponibles à tous les utilisateurs en temps opportun, et permettre la production périodique des rapports d'avancement jugés essentiels au pilotage des politiques et des programmes mis en œuvre dans le cadre de la SCRP.

Les données de suivi de la SCRP 2010-2014 ont été incomplètes, peu fiables et pas nécessairement disponibles, en raison des retards de financement et d'un appui insuffisant en termes de renforcement de capacités. En effet, sur la base de l'évaluation finale de la SCRP¹² faite en décembre 2013, il s'est avéré que 15 indicateurs n'ont pu être documentés faute de données ; Les 22 autres indicateurs ont été partiellement observés pour les années 2010, 2011 et 2012, sur la base de sources officielles ou secondaires¹³. L'Enquête 123 prévue dans le cadre du suivi/évaluation n'a été démarrée qu'en novembre 2013 et le traitement des données est toujours, à fin mai 2015.

La mise en place d'Unités de planification, de suivi et d'évaluation dans 5 Ministères pilotes (Agriculture, Aménagement du territoire, Economie, Education, Finances) dans le cadre du Projet APLACO couvrant la période 2009-2013, n'a pas permis de mettre en place des systèmes d'information et d'aide à la décision, pour le suivi des politiques sectorielles.

Problématiques du suivi/évaluation du SCA2D

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D) couvrant la période 2015-2019, offre un cadre de développement à moyen terme pour jeter les bases de la réalisation de la vision des autorités qui est de « *faire des Comores un pays émergent d'ici 2040, respectueux des droits de l'Homme, de l'égalité de genre et promouvant l'Etat de droit* ». Les objectifs globaux retenus sont les suivants :

- Renforcer les fondements d'une croissance économique, forte, viable, équitable et inclusive ;
- Améliorer la qualité de vie de la population et garantir l'équité dans l'accès aux services sociaux de base ;
- Promouvoir le patrimoine naturel et culturel et l'utilisation optimale des ressources naturelles ;
- Promouvoir la bonne gouvernance.

Les domaines prioritaires identifiés dans la SCA2D sont : (i) la croissance économique; (ii) le développement du secteur privé; (iii) le développement des infrastructures (Routes, Ports, TIC, Energie); (iv) l'éducation-formation ; (v) la santé ; (vi) l'eau et l'assainissement ; (v) le genre ; (vi) la solidarité nationale et la protection sociale ; (vii) les Jeunes, les femmes et l'emploi ; et (viii) la gouvernance.

Il est prévu 46 indicateurs d'impact et d'effet (cf Annexe 1), dont 43 indicateurs de nature statistique, pour mesurer l'atteinte des objectifs globaux et spécifiques du SCA2D 2015-2019. La mesure de ces indicateurs repose sur un dispositif d'enquêtes (de type EDSC-MICS, Enquête 123, Enquête sur la fonctionnalité des communes) suivant une périodicité quinquennale, des dispositifs statistiques courantes (Comptes nationaux, Prix/Inflation, Commerce extérieur, Finances publiques, Education), et des rapports administratifs (Routes, Télécommunications, Gouvernance, Environnement).

¹² Commissariat Général au Plan, Evaluation finale de la SCRP sur la période 2010-2013, Décembre 2013

¹³ Des rapports qui présentent l'information sans nécessairement indiquer la source

La mesure de la fonctionnalité des communes renvoi par rapport à la loi la Loi N°11-005/AU du 7 avril 2011 relative à la décentralisation au sein de l'Union des Comores, à des problématiques liées à la gouvernance du Conseil communal (Articles 9 à 29), à l'effectivité des attributions du Maire (Article 30) et à la perception des administrés. Il est donc nécessaire de prévoir une enquête de nature statistique et une enquête qualitative (focus-group) avec une périodicité bien définie pour mesurer cet indicateur.

Le dispositif d'enquêtes devant renseigner 18 des indicateurs de suivi du SCA2D, doit être rigoureusement planifié tenant compte de la programmation du RGPH 4 et du RGA 2015-2019, et des fortes contraintes en ressources humaines au niveau des deux principaux organes d'exécution que sont l'INSEED et Ministère chargé de l'Agriculture.

L'observabilité régulière¹⁴ des 28 autres indicateurs de suivi du SCA2D repose sur des dispositifs de statistiques courantes confrontés à des problèmes de capacité de production, ou sur des rapports administratifs établis sur la base de données peu fiables.

Au-delà du noyau d'indicateurs de suivi du SCA2D, le défi consiste à mettre en place des systèmes d'information et d'aide à la décision, pour les politiques sectorielles, tenant compte des faibles capacités d'offre statistique et de l'expérience mitigée de mise en place d'Unités de planification dans le cadre de la mise en œuvre du la SCRП 2010-2014. Les domaines statistiques à considérer sont les secteurs prioritaires définis dans le SCA2D. Et il faut observer que des dispositifs statistiques sur l'état civil et la justice, ne sont pas encore mis en place malgré leur importance.

Par ailleurs, la demande statistique du SCA2D comprend les problématiques transversales de décentralisation et de genre, avec des dispositifs qui doivent être repensés. Pour la plupart des domaines statistiques à l'exception de la Santé et de l'Education, le cadre institutionnel et l'organisation de la collecte et de la diffusion des statistiques, ne sont pas déconcentrés et il n'y a pas de retro-information vers les îles autonomes. Et Les questions statistiques liées au genre n'ont pas fait l'objet d'une réflexion méthodologique.

Sur un plan plus global, il faut s'interroger sur l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation sur la base d'une réflexion entre le CGP et L'INSEED en sa qualité d'organe central du SSN, visant une meilleure connaissance des besoins de suivi et d'évaluation, et la définition d'outils techniques adaptés.

Faibles capacités, questions statistiques émergentes et agenda du développement post-2015

La SCA2D tout comme les précédents cadres de référence des politiques publiques, a intégré la poursuite de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui arrivent à échéance en 2015. Le dernier Rapport national de suivi des OMD élaboré en 2013 a mis en évidence les faibles capacités statistiques et l'environnement peu favorable à un suivi adéquat.

Un nouveau cadre portant sur les Objectifs du Développement Durable sur la période 2015-2030, est en cours de formulation et serait officiellement adopté par la communauté internationale en fin 2015. Un cadre de suivi des 17 ODD est en cours d'élaboration et il inclurait 169 cibles et 304 indicateurs. Il est reconnu que les Pays les Moins avancés, les Etats Fragiles et les Pays et Etats Insulaires en Développement, n'ont pas la capacité statistique nécessaire pour répondre aux exigences de suivi des ODD et de reporting. De plus, des besoins nouveaux d'information sont au centre des ODD, plus particulièrement les variables environnementales et les indicateurs reflétant la situation en matière de gouvernance et d'inégalités sous divers aspects. Le cadre de suivi doit en

¹⁴ 25 indicateurs à observer sur une base annuelle et 3 indicateurs de manière ad-hoc

outre tenir compte des effets de la révolution des TIC sur la collecte, l'analyse et la diffusion des données.

L'objectif visé de faciliter une meilleure intégration du cadre de suivi des ODD avec les SNDS au niveau des pays, dans la perspective d'une première évaluation en 2016 et la mise en place d'un système de reporting annuel pertinent au niveau mondial en 2018.

Encadré n°2 : Les Objectifs de développement durable

- Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- Objectif 3. Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges
- Objectif 4. Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
- Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Objectif 9. Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 10. Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein
- Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Objectif 12. Instaurer des modes de consommation et de production durables
- Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes
- Objectif 17. Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat

Source : Assemblée Générale des Nations Unies, Rapport de synthèse du Secrétaire général sur le programme de développement durable pour l'après-2015, A/69/700, 4 décembre 2014

2.4. Offre statistique limitée

L'offre statistique reste caractérisée par la permanence des faiblesses institutionnelles et organisationnelles avec un fort impact sur la qualité des données.

Ressources budgétaires et humaines limitées, et SSN structurellement dépendant des financements extérieurs

L'INSEED et les départements ministériels, n'ont pas de budget propre dédié à la production statistique, le budget de l'Etat prenant en charge que les frais de personnel. Les PTF ont pris en charge la réalisation des enquêtes et recensements (EDSC-MICS, Enquête 123, RGPH) et les dispositifs statistiques courants (Comptes nationaux, IHPC, IPI, Santé, Education, Finances, Agriculture et Pêche), y compris les dépenses de fonctionnement, de production et de diffusion des

données. L'arrêt des financements par les PTF conduit fatalement au blocage des activités prioritaires telles que les comptes nationaux et l'IHPC.

Les ressources humaines sont quantitativement et qualitativement limitées pour pérenniser la production statistique. L'INSEED a un effectif actuel de 19 fonctionnaires dont 9 statisticiens qualifiés, et près de 22 stagiaires¹⁵ ayant une formation générale en statistique ou économie. Les principaux domaines statistiques (Agriculture, Santé et Education) sont confrontés au déficit en ressources humaines, avec 1 à deux statisticiens qualifiés, et font un recours systématique à des stagiaires à la recherche d'un recrutement dans la fonction publique.

En l'absence d'un statut incitatif au niveau de la fonction publique, les statisticiens ayant une longue expérience exercent dans les projets ou les structures parapubliques.

La formation des cadres supérieurs en statistique se fait sur la base de concours d'admission dans les écoles africaines de statistiques, avec des possibilités de bourses d'études, de plus en plus rares. Le déficit en ressources humaines pourrait partiellement être résolu avec la formation d'Adjoints techniques de la Statistique à l'Université des Comores mais les recrutements dans la fonction publique sont bloqués du fait des contraintes budgétaires.

Les locaux mis à la disposition des structures de production statistiques sont en règle générale qualifiés d'inadaptés et la logistique pour des opérations de collecte fait défaut, tant pour l'INSEED que pour les départements ministériels en charge de la production statistique. Par contre, lesdites structures disposent de quelques équipements informatiques pour le traitement des données et d'un accès très limité voir inexistant, à INTERNET sauf pour la l'INSEED, la DG Santé et la BCC.

L'absence de volonté politique et de prise de conscience de l'importance de la statistique dans l'aide à la décision et de pilotage du développement, feront que les appuis des PTF n'auront qu'un impact limité en termes de renforcement durable des capacités statistiques.

Rigueur méthodologique à consolider

D'importants efforts ont été entrepris en matière de méthodologie d'élaboration des comptes nationaux par la mise en œuvre du SCN93, de l'IHPC et de l'IPI, avec l'appui des partenaires techniques. Toutefois, la mise en œuvre de ces méthodologies conformes à celles des pays membres d'AFRISTAT, se heurte à l'insuffisance des sources de base, en particulier, les statistiques du commerce extérieur, les données sur les entreprises du secteur moderne de l'économie en l'absence d'un répertoire d'entreprises régulièrement mis à jour, l'irrégularité de la collecte des données sur les prix à la consommation. Il faut aussi rappeler que la norme en vigueur en matière de comptabilité nationale est le SCN 2008 dont la mise en œuvre en Union des Comores est envisagée à compter de 2018.

Il faut aussi noter que la rigueur méthodologique est appliquée dans l'élaboration de la Balance des paiements, des Finances publiques, dans statistiques sanitaires, et des statistiques de l'éducation, avec l'appui des partenaires techniques. Mais la qualité des sources de données de base constituent un handicap à l'application rigoureuse des méthodologies adoptées.

Les enquêtes récentes (EDSC-MICS III, Enquête 123) et les recensements prévus (RGPH et RGA) reposent sur des méthodologies mises en œuvre sur le plan mondial, et leur réalisation est assurée avec l'appui des partenaires techniques.

¹⁵ Il n'y a pas de motivation financière pour les stagiaires

Exactitude et fiabilité des données à améliorer

Le passage du SCN 68 vers le SCN 93, dans l'élaboration des comptes nationaux a reposé sur des bases méthodologiques rigoureuses, mais il s'est heurté à des sources statistiques de base améliorées mais fragiles. Les résultats en termes de PIB, obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du SCN 93, représente plus du double de ceux estimés sur la base du SCN 68. La cohérence des données de base des comptes nationaux est analysée à travers le processus de mise en œuvre du système ERETES, particulièrement, à travers les travaux de décentralisation de la base de données et de synthèse des comptes. Un module ERETES permet de multiples contrôles de cohérences internes avec des règles de validation. Les résultats des comptes nationaux provisoires 2007 et 2008, établis sur la base du SCN 93, amènent aux constats suivants et portants sur les principaux dispositifs statistiques.

- Compte tenu du poids de l'agriculture dans l'économie¹⁶, l'absence d'enquête agricole est un facteur majeur d'incertitude sur le niveau et l'évolution du PIB ;
- Les données sur les entreprises du secteur moderne de l'économie et sur les ISBL, ne sont pas exhaustives et l'INSEED n'a pas un répertoire fiable et à jour. De plus, la source importante que constituent les déclarations fiscales, n'est pas exploitée à des fins statistiques ;
- Les données du commerce extérieur sont peu fiables et ne sont pas suffisamment détaillées et disponibles en temps utile. Les données douanières utilisées comme source de base, sont communiquées à l'INSEED et la BCC, avec d'importants écarts et sans référence rigoureuse à la nomenclature admise (Système Harmonisé) ;
- Il n'y pas de concertation entre la DG Douane, la BCC et l'INSEED pour résoudre les problèmes de fiabilité des données douanières ;
- Les enquêtes et recensement sur les ménages sont anciens de plus de 10 ans, et le secteur informel de l'économie est appréhendé sur la base de méthodes indirectes. L'exploitation de l'Enquête 123 pourra contribuer à améliorer la connaissance de l'emploi, du secteur informel, et de la consommation finale des ménages ;
- Il n'y a pas de concertation entre l'INSEED, la BCC et le Ministère des Finances, pour s'accorder sur les sources des données et la mise en cohérence des comptes nationaux avec la balance des paiements et les statistiques des finances publiques.

La collecte des données sur l'éducation et la santé se heurte à des problèmes de couverture principalement du secteur privé lucratif.

Faible utilité et accessibilité des statistiques

La diffusion de données par l'INSEED ou les autres composantes du SSN, est réduite sur la période 2008-2014, a un nombre limité de domaine statistique sans respect des délais et de la périodicité suivant les recommandations du SGDD :

- Le Bulletin mensuel de l'Indice des prix à la consommation (IPC), dont la dernière publication date de mars 2014 ;
- Le Tableau de bord de l'Education produit annuellement de manière régulière avec sauf en 2008 et 2009, la dernière publication porte sur 2013/2014 ;
- La production de l'Annuaire statistique 2013/2014 ;
- L'annuaire des statistiques sanitaires 2010/2011, et la production de bulletin trimestriel et des enquêtes et études des programmes verticaux. L'annuaire statistique 2012/2014 est en cours d'élaboration ;

¹⁶ Soit près de 30% du PIB en 2007 sur la base du SCN 1993

- L'Enquête Démographique et de Santé couplée avec les Indicateurs Multiples (EDSC-MICS III), publiée en 2012 ;
- les statistiques monétaires et de balance de paiements publiées dans le Rapport annuel de la BCC. Le dernier rapport publié¹⁷ date 2013.

Les métadonnées ne sont pas produites et publiées.

En plus de ces publications, quelques tableaux statistiques sommaires sont produits pour les besoins internes (Finances publiques, Tourisme, Etat civil) ou pour répondre à des demandes spécifiques des partenaires extérieurs (Pêche, Prix pour les besoins de comparaison internationale).

La faiblesse de la diffusion des statistiques résulte de l'absence de culture d'utilisation des données, dont l'importance semble mal cernée au niveau des décideurs dans un contexte marqué par la faiblesse des capacités institutionnelles en matière de gestion du développement.

Les résultats statistiques et les études sont publiés sur support papier¹⁸. Un site internet a commencé à être développé à l'INSEED mais il n'est pas encore finalisé et mis en ligne. De même, des efforts importants ont été déployés pour mettre en place et assurer le fonctionnement de la base de données « *Comores Info* » mais celle-ci n'a pas été alimentée et rendue fonctionnelle depuis son lancement officiel en 2012.

A l'INSEED et dans les départements sectoriels, il n'existe pas de démarche d'archivage des données statistiques produites. Une formation sur les outils d'archivage TOOLKIT et NADA a été organisée à l'INSEED en 2014 et pourrait ouvrir la voie à la création d'une base de données officielle.

¹⁷ <http://www.banque-comores.km/index.php?pg=le-rapport-annuel>

¹⁸ Seul le Rapport annuel de la BCC accessible en ligne

3. Actualisation des orientations stratégiques

L'état d'exécution de la SNDS sur la période 2008 à 2014 est mitigé, et les défis et enjeux à relever par le SSN demeurent.

Les principaux résultats atteints dans le cadre de sa mise en œuvre sont : (i) l'adoption de la loi statistique et la création de l'INSEED ; (ii) la création d'une filière de formation en statistique à l'Université des Comores ; (iii) la réalisation de deux enquêtes auprès des ménages (EDCS-MICS III et Enquête 123), et la planification intégrée de deux recensements (RGPH 4 et RGA) ; (iv) l'amorce du processus de rénovation des comptes économiques suivant les normes admises (Comptes nationaux 2007 et 2008, IHPC, IPI, Balance des paiements) ; (v) la continuité dans le fonctionnement de quelques dispositifs statistiques de routine (Santé, Education, Pêche, Finances publiques) ; (vi) le renforcement des capacités techniques en matière d'archivage et de stockage des données (TOOLKIT et NADA).

La production statistique n'a pas pu satisfaire aux besoins de suivi et d'évaluation de la SCRP 2010-2014, ni impulser une dynamique de pilotage des politiques publiques au niveau des secteurs prioritaires, les données statistiques ayant globalement été peu fiables ou disponibles en temps utile.

Cette faiblesse de l'offre statistique est le résultat de la persistance des contraintes humaines et financières, et du retard mis dans le processus de réforme du SSN dans ces volets de coordination et de structuration de l'INSEED en tant d'organe central du SSN.

Six défis et enjeux restent à relever par le SSN pour remédier aux faiblesses et assurer la mission de production et de diffusion des statistiques.

- ✓ Renforcer le nouveau cadre institutionnel du SSN en rendant fonctionnel le dispositif de coordination, et en structurant l'INSEED en tant qu'organe central du SSN ;
- ✓ Créer les conditions d'un dialogue permanent entre les utilisateurs et les producteurs, visant une stratégie concertée de production statistique et d'anticipation de la demande liée notamment aux besoins de suivi des Objectifs de Développement Durable ;
- ✓ Assurer la gestion et le développement quantitatif et qualitatif des ressources humaines, par la formation initiale et continue ;
- ✓ Poursuivre le développement d'une production statistique minimale répondant aux besoins de suivi et d'évaluation du SCA2D, de pilotage des politiques et stratégies sectorielles, en tenant compte des problématiques des systèmes d'informations liées à la décentralisation et au genre ;
- ✓ Promouvoir la culture statistique et l'utilisation des données par une meilleure visibilité et une accessibilité qui passe par l'archivage adéquat ;
- ✓ Réaliser un plaidoyer soutenu pour une mobilisation effective des ressources financières de l'Etat et de ses partenaires extérieurs, afin de pérenniser les actions de renforcement des capacités statistiques.

Pour assurer le développement progressif du SSN et relever les défis et enjeux de la statistique publique, la SNDS 2015-2019 contribuera à matérialiser la vision du Gouvernement de l'Union des Comores, qui est de « *bâtir un système statistique national décentralisé et intégré, capable de répondre durablement aux besoins de suivi et d'évaluation des politiques publiques, et d'une façon générale, de satisfaire les besoins prioritaires des utilisateurs en mettant à leur disposition des statistiques de qualité, diffusées dans les délais et conformes aux normes internationales* ».

La réalisation de cette vision repose sur les quatre axes stratégiques définis précédemment mais avec une réorientation du deuxième axe¹⁹ :

- Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique
- Consolider les bases d'un développement durable de la production statistique
- Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques produites
- Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptée aux normes, et promouvoir la culture statistique

Toutefois les objectifs sur la période 2015-2019 ont été redéfinis par axe stratégique, à la lumière des résultats de la mise en œuvre de la SNDS sur la période 2008-2014, et des défis et enjeux actuels de la statistique publique.

Axe 1. Mise en œuvre du cadre juridique et réglementaire des activités statistiques et organisation de la coordination statistique

- Rendre opérationnelle et régulière la coordination du SSN
- Renforcer les capacités de l'INSEED pour lui permettre d'assumer au mieux sa mission de production statistique, et de coordination technique et opérationnelle du SSN

Axe 2. Consolider les bases d'un développement durable de la production statistique

- Comblent les besoins de financement du SSN en mobilisant les ressources financières adéquates
- Former les cadres et agents nécessaires au système statistique national
- Assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel affecté au système statistique national, et promouvoir une culture de l'utilisation des statistiques

Axe 3. Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques produites

- Habilitent les dispositifs statistiques prioritaires et améliorer la qualité de la production statistique de source administrative
- Mettre en œuvre un programme intégré d'enquêtes et recensements pour répondre aux besoins en information statistique pour le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies de développement
- Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques économiques

Axe 4. Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptée aux normes, et promouvoir la culture statistique

- Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir la culture statistique

Au total huit objectifs spécifiques sont identifiés. Et le Plan d'action 2015-2019 vise les actions prioritaires regroupées par axe et par objectif spécifique.

¹⁹ L'Axe 2 avait porté uniquement sur la formation initiale et continue

4. Plan d'action 2015-2019

L'état des lieux actualisé du SSN a mis en évidence les problèmes stratégiques les plus importants, et il a permis de redéfinir les orientations stratégiques visant la consolidation de la réforme du cadre légale et réglementaire, ainsi qu'une dynamique de relance minimale de la production statistique. La matrice de cadre logique de la SNDS est présentée en Annexe 3.

Le Plan d'action 2015-2019 décrit ci-après par objectif spécifique, repose sur la nécessité de : (i) restructurer et consolider le SSN sur la base d'activités transversales ; (ii) de répondre aux besoins de suivi/évaluation du SCA2D 2015-2019, et des politiques sectorielles et transversales ; et (iii) d'anticiper sur les besoins statistiques émergents, notamment ceux liés aux Objectifs de Développement Durable, et de la Vision Africaine 2013-2060.

4.1. *Rendre opérationnelle et régulière la coordination du SSN*

L'adoption en 2011 de la loi sur la statistique publique, et de ces deux décrets d'application pris en 2014 et portant respectivement sur les attributions et le fonctionnement de l'INSEED et du CNS, constitue une étape fondamentale vers la restructuration du SSN. Il est essentiel de mettre en place une coordination effective par le CNS pour assurer la cohérence et l'efficacité du SSN²⁰. Il s'agit d'assurer la tenue des réunions statutaires du CNS, et d'assurer une coordination technique et opérationnelle suivant les trois axes ci-après :

- ✓ Diffuser et promouvoir le nouveau cadre légal et réglementaire du SSN
- ✓ Assurer la tenue régulière du Conseil National de la Statistique et des organes (CTPS, Comité du Contentieux), notamment pour statuer sur les priorités en matière de production statistique
- ✓ Organiser un Forum annuel sur la statistique publique réunissant les producteurs et utilisateurs de données statistiques, y compris les PTF.

4.2. *Renforcer les capacités de l'INSEED pour lui permettre d'assumer au mieux sa mission de production statistique, et de coordination technique et opérationnelle du SSN*

L'INSEED dont les missions et attributions sont définies par le décret n° 14-007/PR du 10 janvier 2014, est un établissement public à caractère scientifique et technique, placé sous tutelle du Ministère chargé des Finances, doté d'une personnalité morale et d'une autonomie de gestion administrative. A la suite de ce décret pris en application de la loi sur la statistique publique de 2011, l'INSEED a manqué d'un cadre organisationnel et fonctionnel, et d'un programme de travail à court et moyen terme, avec un financement sécurisé. Le statut transitoire de l'INSEED obtenu avec la nomination d'un Coordonnateur²¹, et la désignation tardive de son Conseil d'Administration²², n'ont pas favorisé la notoriété et la visibilité attendues au niveau des parties prenantes du SSN, et lui permettre son rôle d'organe central d'un système statistique national décentralisé et intégré.

²⁰ 8^{ème} Principes fondamentaux de la statistique officielle, (préambule révisé en 2013) ;

<http://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/FP-New-F.pdf>; Bureau Statistique des Nations Unies (DAES),

²¹ Arrêté N° 14-008/VP-MFEBICEP/CAP du 1^{er} février 2014

²² Arrêté N° 14-100/VP-MFEBICEP/CAP du 27 octobre 2014

De plus, dans sa situation actuelle, l'INSEED reste confrontée à des contraintes fortes en ressources financières et humaines, avec un arrêt d'une partie de la production statistique suite à la fin d'un financement extérieur²³. Le cadre de travail n'est pas adapté et les équipements logistiques, informatiques et bureautiques sont insuffisants. Et globalement, la production statistique à l'INSEED est très insuffisante et reste fort éloignée des missions et attributions définies par le décret n° 14-007/PR du 10 janvier 2014.

Il est urgent qu'un projet structurant de renforcement des capacités de l'INSEED soit défini sur la base des activités prioritaires ci-après :

- ✓ Appui à l'organisation des services de l'INSEED : Projet d'entreprise et les manuels de procédure
- ✓ Recrutement progressif de cadres supérieurs et moyens
- ✓ Mise en place d'une assistance technique sur une période minimale de 2 ans
- ✓ Elaboration des plans d'action, pluriannuel et annuel, de l'Institut
- ✓ Construction/Réhabilitation et Equipement du siège de l'INSEED
- ✓ Elaboration du projet de Programme Statistique national pour présentation au CNS, et suivi de sa mise en œuvre
- ✓ Elaboration et mise en place des outils statistiques harmonisés (Recueil harmonisé de concepts et définitions; Nomenclatures d'activités, de produits, de professions etc ...)
- ✓ Maintien de l'adhésion de l'Union des Comores à AFRISTAT et la coopération avec les autres partenaires techniques et financiers en matière statistique (Afritag Sud-FMI, Comesa, CEA, etc)

4.3. Former les cadres et agents nécessaires au système statistique national

Avec la mise en place de la politique de décentralisation, le SSN déjà fortement contraint en ressources humaines qualifiées, doit revoir ses dispositifs statistiques dans le sens d'une déconcentration et d'une meilleure intégration visant la qualité statistique.

L'estimation des besoins pour répondre a cahier des charges statistiques, conduit à un triplement des effectifs actuels de l'INSEED à l'horizon 2019 et repose aussi sur le principe que toute structure publique qui dispose d'une mission statistique pleine et entière, ou qui a vocation à le devenir, soit au moins pourvue d'un cadre supérieur statisticien et de deux adjoints techniques de la statistique. De plus le plan de formation doit être en conformité avec les possibilités offertes par la fonction publique et répondre aux besoins prévisibles du secteur privé.

La mise en place à partir de 2013/14, d'une formation d'Adjoints techniques de la statistique, cycle de deux ans, au sein de l'Université des Comores qui dispose d'une structure de formation continue (IUT), ouvre la voie à des formations courtes et professionnalisantes dans les domaines liés à la statistique. Il convient de s'assurer de la qualité et de l'adéquation avec les besoins de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

La formation de cadres supérieurs²⁴ ne peut se faire qu'à l'étranger, et dure de 4 à 7 ans. Il existe certainement un petit potentiel d'étudiants de niveau DEUG qui pourraient éventuellement suivre cette filière, ce qui nécessite d'envisager des actions pour promouvoir la formation statistique et préparer les volontaires au concours d'entrée dans les écoles africaines de statistique.

²³ Il s'agit en particulier des statistiques sur les prix (IPC et IHPC) et de l'IPI, pris en charge dans le cadre du PRCI

²⁴ Ingénieurs de Travaux Statistiques, Statisticiens-Economistes, Démographes

Ces actions de formation initiale sont un investissement de long terme qui dépasse le cadre de la SNDS 2015-2019. Elles constituent un préalable à la durabilité du SSN et s'inscrivent autour de trois axes ci-après :

- ✓ Préparation du concours d'entrée dans les écoles africaines de statistique
- ✓ Appui à la formation des Adjoints techniques de la Statistique à l'Université des Comores
- ✓ Assurer le suivi des jeunes diplômés

4.4. Assurer le perfectionnement et le recyclage du personnel affecté au système statistique national, et promouvoir une culture de l'utilisation des statistiques

Le système statistique national se trouve confronté à un manque crucial de statisticiens, tous niveaux confondus, pour conduire les activités techniques régulières. Il n'y a pas non plus, de programme de formation continue pour le personnel, qui ne bénéficie que de quelques offres occasionnelles de stages ou de séminaires à l'étranger.

Le personnel impliqué dans les processus de production statistique est en grande partie constitué de non-statisticiens ou de stagiaires.

Il est nécessaire de mettre en place un programme de formation continue pour améliorer à court terme les capacités des ressources humaines. Ceux-ci se classent en quatre catégories: (i) les méthodologies de base des secteurs (Education, Santé, Etat civil, Agriculture, Elevage Pêche et Emploi); (ii) les filières statistiques à la charge de l'INSEED (Comptabilité nationale, Statistique de Prix, Commerce extérieur, Analyse de la pauvreté, analyses conjoncturelles, statistiques de finances publiques, balance des paiements); (iii) les fonctions transversales: Qualité et utilisation des statistiques, Gestion et administration de bases de données statistiques; et (iv) des formations à l'analyse des données sectorielles et qui profiteraient à l'ensemble des producteurs et utilisateurs.

Les formations transversales portant en particulier sur la qualité des données et la formation des utilisateurs de la statistique, devront être organisées pour aider à mieux appréhender la demande en statistiques et promouvoir l'usage des statistiques dans les processus de prise de décision.

Sous la responsabilité de l'INSEED, la formation continue peut être dispensée avec de spécialistes locaux ou internationaux, par l'Université des Comores qui dispose déjà d'une structure de formation continue pour le personnel de l'Administration (CUFOP) et qui ouvre la voie à des formations courtes et professionnalisantes dans les domaines liés à la statistiques. De ces différentes lignes directrices, il est nécessaire de rationaliser les activités à réaliser autour de deux axes suivants :

- ✓ Elaborer et mettre en œuvre un programme de recyclage du personnel affecté au système statistique national, en collaboration avec l'Université des Comores
- ✓ Assurer la prise en charge des stages de formation de courte durée dans les instituts de formation en statistique ou des structures statistiques à l'étranger.

4.5. Habilitier les dispositifs statistiques prioritaires et améliorer la qualité de la production statistique de source administrative

L'exploitation des sources administratives à des fins statistiques est une des orientations majeures de la SNDS 2015-2019. Elle devrait porter sur l'environnement et les huit domaines prioritaires identifiés dans la SCA2D sont : (i) la croissance économique; (ii) le développement du secteur

privé; (iii) le développement des infrastructures (Routes, Ports, TIC, Energie); (iv) l'éducation-formation ; (v) la santé ; (vi) l'eau et l'assainissement ; (vii) le genre ; (viii) la solidarité nationale et la protection sociale ; (ix) les Jeunes, les femmes et l'emploi ; et (x) la gouvernance. Mais compte tenu des fortes contraintes en ressources humaines et financières tant à l'INSEED qu'au niveau des départements sectoriels, il est nécessaire d'envisager cette exploitation des sources administratives de manière progressive afin de garantir l'efficacité des dispositifs à consolider ou à construire, tenant compte de la politique en vigueur de décentralisation, et des capacités de collecte et de traitement informatique qu'offrent les nouvelles technologies.

Ainsi, il est envisagé de consolider les dispositifs statistiques de la Santé et de l'Education qui fonctionnent mais avec des difficultés opérationnelles, d'une part, et de concevoir et mettre en place des dispositifs de routine avec l'appui de l'INSEED et l'implication des parties prenantes, à commencer par l'Etat civil et la Justice/Sécurité. Les autres domaines prioritaires seront retenus à la suite des échanges lors du Forum annuel sur la statistique publique et de la suite qui y sera réservée par le Conseil National de la Statistique après avis du CTPS

Dans le domaine de la Santé, il s'agit de mettre en œuvre les PNDSIS 2015-2019, sur la base des axes suivants :

- ✓ Mettre en place un Groupe de travail pour mettre à jour les outils harmonisés de collecte de données sur la base des besoins prioritaires des utilisateurs, et proposer un dispositif harmonisé de collecte et de traitement des données statistiques dans toutes les structures sanitaires publiques et privées, incluant l'information hospitalière ;
- ✓ Elaborer un manuel de procédures incluant des dispositions relatives à la coordination de la collecte et du traitement des données, au processus de qualité statistique, et à l'utilisation et à la diffusion des résultats statistiques ;
- ✓ Concevoir une banque de données centralisées et veiller à la généralisation de la décentralisation de la saisie et du traitement des informations au niveau des îles autonomes dans l'objectif de publier des résultats statistiques
- ✓ Former et informer le personnel aux différents niveaux sur les nouvelles adaptations des outils du SIS et pour une meilleure appropriation des manuels de procédure
- ✓ Mettre en ligne les informations sanitaires pour consultation par les programmes et partenaires en santé publique ;
- ✓ Mettre en place un groupe de travail -INSEED, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, et Ministère de la Santé- pour étudier les modalités de mise en place d'un dispositif statistique d'état-civil ;
- ✓ Mettre en place d'un Observatoire de la Santé dans la perspective d'un renforcement des capacités d'analyse ;
- ✓ Mettre en place un financement sécurisé et durable pour le dispositif harmonisé de collecte et de traitement et de diffusion des statistiques de santé -SIS et programmes d'enquêtes-.

Dans le domaine de l'Education, il s'agit de finaliser et de mettre en œuvre le Document-cadre de politique nationale de renforcement des capacités du système statistique de l'Education (SISED), sur la base des axes suivants :

- ✓ La structuration du dispositif statistique, et l'élaboration d'un manuel de procédures incluant des dispositions relatives à la coordination de la collecte et du traitement des données, au processus de qualité statistique, et à l'utilisation et à la diffusion des résultats statistiques ;
- ✓ La révision des indicateurs et des outils harmonisés de collecte et de traitement des données ;
- ✓ La mise en place d'un logiciel statistique approprié (STATEDUC) dans la perspective d'une déconcentration effective de la saisie et du traitement des données ;
- ✓ La conception et la mise en place d'une base de données centralisées ;

- ✓ Et le renforcement des capacités humaines et techniques, en matière de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques de l'Education.
- ✓ Mettre en place de l'Observatoire des statistiques de l'Education dans la perspective d'un renforcement des capacités d'analyse.

La conception et la mise en place d'un dispositif statistique d'état civil, reposent sur les actions prioritaires suivantes :

- ✓ Mettre en place un groupe de travail -INSEED, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, et Ministère de la Santé- pour étudier la faisabilité organisationnelle et institutionnelle d'un organe national chargé de l'Etat civil dans le sens d'un partage clair des responsabilités administratives et du mandat de production statistique ;
- ✓ Réaliser une enquête CAP (Comportement, attitude et perception) sur les faits d'état civil ;
- ✓ Mettre en place un groupe de travail -INSEED, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Ministère de la Santé, et Parties prenantes-, pour proposer les outils à mettre en place, et étudier le processus d'enregistrement et la remontée des différents documents et supports d'informations à mettre en place au niveau des Communes, afin de renforcer le système national d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil comme recommandé dans les trois Conférences ministérielles de l'Union Africaine ;
- ✓ Réviser le projet de réhabilitation du système de l'état civil sur la base d'un principe de soutenabilité financière, et d'un objectif de mise en œuvre effective sur l'ensemble du territoire à l'issue des travaux de dénombrement dans le cadre du RGPH4.

Et la conception et la mise en place d'un dispositif statistique dans les domaines de la justice et de la sécurité, reposent sur les actions prioritaires suivantes :

- ✓ Création et mise en place d'un Groupe de travail, (DGAJ, Ministère de l'Intérieur, INSEED, et autres parties prenantes) chargé de concevoir le dispositif statistique en matière de justice et de sécurité;
- ✓ Définition des indicateurs prioritaires pour le suivi de la politique en matière de justice et de sécurité, par le Groupe de travail ;
- ✓ Conception des outils harmonisés de collecte et de traitement des données statistiques, sous la supervision du Groupe de travail ;
- ✓ Elaborer un manuel de procédures incluant des dispositions relatives à la coordination de la collecte et du traitement des données, au processus de qualité statistique, et à l'utilisation et à la diffusion des résultats statistiques ;
- ✓ Mise en place et opérationnalisation des travaux de la Cellule statistique au sein de la DGAJ.

4.6. Mettre en œuvre un programme intégré d'enquêtes et recensements pour répondre aux besoins en information statistique pour le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies de développement

Le dispositif technique et institutionnel retenu pour le suivi-évaluation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D), fait jouer un rôle prépondérant à l'INSEED dans une fonction de suivi et d'évaluation des performances des politiques et des programmes de développement durable du pays.

La mesure de l'atteinte des objectifs globaux et spécifiques du SCA2D 2015-2019, repose sur 46 indicateurs d'impact et d'effet (cf Annexe 1), dont 43 indicateurs de nature statistique, reposant sur un dispositif d'enquêtes (de type EDSC-MICS, Enquête 123, Enquête sur la fonctionnalité des communes) suivant une périodicité quinquennale, des dispositifs statistiques courantes (Comptes

nationaux, Prix/Inflation, Commerce extérieur, Finances publiques, Education), et des rapports administratifs (Routes, Télécommunications, Gouvernance, Environnement).

La réalisation du RGPH4 et du RGA permettra aussi dans une certaine mesure, d'alimenter les indicateurs d'impact et d'effet du SCA2D.

L'exploitation en cours de l'enquête 123 (2013) pourra renseigner sur des indicateurs d'effet d'impact sur l'emploi et les conditions de vies des ménages.

Il faut noter que l'exploitation de ces recensements et enquêtes, donnera des données et résultats statistiques qui ne serviront que dans le cadre de l'évaluation finale du SCA2D en 2018 ou 2019. Une réflexion devrait être engagée au sujet d'une enquête pluri-thématique auprès de ménages à des fins d'évaluation à mi-parcours du SCA2D.

Les principales opérations retenues dans le cadre du Plan d'action 2015-2019 sont les suivantes :

- ✓ Réalisation du RGPH4 (2015-2017)
- ✓ Conception et réalisation du RGA (2015-2019)
- ✓ Conception d'une Enquête sur la fonctionnalité des Communes (2016 et 2019)
- ✓ Conception et réalisation d'une enquête de type démographique et de santé, et à indicateurs multiples (EDSC-MICS, 2017)
- ✓ Conception et réalisation d'une Enquête de type 123 (2018)

4.7. Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques économiques

Le processus de rénovation des comptes nationaux sous le SCN 93 amorcé depuis 2009, a abouti à l'élaboration des comptes de l'année de base 2007 et de l'année courante 2008, validés par les partenaires techniques. Mais quatre principaux défis se posent à l'INSEED en matière de construction d'un dispositif d'élaboration permanente des comptes nationaux et de statistiques macro-économiques intégrées :

- i. la mise en place d'une équipe permanente spécialisée en comptabilité nationale épaulée par une aide internationale substantielle
- ii. la mise en œuvre de méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux, qui intègrent l'harmonisation de cadres comptables et statistiques dans les domaines des finances publiques, de la balance des paiements, des statistiques monétaires, et du commerce extérieur
- iii. l'amélioration de la qualité des sources statistiques de bases
- iv. l'adoption de méthodologies harmonisées et la continuité de la production statistique sur les prix et la production industrielle.

Ces quatre défis doivent être relevés sur la base des axes suivants, afin de clôturer le passage du SNC 68 au SCN 93, et viser à terme l'adoption de la norme en vigueur portant sur le SCN 2008 :

- ✓ Consolider et stabiliser l'équipe des comptables nationaux notamment en matière de formation, d'appui à la collecte des données, de motivation et de renforcement de l'équipe en effectifs de cadres permanents, et de poursuite de l'assistance technique et/ou financière d'AFRITAC-Sud, de la BAD et d'AFRISTAT ;
- ✓ Créer un Groupe de travail permanent sur la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux suivant le SCN 93 en lien avec les autres agrégats macro-économiques (TOFE, Balance des paiements, Statistiques monétaires, et Commerce extérieur), et sur l'amélioration des dispositifs de collecte de traitement et de diffusion des données des principaux domaines présentant un fort potentiel de croissance économique. Ce Groupe de

- travail comprendrait l'INSEED, la BCC, le Ministère des Finances, et les autres parties prenantes-, pour mieux internaliser les exigences relatives à l'établissement des comptes nationaux en termes de données de qualité et afin qu'ils accordent leurs priorités ;
- ✓ Mettre en place un Répertoire National d'Entreprises et Etablissements (incluant les ISBL), à mettre à jour régulièrement et qui servirait de base à des enquêtes et études en matière de comptabilité nationale et d'analyse conjoncturelle ;
 - ✓ Accélérer l'exploitation de l'enquête 123 en vue de l'utilisation des résultats dans l'élaboration des comptes nationaux sous le SCN 93 ;
 - ✓ Soutenir la réalisation des investigations statistiques supplémentaires nécessaires à la confection des comptes nationaux sous le SNC 93 ;
 - ✓ Poursuivre l'élaboration et la publication de l'IHPC, en élargissant le champ de la collecte à Ndzuwani et à Mwali ;
 - ✓ Poursuivre l'élaboration et la publication de l'IPI.

4.8. Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir la culture statistique

La faiblesse de la diffusion des données est accentuée par les faibles capacités informatiques et de technologies de l'information, qui peuvent contribuer à améliorer l'utilité et l'accessibilité des données. L'installation de Comores-Infos permet de disposer d'un système de gestion d'indicateurs, mais il est resté non fonctionnel depuis 2010. De même, les outils d'archivage et de diffusion des données d'enquêtes de type NADA et TOOLKIT, ne sont pas encore opérationnalisés.

La création d'un site Internet dynamique et d'un Intranet à l'INSEED, permettra de mieux communiquer sur les résultats et les processus statistiques, de l'ensemble du SSN. Elle permettra de contribuer à renforcer le rôle de la statistique en matière d'aide à la décision, en complément de la célébration de la Journée Africaine de la Statistique, conjointement avec la tenue d'un Forum sur la Statistique Publique.

La relance de la production statistique doit aller de pair avec l'accessibilité et la diffusion des données d'une part, et la promotion de la culture statistique, d'autre part. A cet effet, trois actions prioritaires doivent être réalisées :

- ✓ Créer et gérer un site Internet dynamique et un Intranet à l'INSEED
- ✓ Redynamiser la base de données Comores Infos
- ✓ Célébration de la journée africaine de la statistique.

5. Mise en œuvre et suivi-évaluation de la SNDS 2015-2019

Le coût global de la SNDS 2015-2019 est évalué à 6.699 millions de francs, répartis sur les quatre axes stratégiques. Ce coût intègre la décentralisation et l'intégration du système statistique national, qui génère des surcoûts par rapport à d'autres modes d'organisation. L'axe 3 est le poste le plus important (68,2 %), la priorité étant une production statistique de qualité adaptée aux besoins des utilisateurs, intégrant notamment la réalisation du RGPH4 et le RGA qui absorbent 35,2 % du coût global de la SNDS. L'axe 1 a un poids déterminant (19,6 %) du fait de la nécessité de renforcer durablement les capacités de l'INSEED, principal producteur de statistique et organe central du SSN.

Les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la SNDS 2015-2019 doivent être mobilisées prioritairement auprès du Gouvernement et des Partenaires techniques et financiers (PTF).

Coût de la SNDS 2015-2019 par axe stratégique et par année (en millions de francs)

Axe stratégique	Coût total		2015	2016	2017	2018	2019
Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique	1 313,0	19,6%	90,6	443,1	393,1	193,1	193,1
Consolider les bases d'un développement durable de la production statistique	713,2	10,7%	145,0	139,0	145,0	139,0	145,0
Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques produites	4 563,6	68,2%	412,2	945,7	1 190,6	1 257,6	817,6
Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptée aux normes, et promouvoir la culture statistique	100,0	1,5%	15,0	40,0	15,0	15,0	15,0
Total Général	6 689,8	100,0%	662,8	1 567,8	1 743,7	1 604,8	1 170,7

La réussite de la mise en œuvre de la SNDS 2015-2019 dépendra de l'engagement du Gouvernement et des PTF à soutenir le développement de la statistique publique, dans la perspective d'une gestion des affaires publiques axée sur les résultats du développement.

Le CNS est de part ses attributions définies dans la loi sur la statistique publique, doit assurer le contrôle et le suivi de la mise en œuvre de la SNDS 2015-2019 et des programmes statistiques annuels qui en découlent, suivant les mécanismes définis dans le Décret n° 14-008/PR du 10 janvier 2014.

La maîtrise d'œuvre de la SNDS 2015-2019 et la coordination des actions inscrites seront assurées par l'INSEED dans son rôle de Secrétariat Exécutif du CNS, chargé du reporting des activités du SSN dans son ensemble. Les départements sectoriels de production statistique assureront la maîtrise d'œuvre du volet de la SNDS pour lequel elles sont compétentes.

Annexe 1 : Indicateurs de suivi du SCD2D

CodeIS	Indicateurs de suivi	Typologie	Unité de mesure	Investigation	Source de Vérification	Domaine	Fréquence de suivi	Année de référence	Valeur de référence	2015	2016	2017	2018	2019
II-1	Taux de croissance du PIB réel	Impact	%	Comptes nationaux	INSEED	Comptes nationaux	Annuel	2013	3,5	5,6	5,9	6	6,3	6,6
II-2	Taux d'investissement global	Impact	%	Comptes nationaux	INSEED	Comptes nationaux	Annuel	2014	21,3	30,2	32,1	33,5	35,1	36,9
II-3	Taux de croissance du PIB par tête (en %)	Impact	%	Comptes nationaux	INSEED	Comptes nationaux	Annuel	2013	1,4	3,4	3,7	3,8	4,1	4,4
II-4	Taux d'inflation (en glissement annuel)	Impact	%	Prix/Inflation	INSEED	Prix/Inflation	Annuel	2013	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
II-5	Solde budgétaire de base	Impact	% du PIB	Finances Publiques /Comptes nationaux	VP MFE	Finances Publiques	Annuel	2013	-2,7	-2,9	-2,7	-2,6	-2,5	-2,2
II-6	Taux de pression fiscale	Impact	%	Finances Publiques /Comptes nationaux	VP MFE	Finances Publiques	Annuel	2013	12,1	13,3	13,6	13,6	13,7	13,8
IS-1	Taux de croissance du PIB agricole	Effet	%	Comptes nationaux	INSEED	Comptes nationaux	Annuel			5,8	5,8	6	6	6,3
IS-2	Taux de croissance des exportations	Effet	%	Commerce extérieur	INSEED, BCC	Commerce extérieur	Annuel	2013	11,8	13,3	9,9	8,7	8,3	10,8
IS-3	Nombre de pôles de croissance identifiés et mis en place	Effet	Nbre.	Rapport administratif	DGAE	Comptes nationaux	2017	2014	0			1		
IS-4	Nombre d'entrées de ressortissants étrangers à l'aéroport international	Effet	Nbre.	Fiches Entrées sur le territoire	DNST, DNT	Tourisme	Annuel	2012	19250	23000	24400	26840	29524	33067
IS-5	Volume des transferts de la diaspora par an (en millions KMF)	Effet	Nbre.	Balance des paiements	BCC	Balance des paiements	Annuel	2012	52644	62000	62600	63200	63800	65000
IS-6	Part des superficies des zones marines et terrestres protégées	Effet	%		Rapport OMD	Environnement	Annuel	2012	0,6	1	1,5	2	2,5	3
IS-7	Proportion du territoire couverte par les forêts	Effet	%		Rapport OMD	Environnement	Annuel	2012	2,2	6	6	6	6	6
IS-8	Nombre de Km de routes réhabilitées	Effet	Nbre.	Rapports administratifs	DGTR	Transports	Annuel	2013		43,26	43,26	43,26	43,26	43,26
IS-9	Nombre de Km de routes construites	Effet	Nbre.	Rapports administratifs	DGTR	Transports	Annuel	2013		15	0	0	0	0
IS-10	Nombre de Km de routes rurales construites	Effet	Nbre.	Rapports administratifs	DGTR	Transports	Annuel	2013		6	6	6	6	6
IS-11	Taux d'électrification national	Effet	%		DGEE	Energie	Annuel	2013	46	50	52,5	55	57,5	60
IS-12	Nombre de lignes fixes pour 100 Habitants	Effet	Nbre.	Rapports administratifs	ANRTIC	Telecommunic.	Annuel	2012	3,3	20				25

CodeIS	Indicateurs de suivi	Typologie	Unité de mesure	Investigation	Source de Vérification	Domaine	Fréquence de suivi	Année de référence	Valeur de référence	2015	2016	2017	2018	2019
IS-13	Nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 Habitants	Effet	Nbre.	Rapports administratifs	ANRTIC	Telecommunic.	Annuel	2012	31,8	50				70
IS-14	Nombre d'utilisateurs internet pour 1000 Habitants	Effet	Nbre.	Rapports administratifs	ANRTIC	Telecommunic.	Annuel	2012	8,3	100	100	100	100	100
IS-15	Taux net de scolarisation primaire	Effet	%	MICS	INSEED	Education /Alphabétisation	Quinquennal	2011	79,4	95	95,8	96,3	97,1	98,5
IS-16	Taux d'achèvement au primaire	Effet	%	SIGE	DGPEP	Education /Alphabétisation	Annuel	2011	63,2	74	76,3	78,5	80,6	82,3
IS-17	Indice de parité fille/garçon dans le primaire	Effet	Indice	SIGE	DGPEP	Education /Alphabétisation	Annuel	2011	0,9	1	1	1	1	1
IS-18	Indice de parité fille/garçon dans le secondaire 1er cycle	Effet	Indice	SIGE	DGPEP	Education /Alphabétisation	Annuel	2011	0,9	1	1	1	1	1
IS-19	Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	Effet	%	MICS	INSEED	Education /Alphabétisation	Quinquennal	2011	68	70,6	71,9	73,2	74,5	76
IS-20	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Effet	pour 1000	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	50	40				31
IS-21	Taux de mortalité infantile	Effet	pour 1001	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	35,3	28				21
IS-22	Taux de mortalité maternelle	Effet	Nbre de décès/100.000 NV	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	172	122				99
IS-23	Taux de prévalence du VIH des 15-49 ans	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	0,05	0,025				0,025
IS-24	Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012						
IS-25	Taux de couverture vaccinale contre la rougeole (en %)	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	83,5	100	100	100	100	100
IS-26	Taux d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (en %)	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	82	100	100	100	100	100
IS-27	Taux d'utilisation des préservatifs lors des rapports sexuels à haut risque (en %)	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	45,1	100	100	100	100	100
IS-28	Taux d'incidence lié au paludisme (en %)	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	9	16				9
IS-29	Taux de prévalence liée à la tuberculose (en %)	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2013	15	16				
IS-30	Proportion d'enfants de moins de cinq ans dormant sous une moustiquaire imprégnée (en %)	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	61	100	100	100	100	100
IS-31	Proportion des enfants de moins de 5 ans ayant la fièvre qui ont été traités avec des médicaments antipaludéens appropriés (en %)	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Santé	Quinquennal	2012	27,8	100	100	100	100	100

CodeIS	Indicateurs de suivi	Typologie	Unité de mesure	Investigation	Source de Vérification	Domaine	Fréquence de suivi	Année de référence	Valeur de référence	2015	2016	2017	2018	2019
IS-32	Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Eau potable/ Assainissement	Quinquennal	2012	22,4	50	54	58	62	66
IS-33	Proportion de la population utilisant une installation améliorée d'assainissement	Effet	%	EDS/MICS	INSEED	Eau potable/ Assainissement	Quinquennal	2012	50	66	67,8	69,6	71,4	73
IS-34	Taux de chômage	Effet	%	Enquête 1-2-3	INSEED	Emploi	Quinquennal	2003	14,3					9
IS-35	Pourcentage de sièges occupés par les femmes à l'Assemblée de l'Union	Effet	%	Rapports administratifs	AUC	Gouvernance	Annuel	2013	0					30
IS-36	Pourcentage de femmes ministres au gouvernement de l'Union	Effet	%	Rapports administratifs	JO	Gouvernance	Annuel	2014	22					50
IS-37	Nombre d'élections présidentielles organisées	Effet	Nbre.	Rapports administratifs	CENI	Gouvernance	5 ans	2010			1			
IS-38	Nombre de communes fonctionnelles	Effet	Nbre.	Enquête et Focus group	INSEED, DNC	Gouvernance	Quinquennal ou Triennal	2014				54		
IS-39	Pourcentage des marchés publics gré à gré	Effet	%	Rapports administratifs	ARMP	Gouvernance	Annuel	2013		<9%	<8%	<7%	<6%	<5%
IS-40	Nombre des Indicateurs PEFA ayant une notation satisfaisant (au moins B) En 2016 PI-3 ; PI-15 ; PI-16 ; PI-17 ; PI-18 ; PI-19 ; PI-20 ; PI-21 ; PI-22 ; PI-24 ; PI-25 ; D-1 en progression au minimum à la note B ; PI-1 ; PI-10 ; et PI-13 sont maintenus au moins à B.	Effet	%	Rapport PEFA	CREF	Gouvernance	2016/2019	2013	3/31		15/31			20/31

Annexe 2 : Fiches de synthèse par domaine statistique

Fiche de synthèse : Santé et Nutrition

1. Plan National de Développement ou du Plan Stratégique en cours

- Politique Nationale de Santé 2005-2015 (version révisée - Aout 2012)
- Politique Nationale de la Santé 2015-2024
- Plan National de Développement Sanitaire 2015-2019

1.1 But et stratégies

- Asseoir un système de santé performant, accessible et équitable, capable de satisfaire le droit à la santé de tous, en particulier les plus vulnérables
 - Faire progresser la couverture sanitaire universelle
 - Progresser vers la réalisation des OMD liés à la santé d'ici à 2015 et au-delà
 - Relever le défi des maladies non transmissibles, de la santé mentale, de la violence et des traumatismes, et des handicaps
 - Appliquer les dispositions du Règlement sanitaire international (2005)
 - Améliorer l'accès à des produits médicaux essentiels, de grande qualité et abordables
 - Agir sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé en tant que moyen de réduire les inégalités en santé au sein des pays et entre ceux-ci.

1.2 Indicateurs de résultats stratégiques et cibles retenus pour le suivi/évaluation du SCA2D

Indicateurs de suivi	Investigation	Année de référence	Valeur de référence	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000)	EDS/MICS	2012	50	40				31
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	EDS/MICS	2012	35,3	28				21
Taux de mortalité maternelle (décès /100 000 NV)	EDS/MICS	2012	172	122				99
Taux de prévalence du VIH des 15-49 ans (%)	EDS/MICS	2012	0,05	0,025				0,025
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%)	EDS/MICS	2012						
Taux de couverture vaccinale contre la rougeole (en %)	EDS/MICS	2012	83,5	100	100	100	100	100
Taux d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (en %)	EDS/MICS	2012	82	100	100	100	100	100
Taux d'utilisation des préservatifs lors des rapports sexuels à haut risque (en %)	EDS/MICS	2012	45,1	100	100	100	100	100
Taux d'incidence lié au paludisme (en %)	EDS/MICS	2012	9	16				9
Taux de prévalence liée à la tuberculose (en %)	EDS/MICS	2013	15	16				
Proportion d'enfants de moins de cinq ans dormant sous une moustiquaire imprégnée (en %)	EDS/MICS	2012	61	100	100	100	100	100
Proportion des enfants de moins de 5 ans ayant la fièvre qui ont été traités avec des médicaments antipaludéens appropriés (en %)	EDS/MICS	2012	27,8	100	100	100	100	100
Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable (%)	EDS/MICS	2012	22,4	50	54	58	62	66
Proportion de la population utilisant une installation améliorée d'assainissement (%)	EDS/MICS	2012	50	66	67,8	69,6	71,4	73

Source : Union des Comores, Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D, 2015-2019), 30 mai 2014

1.3 Système d'information et Eléments de crédibilité de la matrice d'indicateurs de suivi-évaluation du SCA2D

- ✚ Le Système d'Information Sanitaire (SIS) joue un rôle majeur dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement sanitaire, sur la base de l'outil d'information GESIS, un cadre normatif mis en place en 2013 dans les régions et les districts sanitaires. Ce dispositif de statistiques de routine est complété par des enquêtes, avec l'appui de l'INSEED notamment ;
- ✚ Les indicateurs de résultats stratégiques du SCA2D sont observés sur la base d'une enquête à périodicité quinquennale de type EDSC/MICS ;
- ✚ Les objectifs spécifiques du SCA2D visent en matière de santé, la réalisation des OMD en 2015 et au-delà ;
- ✚ Des réflexions sont en cours sur le plan mondial pour définir un agenda du développement post-2015, qui au stade actuel, comporte les thématiques suivantes : accès universel à une couverture maladie à un coût abordable; élimination de la malnutrition et de la mortalité maternelle, néo-natale et infantile des suites de maladies évitables; disponibilité de médicaments essentiels; santé et droits sexuels et procréatifs des femmes; couverture vaccinale; élimination du paludisme et réalisation de la vision d'un avenir sans sida ni tuberculose; allègement du fardeau que représentent les maladies non transmissibles, notamment les maladies mentales, les lésions du système nerveux et les traumatismes ultérieurs à des accidents de la route; et promotion de

comportements sains, y compris en rapport aux ressources en eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Ceci va certainement engendrer des besoins nouveaux d'indicateurs de suivi/évaluation en complément de ceux du SCA2D, notamment liés aux causes de mortalité (tuberculose, paludisme, VIH, circulation routière), les grossesses précoces, et l'exclusion du système de santé pour des raisons économiques.

2. Planification sectorielle, Suivi et Evaluation

Citer les documents de planification sectorielle et résumer le dispositif de suivi-évaluation

Le Plan National de Développement du Système d'Information Sanitaire (PNDSIS 2010-2014), composante majeure de la Politique Nationale de Santé, a comporté six objectifs spécifiques : (i) Améliorer la coordination, le pilotage et l'intégration des interventions du SIS ; (ii) Assurer la disponibilité et l'utilisation de données fiables suivant la CIM et le système GPS pour la planification, la gestion et la prise de décision ; (iii) Assurer que les indicateurs retenus répondent aux critères techniques requis et aux besoins de tous les partenaires ; (iv) Assurer l'intégration de tous les sous-systèmes du SIS pour une meilleure efficacité et efficience du système ; (v) Assurer le financement du développement du SIS ; (vi) Assurer la mise en œuvre effective du plan de développement du SIS à travers la réalisation d'activités régulières de suivi/évaluation.

Le dispositif de suivi/évaluation repose sur l'outil SIS supervisé par un Comité de Pilotage au niveau national et dans chaque île, et par un Comité de coordination, mais qui n'ont pas été fonctionnels.

3. Cadre institutionnel et organisation de la collecte et de la diffusion des statistiques

Décrire le cadre institutionnel et l'organisation de la collecte et de la diffusion des données dans le domaine statistique et le rôle joué par l'INSEED

La Direction de l'Information et des Statistiques (DISS) est créée par Décret N°10-093/PR su 14 Aout 2010 érigeant la Direction des études, de la planification et des statistiques sanitaires en Direction Générale (DGEPS).

3.1 Politique sectorielle et décentralisation

Le système de santé de type pyramidal avec trois niveaux : central, régional et périphérique. Les régions sanitaires sont les îles autonomes et comprennent au total 17 districts sanitaires. Et chaque district sanitaire comprend un centre de santé de district et des formations sanitaires (CMC, CSF, CS ou PS).

3.2 Statistiques administratives

L'établissement des statistiques de routine reposent sur l'établissement d'un Rapport mensuel d'activités (RMA) sur la base de données de base des services de santé (dossiers de santé, banques des services de santé, banques des ressources).

3.3 Dispositif d'enquêtes et d'études

Sur la période 2008-2014, les enquêtes et études suivantes ont été réalisées :

- Comptes nationaux de santé (CNS-2011)
- La réalisation d'enquêtes :
 - Enquête Démographique et de Santé et à indicateurs multiples (EDSC-MICS III-2012)
 - Enquête de Couverture Vaccinale (ECV-2013)
 - Infections Sexuellement Transmissibles (IST-2011)
 - Malaria Indicator Survey (MIS-2014)
 - Facteurs de risque des maladies non transmissibles (STEPWISE-2010)

Une évaluation des structures de santé est en cours de réalisation et serait finalisée en juillet 2015. De même, les comptes nationaux de la santé sont en cours d'actualisation.

4. Ressources pour la production des statistiques

Synthétiser les qualifications du personnel participant en termes de sa capacité à produire des données statistiques qui respectent les normes demandées, ainsi que le niveau de compétence nationale. Donner un aperçu des ressources et contraintes financières et le cadre de travail

Le problème de ressources humaines se pose à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Il ya un statisticien au niveau central et à Anjouan, et aucun cadre statisticien en Grande-Comore et à Mohéli. Dans les structures

sanitaires, la responsabilité de l'information sanitaire est généralement dévolue aux Majors, et à des responsables de collecte dans le cas des programmes verticaux. Un système de motivation est mis en place pour les responsables de collecte par les programmes verticaux. Cet état de fait crée un dysfonctionnement du processus de collecte en raison de la démotivation du personnel impliqué dans le SIS de routine, avec comme conséquence, l'absence de mise en place des outils harmonisés de collecte validés en 2009/2010.

Pour pallier à l'insuffisance des ressources humaines, les services ont recours à des stagiaires.

Une formation en cascade est organisée à l'attention des médecins-chefs et des majors sur les outils du SIS et le processus de collecte des données.

Le parc informatique reste peu développé et il n'y a pas d'ordinateurs dédiés au SIS (1 district sur 3 à Mwali a un ordinateur fonctionnel et 1 sur 7 à Ngazidja, Ndzuwani ???) avec en plus, des ruptures fréquentes d'énergie électrique. La saisie des données du SIS se fait de manière centralisée au niveau des DRS, sur la base de l'outil informatique GESIS. Toutefois, le circuit de l'information n'est pas organisé en réseau entre la DISS et les DRS, et il n'y a pas de banque de données centralisatrice.

Il n'y a pas de budget propre dédié à la production statistique et le dispositif fonctionne grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers (UNICEF, OMS, UNFPA,). L'absence de ressources propres présente un risque de blocage des activités de collecte de routine à l'exemple de la rupture de registre observée en fin d'année 2014.

5. Disponibilités des données et systèmes d'information existants

Indiquer le niveau de complétude et de qualité des données disponibles (domaine couvert, sources existantes, résultats des enquêtes auprès des utilisateurs, etc.), les problèmes de cohérence et de définition; les flux de données et les systèmes d'information existants

Le système de santé composé des secteurs public et privé, est de type pyramidal avec trois niveaux : central, régional et périphérique. Les données proviennent du dispositif d'enquêtes et études (cf 3.3) et du système d'information courante. Elles visent la production d'indicateurs portant sur les déterminants de la santé (facteurs socioéconomiques et démographiques, facteurs de risque), les états de santé (mortalité, morbidité / invalidité) et le fonctionnement du système de santé (intrants, extrants, résultats).

Le système d'information sanitaire courante repose sur trois sous-systèmes :

- le dispositif statistique des structures périphériques avec un outil de collecte dit harmonisé ;
- les programmes verticaux (SR, VIH/SIDA, PEV, etc ...) ayant chacun ses outils et canevas de collecte des données ;
- et l'information hospitalière qui n'est pas encore intégrée dans le cadre normatif en vigueur mis en place avec l'introduction de l'outil informatique GESIS.

La coordination du SIS n'est pas fonctionnelle et l'on assiste à la multiplication des outils et canevas de collecte par les programmes verticaux, du fait des faiblesses du dispositif courant et de la nécessité d'une réponse adéquate à des besoins nouveaux d'information statistique.

5.1 Éléments sur l'Exactitude et la Fiabilité

La complétude du système de collecte de données de routine dans les Centres de Santé de District est évaluée en 2010/2011 à environ 75%. Et les données du secteur privé lucratif restent incomplètes.

5.2 Éléments sur l'Intégrité et la Rigueur méthodologique

Les données et indicateurs sont assez mal définis en l'absence de métadonnées. Et il n'y pas de procédures écrites de collecte et de contrôle qualité des données.

5.3 Éléments sur l'Utilité et l'Accessibilité

Mise à part la réalisation d'enquêtes et études ponctuelles (cf 3.3), la production statistique se résume à la production et à la publication de l'annuaire des statistiques sanitaires 2010/2011 et la production de bulletin trimestriel des programmes verticaux. L'annuaire statistique 2012/2014 est en cours d'élaboration.

Aux problèmes de disponibilité en temps voulu aux différents niveaux de la pyramide sanitaire, s'ajoute l'insuffisance de culture de l'information à tout le niveau pour la gestion des données sanitaires, la diffusion et l'archivage.

6. Rappel des normes reconnues en matière de qualité statistique dans le domaine statistique concerné

Les critères de qualité sont les suivants: la pertinence, la couverture, des délais de publication, la non-duplication de la collecte, le respect de la méthodologie convenue, des normes et des classifications internationales aux fins des comparaisons et des analyses

7. Pistes d'amélioration des statistiques dans le domaine statistique concerné

7.1 Références utiles

- ✚ Le réseau de métrologie sanitaire a élaboré des études de cas et des normes applicables au suivi des résultats des systèmes de santé : <http://www.who.int/healthmetrics/en/>
- ✚ l'OMS a développé une plateforme de *surveillance des systèmes de santé des pays*, qui vise à améliorer la disponibilité, la qualité et l'utilisation des données nécessaires pour surveiller les progrès et les résultats en matière de santé et documenter les examens du domaine de la santé du pays et planifier les processus : http://www.who.int/healthinfo/country_monitoring_evaluation/en/index.html#
- ✚ OMS, Interventions prioritaires pour renforcer les systèmes nationaux d'information sanitaire en Afrique, Organisation mondiale de la Santé, Comité régional de l'Afrique Brazzaville, Congo, 30 août – 3 septembre 2004
- ✚ PASCO / CREDES, Mission d'appui à la DISS, Rapport final : « Évaluation – planification du Système d'Information Sanitaire » ; 13 octobre au 3 novembre 2014

7.2 Activités prévues par la DISS

Résumer les principales activités prévues à court et moyen terme dans le domaine statistique.

- ✓ Etude en cours sur la mise en place d'un Observatoire de la Santé (termes de référence)
- ✓ Finalisation et mise en œuvre du PNDSIS 2015-2019
- ✓ Mise en place d'une nouvelle Carte sanitaire
- ✓ Réunion tous les deux ans, avec les partenaires du SIS
- ✓ Contribuer à la mise en place d'un dispositif d'état-civil

7.3 Activités critiques nécessaires dans la double perspective de qualité statistique et déconcentration

Le système de statistiques de santé a pour vocation première de produire un ensemble cohérent d'indicateurs sur la santé qui peut être utilisé pour effectuer le suivi de la politique de santé. Les données doivent être disponibles et à jour à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, compatibles avec les normes et classifications internationales, et répondre aux besoins de nombreux utilisateurs. La diffusion des statistiques devrait continuer à se faire suivant les niveaux de la pyramide sanitaire. Au vu du bilan de la situation de la demande et de l'offre statistique synthétisé ci-dessus et des particularités des statistiques de santé, il apparaît que des activités critiques doivent être réalisées dans le sens du respect des normes relatives à la pertinence, à la couverture et aux délais de publication :

- i. Mettre en place un Groupe de travail pour mettre à jour les outils harmonisés de collecte de données sur la base des besoins prioritaires des utilisateurs, et proposer un dispositif harmonisé de collecte et de traitement des données statistiques dans toutes les structures sanitaires publiques et privées, incluant l'information hospitalière ;
- ii. Elaborer un manuel de procédures incluant des dispositions relatives à la coordination de la collecte et du traitement des données, au processus de qualité statistique, et à l'utilisation et à la diffusion des résultats statistiques ;
- iii. Concevoir une banque de données centralisées et veiller à la généralisation de la décentralisation de la saisie et du traitement des informations au niveau des îles autonomes dans l'objectif de publier des résultats statistiques
- iv. Former et informer le personnel aux différents niveaux sur les nouvelles adaptations des outils du SIS et pour une meilleure appropriation des manuels de procédure
- v. Mettre en ligne les informations sanitaires pour consultation par les programmes et partenaires en santé publique ;
- vi. Mettre en place un groupe de travail -INSEED, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, et Ministère de la Santé- pour étudier les modalités de mise en place d'un dispositif statistique d'état-civil
- vii. Mettre en place un financement sécurisé et durable pour le dispositif harmonisé de collecte et de traitement et de diffusion des statistiques de santé -SIS et programmes d'enquêtes-.

8. Progrès réalisé dans le domaine statistique depuis la précédente évaluation

L'évaluation du SIS a été faite du 13 octobre au 3 novembre 2014 en utilisant le cadre Health Metrics Network (HMN), en même temps que celle du PNDSIS 2010-2014. Cette évaluation du SIS intervient après celle de 2007 qui a été faite avec la même méthodologie. Le constat global est le suivant :

- ✚ Sur 47 actions planifiées dans le PNDSIS 2010-2014, seules 20 % ont été réalisées et 29 % l'ont été partiellement, principalement pour les composantes relatives aux indicateurs et aux sources de données du SIS. 51 % des actions n'ont pas été réalisées concernant principalement les composantes des ressources, de la gestion des données et de la diffusion et de l'utilisation de l'information selon la typologie du cadre HMN ;
- ✚ Les ressources du SIS sont globalement jugées insuffisantes pour un fonctionnement effectif du SNIS. Quelques légers progrès sont enregistrés à Ndzuwani et à Mwali. A Ngazidja la situation des ressources est restée stationnaire, et au niveau central, un recul net est observé ;
- ✚ La disponibilité d'un ensemble minimum d'indicateurs à tous les niveaux, est jugée satisfaisante à l'exception de Ngazidja, qui contraste avec l'absence de métadonnées, de coordination du SIS, et de base de données centralisatrice ;
- ✚ Une insuffisance dans la diffusion et l'utilisation des données.

Fiche de synthèse : Education et Alphabétisation

1. Plan National de Développement ou du Plan Stratégique en cours

- Plan Directeur de l'Education 2010-2015
- Plan Intérimaire de l'Education (PIE) 2013-2015

1.1 But et stratégies

- Inscrire le système éducatif dans la dynamique du développement du pays
 - Déployer des efforts significatifs pour progresser vers l'atteinte des objectifs de l'EPT et des OMD ;
 - Créer les conditions d'optimisation des ressources de l'éducation en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité des services éducatifs pour leur transformation en résultats concrets chez les élèves à tous les niveaux du système éducatif ;
 - Améliorer la gestion et le pilotage du système en mettant l'accent sur la culture des normes et des résultats.

1.2 Indicateurs de résultats stratégiques retenus pour le suivi/évaluation du SCA2D

Indicateurs de suivi	Investigation	Année de référence	Valeur de référence	2015	2016	2017	2018	2019
Taux net de scolarisation primaire	MICS	2011	79,4	95	95,8	96,3	97,1	98,5
Taux d'achèvement au primaire	SIGE	2011	63,2	74	76,3	78,5	80,6	82,3
Indice de parité fille/garçon dans le primaire	SIGE	2011	0,9	1	1	1	1	1
Indice de parité fille/garçon dans le secondaire 1er cycle	SIGE	2011	0,9	1	1	1	1	1
Taux d'alphabétisation des adultes de 15-24 ans	MICS	2011	68	70,6	71,9	73,2	74,5	76

Source : Union des Comores, Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D, 2015-2019), 30 mai 2014

1.3 Système d'information et Eléments de crédibilité de la matrice d'indicateurs de suivi-évaluation du SCA2D

- ✚ Le taux net de scolarisation au primaire et le Taux d'alphabétisation des adultes ne sont observables que par voie d'enquêtes auprès des ménages de type MICS ;
- ✚ Les autres indicateurs sont observables annuellement à partir des statistiques scolaires de routine ;
- ✚ Le dispositif statistique actuel de routine offre la possibilité de production d'indicateurs liés à la couverture et à l'accès à l'éducation, d'une part, et de quelques données visant l'optimisation de l'utilisation des ressources, d'autre part. En revanche, il ne permet pas la production de données permettant d'apprécier la qualité et l'efficacité des services éducatifs ;
- ✚ Les objectifs spécifiques du SCA2D visent particulièrement le développement de la couverture préscolaire, l'achèvement universel dans l'enseignement primaire et secondaire, le développement de la formation professionnelle et techniques, et la réduction de l'analphabétisme des adultes ;
- ✚ Des réflexions sont en cours sur le plan mondial pour définir un agenda du développement post-2015 dans la continuité des objectifs de l'EPT et des OMD, qui au stade actuel, comporte les thématiques suivantes : acquisition de compétences pertinentes (vie courante, formation professionnelle, sciences, sport, culture), éducation de qualité, évolution de la technologie et insertion dans le marché mondial du travail. L'agenda post 2015 va certainement engendrer des besoins nouveaux en indicateurs.

2. Planification sectorielle, Suivi et Evaluation

Citer les documents de planification sectorielle et résumer le dispositif de suivi-évaluation

La DGPEP détermine les objectifs, les stratégies et le plan de financement du secteur de l'éducation et de la formation, sur la base du Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE).

Il n'existe pas de dispositif de suivi et d'évaluation avec des mécanismes de type revue annuelle.

3. Cadre institutionnel et organisation de la collecte et de la diffusion des statistiques

Décrire le cadre institutionnel et l'organisation de la collecte et de la diffusion des données dans le domaine statistique et le rôle joué par l'INSEED

3.1 Politique sectorielle et décentralisation

La DGPEP est placée sous la tutelle du Secrétariat générale du MEN. Elle supervise les activités des services de la planification des CEIA et collaborent avec l'Inspection Générale de l'Education Nationale (IGEN), l'Office Nationale des Examens et Concours (ONEC) et la Direction des Ressources Humaine (DRH).

La chaîne de l'information repose sur les 28 CIPRS en Union des Comores (9 à Ndzuani, 3 à Mwali et 16 à Ngazidja). A la tête de chaque CIPR on trouve un inspecteur qui centralise les données statistiques pour acheminement au CEIA.

3.2 Statistiques administratives

Pour la production des données statistiques courantes, deux enquêtes sont réalisées au cours d'une année scolaire:

- l'enquête rapide réalisée auprès des établissements publics primaires et secondaires à la rentrée scolaire porte sur les structures pédagogiques, les effectifs élèves, le personnel enseignant et non enseignant au niveau des établissements publics;
- l'enquête annuelle réalisée en milieu d'année, vise à: (i) recenser les élèves des différents établissements publics et privés du pays; (ii) actualiser le fichier des personnels en poste dans les établissements ; (iii) inventorier les infrastructures, équipements et matériels pédagogiques (quantité et qualité); et (iv) évaluer les investissements locaux (part des communautés et de l'Etat), les aides apportées par d'autres pays, organismes et institutions étrangères.

3.3 Dispositif d'enquêtes et d'études

Il n'y a pas d'études spécifiques sur la demande d'éducation. Et sur la période récente, la seule enquête réalisée, EDSC-MICS II (2012), n'a porté que sur quelques aspects liés à la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, et l'alphabétisation

4. Ressources pour la production des statistiques

Synthétiser les qualifications du personnel participant en termes de sa capacité à produire des données statistiques qui respectent les normes demandées, ainsi que le niveau de compétence nationale. Donner un aperçu des ressources et contraintes financières et le cadre de travail

La DGPEP ne dispose pas de budget propre, et le personnel est insuffisant et peu qualifié en planification et statistique : 12 agents avec un seul spécialiste. De plus, la DGPEP fait face à une insuffisance des ressources matérielles et de l'équipement informatique.

Il n'a pas de logiciel approprié pour le traitement des données qui se fait depuis 2014 sur la base de MS ACCESS.

Les DPE des Îles autonomes ont les mêmes contraintes budgétaires et humaines, et le cadre de travail n'est pas adapté à la production statistique.

Le personnel d'enquête constitué par les responsables d'établissements, reçoit une prime d'incitation à la collecte des données.

La collecte, le traitement et la diffusion des données sont fortement dépendantes du financement extérieur (UNICEF, PREPEC) compromettant la pérennité du dispositif des statistiques de l'éducation.

5. Disponibilités des données et systèmes d'information existants

Indiquer le niveau de complétude et de qualité des données disponibles (domaine couvert, sources existantes, résultats des enquêtes auprès des utilisateurs, etc.), les problèmes de cohérence et de définition; les flux de données et les systèmes d'information existants

5.1 Éléments sur l'Exactitude et la Fiabilité

La collecte des données de routine sur la base des deux enquêtes annuelles, se heurte à de multiples difficultés opérationnelles avec un impact négatif sur l'exactitude et la fiabilité des données :

- Difficultés de collecte régulière des données faute de moyens financiers et logistiques ;
- Mobilité de chefs d'établissements qui sont les pourvoyeurs de l'information de base ;
- Faible couverture des établissements privés qui sont très divers (écoles maternelles, garderies, cases, etc.) et qui ne sont pas systématiquement répertoriés au niveau des CIPR ;
- Remontées tardives des questionnaires souvent par des voies informelles, occasionnant parfois des pertes ;

- Difficultés de reprographie pour la multiplication des documents, d'archivage et de stockage des données ;
- Incohérences de données sur l'âge et des données démographiques qui semblent avoir connu beaucoup de fluctuations ces dernières années, avec un impact négatif sur la crédibilité des indicateurs.

5.2 Eléments sur l'Intégrité et la Rigueur méthodologique

Les données et indicateurs sont en adéquation avec la CITE 2011. Toutefois, les métadonnées ne sont pas produites et publiées.

5.3 Eléments sur l'Utilité et l'Accessibilité

Fautes de capacités de traitement et d'analyse, la saisie des données est partiellement déconcentrée. La publication se fait sur la base d'un Tableau de bord annuel et d'un Annuaire statistique dont les derniers remontent à l'année scolaire 2013/2014 :

- ✓ DGPEP, Tableau de bord 2013/2014, Novembre 2014 ;
- ✓ DGPEP, Annuaire statistique 2013/2014, 2014.

D'autres documents sont publiés, des bulletins statistiques et un dépliant portant sur les principaux indicateurs du système éducatif, ainsi que le Rapport d'État sur le Système Éducatif National (RESEN) démarré en 2010 et finalisé en 2012 en vue de promouvoir une nouvelle politique éducative dans le cadre de l'Éducation Pour Tous (EPT).

Ces publications respectent relativement les délais prescrits par le SGDD. Le traitement des données de l'enquête exhaustive annuelle est fait avec une avance, mais leur publication est retardée pour tenir compte des résultats des examens officiels.

Le Tableau de bord est produit avec quelques données rétrospectives et des graphiques. Sa publication a été régulière ces dernières années sauf en 2008 et 2009. A l'inverse, la production de l'Annuaire statistique reprend après 12 ans d'interruption.

Le site internet du Ministère vient d'être créé et faciliterait l'accessibilité des publications des statistiques de l'éducation.

6. Rappel des normes reconnues en matière de qualité statistique dans le domaine statistique concerné

Les critères de qualité sont les suivants: la pertinence, la précision, le respect des délais et la ponctualité, la cohérence, l'accessibilité et la clarté, la comparabilité et la complétude

7. Pistes d'amélioration des statistiques dans le domaine statistique concerné

7.1 Références utiles

- ✚ L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a défini et maintient une liste complète d'indicateurs de l'éducation, avec leurs définitions, finalités, méthodes de calcul et formules : <http://www.uis.unesco.org/Pages/default.aspx>
- ✚ L'ISU tient à jour un glossaire multilingue des termes statistiques relatifs à l'éducation qui fournit la traduction des principaux concepts sur l'éducation : <http://glossary.uis.unesco.org/glossary/fr/home>
- ✚ L'ISU tient à jour une Base de données mondiales sur l'éducation provenant des données administratives en combinaison avec des enquêtes nationales : http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=143&IF_Language=fra
Des Systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) sont en place dans la plupart des pays en développement pour recueillir, traiter et analyser les données statistiques sur le système d'éducation afin d'améliorer la planification au sein du secteur et orienter la formulation des réformes en matière d'éducation : <http://www.infodev.org/articles/quick-guide-useful-resources-related-education-management-information-systems-emis>

7.2 Activités prévues par la DGPEP

Résumer les principales activités prévues à court et moyen terme dans le domaine statistique.

7.3 Activités critiques nécessaires dans la double perspective de qualité statistique et déconcentration

Les activités prévues sont :

- viii. La validation du projet de Document-cadre de politique nationale de renforcement des capacités du système statistique de l'Education (SISED), visant :
 - a. La structuration du dispositif statistique, et l'élaboration d'un manuel de procédures incluant des dispositions relatives à la coordination de la collecte et du traitement des données, au processus de qualité statistique, et à l'utilisation et à la diffusion des résultats statistiques ;
 - b. La révision des indicateurs et des outils harmonisés de collecte et de traitement des données ;
 - c. La mise en place d'un logiciel statistique approprié (STATEDUC) dans la perspective d'une déconcentration effective de la saisie et du traitement des données ;
 - d. La conception et la mise en place d'une base de données centralisées ;
 - e. Et le renforcement des capacités humaines et techniques, en matière de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques de l'Education.
- ix. Elaboration d'un Plan d'action et mise en place de l'Observatoire arabe des statistiques de l'Education (ALESCO) dont le siège est à Tunis, l'Arrêté de mise en place étant signé.

8. Progrès réalisé dans le domaine statistique depuis la précédente évaluation



Fiche de synthèse : Population et Etat civil

1. Plan National de Développement ou du Plan Stratégique en cours

- Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D 2015-2019)

1.1 Objectifs globaux

- Renforcer les fondements d'une croissance économique, forte, viable, équitable et inclusive ;
- Améliorer la qualité de vie de la population et garantir l'équité dans l'accès aux services sociaux de base ;
- Promouvoir le patrimoine naturel et culturel et l'utilisation optimale des ressources naturelles ;
- Promouvoir la bonne gouvernance.

En plus des objectifs spécifiques du SCA2D, il y a lieu de rappeler les orientations majeures de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil

- ✚ 1^{ère} Conférence en Tanzanie, Aout 2010 ; Décision de mise en place d'un système fonctionnel d'enregistrement des faits d'état civil, base pour bâtir des systèmes juridiques et d'administration publique moderne ; <http://www.uneca.org/cr-ministerial-conference/>
- ✚ 2^{ème} Conférence à Durban - Afrique du Sud, 6-7 septembre 2012, Amélioration de l'enregistrement des faits et des statistiques d'état civil en Afrique ; <http://www.uneca.org/cr-ministerial-conference/>
- ✚ 3^{ème} à Yamoussoukro - Côte d'Ivoire, 9-13 février 2015; Promouvoir l'utilisation de l'état-civil en appui à la bonne gouvernance en Afrique : <http://crmc3.org/index.php>

1.2 Indicateurs de résultats stratégiques retenus pour le suivi/évaluation du SCA2D

- ✓ Il n'y a pas d'indicateurs retenus pour le suivi/évaluation du SCA2D. Toutefois, le dispositif statistique de population et d'état civil, permet de cerner la structure et la dynamique de population, et de produire des indicateurs qui servent au suivi et à l'évaluation des programmes de développement aux niveaux national, régional et sectoriel ;
- ✓ Les réflexions en cours sur l'agenda du développement post-2015, portent en particulier sur des besoins en données et indicateurs portant sur les causes de la mortalité et les dynamiques de population à l'intérieur du pays, des thèmes qui sont étroitement liés à la mise en place d'un dispositif statistique d'état civil.

1.3 Système d'information et Eléments de crédibilité de la matrice d'indicateurs de suivi-évaluation du SCA2D



2. Planification sectorielle, Suivi et Evaluation

Citer les documents de planification sectorielle et résumer le dispositif de suivi-évaluation

3. Cadre institutionnel et organisation de la collecte et de la diffusion des statistiques

Décrire le cadre institutionnel et l'organisation de la collecte et de la diffusion des données dans le domaine statistique et le rôle joué par l'INSEED

3.1 Politique sectorielle et décentralisation

Le système d'état civil est régi par la loi 84-11/PR du 19 octobre 1984. La compétence relative à l'état-civil est exercée par les communes instituées par la Loi N°11-005/AU du 7 avril 2011 relative à la décentralisation au sein de l'Union des Comores, qui confère aux Maires, le rôle d'Officiers d'état-civil.

Toutefois, l'organisation et la gestion de l'état-civil ne sont pas encore harmonisées. A Ndzuwani, les services d'état-civil est assuré par les mairies depuis 1999. Et jusqu'à date, ces services sont fournis par les préfectures à Ngazidja et Mwali.

A fin mai 2015, tous les Maires élus seront installés sur l'ensemble du territoire, et une réflexion est en cours au Ministère chargé de l'Intérieur, au sujet du transfert des compétences.

La Loi N°11-006/AU du 2 mai 2011 portant organisation territoriale de l'Union des Comores, fixe à 58 le nombre de communes sur l'ensemble du territoire (28 à Ngazidja, 20 à Ndzuwani, et 6 à Mwali).

Le Ministère en charge de l'intérieur a la responsabilité administrative relative à l'organisation du système d'état-civil, avec l'implication des acteurs institutionnels suivants : Ministère de la Justice, Ministère de la Santé et Ministère des Relations extérieures

Une réflexion conjointe Coordination Nationale des Préfectures / INSEED, est nécessaire pour asseoir un dispositif statistique d'état-civil conformément à l'article 6 de la Loi N°11-003/AU du 26 mars 2011 portant organisation et réglementation des activités statistiques aux Comores. Cette initiative conjointe compléterait le processus de réforme de l'état-civil et en particulier, la réactualisation du projet de réhabilitation de l'état-civil élaboré en 2008.

3.2 Statistiques administratives

La Coordination Nationale des Préfectures placée sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur, a la responsabilité de superviser les entités régionales et locales en charge de l'état-civil (Quelle est la relation avec la Direction Nationale de la Décentralisation qui s'est appropriée le projet de réhabilitation du système de l'Etat civil aux Comores finalisé en 2008 par le Ministère de la Justice et le Commissariat général, à l'occasion d'une réunion en date du 12 février 2012) ? A ce titre, elle a produit quelques tableaux statistiques sur la base d'un comptage simple de certains faits d'état-civil. Il n'existe pas de dispositif statistique d'état-civil et il y a lieu de vérifier si le mandat de production statistique est clairement donné à la Coordination Nationale des Préfectures.

3.3 Dispositif d'enquêtes et d'études

Le Décret N°14-007/PR du 10 janvier 2014, portant attributions et fonctionnement de l'INSEED, confère à l'institut, le mandat de réaliser les enquêtes d'inventaire à couverture nationale, notamment les recensements généraux de population.

Depuis son indépendance en 1975, l'Union des Comores a réalisé trois recensements généraux de la population et de l'habitat (RGHP), respectivement en 1980, 1991, et 2003. Et le 4^{ème} RGPH est en cours de préparation par Décret n° 14-144/PR du 20 septembre 2014.

4. Ressources pour la production des statistiques

Synthétiser les qualifications du personnel participant en termes de sa capacité à produire des données statistiques qui respectent les normes demandées, ainsi que le niveau de compétence nationale. Donner un aperçu des ressources et contraintes financières et le cadre de travail

Le personnel en charge de l'état-civil à Ngazidja et Mwali, exerce au niveau des préfectures formé à Ngazidja et n'est pas suffisamment formé. A Ndzuwani, 3 agents sont affectés dans chacune des 20 mairies pour gérer l'état-civil et ils ont été formés.

Les moyens matériels et financiers alloués aux centres d'état-civil sont insuffisants et leur mode de gestion resterait opaque. La Coordination Nationale des Préfectures estime cependant, que les ressources financières générées seraient suffisantes pour assurer le fonctionnement régulier du système d'état-civil.

5. Disponibilités des données et systèmes d'information existants

Indiquer le niveau de complétude et de qualité des données disponibles (domaine couvert, sources existantes, résultats des enquêtes auprès des utilisateurs, etc.), les problèmes de cohérence et de définition; les flux de données et les systèmes d'information existants

Des registres sont tenus dans les préfectures et les mairies. Et dans le cas de Ngazidja, 3 cahiers sont remis aux Chefs de villages pour transcrire les faits relatifs aux naissances, aux décès et aux mariages.

5.1 Eléments sur l'Exactitude et la Fiabilité

Les textes régissant l'état-civil sont en grande partie méconnus. Les populations ne sont pas suffisamment sensibilisées et ignorent l'importance des actes d'état-civil. Il en découle une faiblesse de la fréquentation des services d'état civil et par voie de conséquence, un sous-enregistrement des données.

Par rapport aux naissances, le sous-enregistrement résulterait du fait que près de 22 % des accouchements se font à domicile et 76 % dans un établissement hospitalier (EDSC-MICS III, 2012). On estime actuellement qu'entre 10,7% et 17% des enfants de moins de 5 ans ne sont pas enregistrés à l'état civil, un phénomène qui peut avoir une grande ampleur, notamment du fait que sur le plan socioculturel, les naissances se conçoivent dans le cadre du mariage.

Par rapport au mariage, il a lieu de rappeler deux observations importantes. L'état matrimonial d'une personne se définit par rapport au mariage religieux fondé sur les principes de l'islam et qui est la première étape avant le mariage coutumier. D'après l'EDSC-MICS III, le mariage précoce représente un phénomène assez important ; 6 à 12 % des femmes et 1 à 4 % des hommes, âgés de 15-49 ans sont entrées en première union dès l'âge de 15 ans. Le constat actuel est que les mariages sont rarement transcrits dans les registres d'Etat civil et les dispositions du code de la famille de juin 2005 sur la célébration du mariage ne sont pas respectées, en particulier sur les délais d'enregistrement du mariage.

En matière de décès, il semble qu'il y a un sous-enregistrement ou des déclarations hors délai légal à l'état civil.

Le mécanisme du jugement supplétif supposé servir de palliatif aux dysfonctionnements du système d'état civil, conduirait à des pratiques qui rendent peu fiable, la transcription des faits notamment liés à l'âge et à l'identité.

5.2 Eléments sur l'Intégrité et la Rigueur méthodologique

Aucun traitement statistique n'est régulièrement fait en raison de l'absence d'organisation du dispositif et des faibles capacités humaines et techniques.

5.3 Eléments sur l'Utilité et l'Accessibilité

6. Rappel des normes reconnues en matière de qualité statistique dans le domaine statistique concerné

Les critères de qualité sont les suivants: l'existence d'un registre de population universel et à jour, sa complétude par rapport à la population statistique estimée des différents faits d'état civil, la mise en œuvre des concepts et classifications internationales aux fins des comparaisons et d'analyses.

7. Pistes d'amélioration des statistiques dans le domaine statistique concerné

7.1 Références utiles

- ✚ Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation, Chargé des Relations avec les Institutions, Guide de l'Etat-civil de l'Union des Comores, Février 2012
- ✚ Division statistique des Nations Unies, Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, 2ème révision ; Ouvrage de référence des statistiques de l'état civil et de l'enregistrement des faits d'état civil ; http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_19rev2E.pdf
- ✚ 1^{ère} Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, Tanzanie, Aout 2010 ; Décision de mise en place d'un système fonctionnel d'enregistrement des faits d'état civil, base pour bâtir des systèmes juridiques et d'administration publique moderne ; <http://www.uneca.org/cr-ministerial-conference/>
- ✚ Déclaration des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil : Amélioration de l'enregistrement des faits et des statistiques d'état civil en Afrique ; <http://ecastats.uneca.org/acswweb/Portals/0/CRVS/ACS10-TRF.Rev24Aug10-CRVS-Final%20D%C3%A9claration%20minist%C3%A9rielle.pdf>
- ✚ 2^{ème} Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, Durban - Afrique du Sud, 6-7 septembre 2012 ; <http://www.uneca.org/cr-ministerial-conference/>
- ✚ 3^{ème} Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, Yamoussoukro – Côte d'Ivoire, 9-13 février 2015; Promouvoir l'utilisation de l'état-civil en appui à la bonne gouvernance en Afrique : <http://crmc3.org/index.php>
- ✚ Centre Africain pour la Statistique ; A l'issue du 6^{ème} Symposium africain pour le développement de la statistique (SDSA, <http://www.statssa.gov.za/assd2010/>), il a été décidé de renforcer les systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Afrique (CRVS, <http://ecastats.uneca.org/acswweb/FocusAreas/CRVS/tabid/633/language/en-US/Default.aspx>) pendant la période allant de 2012 à 2016. Un plan à moyen terme et un programme de travail sont en cours (<http://ecastats.uneca.org/acswweb/FocusAreas/CRVS/PostMinisterialConferenceCRVS/tabid/886/language/en/Default.aspx>)
- ✚ 7^{ème} Symposium africain pour le développement de la statistique (SDSA, Cape Town - Afrique du Sud, 18-23 janvier 2012) placé sous le thème « Améliorer l'infrastructure humaine et institutionnelle des systèmes d'état civil et des statistiques d'état civil » ; http://www.statssa.gov.za/assd2012/7th_ASSD_concept_note_French.pdf

- ✚ 8^{ème} Symposium africain pour le développement de la statistique (SDSA, Yamoussoukro-Côte d'Ivoire, 27-29 novembre 2012) placé sous le thème « Normalisation des causes de décès et classifications statistiques en Afrique » ; <http://www.ins.ci/Symposium/index.html>
- ✚ Programme 2010 de recensement de la population et des logements, créé faciliter le partage des connaissances et des informations sur la réalisation des recensements entre pays ; http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/2010_PHC/default.htm
- ✚ Division de la population des Nations unies: Perspectives de la population mondiale, révision de 2012 ; http://esa.un.org/unpd/wpp/unpp/panel_population.htm
- ✚ FNUAP, Recensements de la population et des logements – stratégies de réduction des coûts ; <http://www.unfpa.org/public/cache/offonce/publications/pid/3180>
- ✚ FNUAP, Recensement des personnes: limiter les coûts du recensement et évaluation de méthodes de remplacement ; <http://www.unfpa.org/public/home/publications/pid/2374>

7.2 Activités prévues par la Coordination Nationale des Préfectures

Résumer les principales activités prévues à court et moyen terme dans le domaine statistique.

- ✓ Finalisation du projet de transfert des compétences aux maires élus
- ✓ Réactualisation du projet d'état civil aux Comores établi en 2008
- ✓ Réalisation d'une étude relative à l'actualisation de la Loi 84-10/PR du 15 mai 1984 relative à l'état civil
- ✓ Confection des registres d'état civil
- ✓ Formation du personnel en charge de la gestion et de l'enregistrement des faits d'état civil dans les communes
- ✓ Equipements des préfectures, mairies et hôpitaux pour faciliter l'enregistrement des faits d'état civil.

7.3 Activités critiques nécessaires dans la double perspective de qualité statistique et déconcentration

Le dispositif de statistiques de population et d'état civil est à construire et son importance est primordiale pour la planification, le suivi et l'évaluation de programmes publics dans la plupart des domaines sociaux et économiques. De plus, le pays s'est engagé dans un double processus de décentralisation et de bonne gouvernance, qui nécessite des données fiables sur la population et sa dynamique démographique :

- Les données sur la population sont utilisées pour garantir une répartition équitable des fonds publics aux plans régional et local ;
- Les statistiques sur les naissances et les décès sont utilisées pour analyser la fécondité et faire des projections de population en vue de l'estimation des besoins fondamentaux de la population ;
- Les statistiques d'état civil, si elles renseignent sur les causes de mortalité, permettent de d'analyser l'état de santé de la population et constituent la base d'études épidémiologiques.

L'importance primordiale des données de population est rappelée pour souligner que l'objectif majeur est de parvenir à un enregistrement universel des faits d'état civil, de fournir de meilleures statistiques entre deux recensements de population, et de réduire la fréquence d'enquêtes intercensitaires de grande échelle.

Le projet de réhabilitation du système de l'Etat civil aux Comores a été finalisé en 2008 par le Ministère de la Justice et le Commissariat général, avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNFPA. Il a été repris en 2012 par le Ministère de l'intérieur. Ce projet d'une durée de 5 ans et d'un coût de 933,6 millions de francs a eu pour objectif général de mettre en place d'ici 2013, un système d'état civil transparent, complet, fiable, moderne et pérenne, accessible et garantissant une disponibilité de données complète et de qualité. Trois objectifs spécifiques ont été retenus :

- Assurer la mobilisation, l'éducation et la participation de la population et des parties prenantes pour le succès de la Réhabilitation de l'état civil ;
- Mettre en place des structures du système d'état civil en conformité avec la loi sur l'étendue du territoire de l'Union y compris dans les chancelleries ;
- Mettre en œuvre un système d'information national intégrant les statistiques d'état civil au niveau de l'Union et au niveau des Îles.

Ce projet n'a pas été mis en œuvre, et le plaidoyer pour son financement a été engagé sur la base de deux importantes réunions. La première réunion portant sur le financement du projet, a été organisée le 20 février 2009, sous la présidence du Ministre de la Justice, assisté de son Secrétaire Général, avec la participation des représentants de l'UNICEF, de l'UNFPA, de la Ligue Arabe et de la Coopération Française. La deuxième réunion portant sur la mise en œuvre du plan d'action 2012 de la Direction Nationale de la Décentralisation, s'est déroulée le 16 février 2012, sous la présidence du Ministre de l'Intérieur, avec la participation du Régisseur du Programme de coopération décentralisé financé par l'Union Européenne, les chargés de programmes de l'UNICEF et du PNUD, ainsi que le Conseiller à la Coopération de l'Ambassade de France.

Ce projet de réhabilitation du système de l'état civil n'a pas été mis en œuvre faute de financement et de suivi. Il y a lieu de s'interroger sur la pertinence des activités qui ont été retenues et de leurs coûts. Ce projet doit être actualisé et son coût rationalisé. Il apparaît cependant, que des activités critiques doivent être réalisées dans le sens de la mise en place d'un registre de population universel, complet et à jour:

- i. Mettre en place un groupe de travail -INSEED, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, et Ministère de la Santé- pour étudier la faisabilité organisationnelle et institutionnelle d'un organe national chargé de l'Etat civil dans le sens d'un partage clair des responsabilités administratives et du mandat de production statistique ;
- ii. Réaliser une enquête CAP (Comportement, attitude et perception) sur les faits d'état civil ;
- iii. Mettre en place un groupe de travail -INSEED, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Ministère de la Santé, et Parties prenantes-, pour proposer les outils à mettre en place, et étudier le processus d'enregistrement et la remontée des différents documents et supports d'informations à mettre en place au niveau des Communes, afin de renforcer le système national d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil comme recommandé dans les trois Conférences ministérielles de l'Union Africaine ;
- iv. Réviser le projet de réhabilitation du système de l'état civil sur la base d'un principe de soutenabilité financière, et d'un objectif de mise en œuvre effective sur l'ensemble du territoire à l'issue des travaux de dénombrement dans le cadre du RGPH4.

8. Progrès réalisé dans le domaine statistique depuis la précédente évaluation



Fiche de synthèse : Justice

1. Plan National de Développement ou du Plan Stratégique en cours

- Politique Nationale de la Justice (cf SCA2D)

1.1 But et stratégies

- Renforcement de la gouvernance politique et de l'Etat de droit
 - Amélioration de l'efficacité du système judiciaire à travers le renforcement des capacités d'administration et de contrôle des juridictions ;
 - Renforcement de l'accès au droit et à la justice ainsi que la justice de proximité à travers une amélioration de la couverture du territoire des services judiciaires et le renforcement du dispositif d'accès à l'aide juridictionnelle aux plus pauvres ;
 - Promotion de l'indépendance et l'intégrité du pouvoir judiciaire en mettant notamment en place le Conseil Supérieur de la Magistrature ;
 - Renforcement des capacités des cours et des tribunaux à travers la formation du personnel de la justice – formation initiale et continue- et l'amélioration de l'environnement du travail moyennant une meilleure dotation de ressources matérielles aux juridictions, aux établissements pénitentiaires ainsi qu'aux services de police judiciaire ;
 - Renforcement des capacités institutionnelles du Ministère chargé de la Justice et amélioration de son organisation interne pour lui permettre de jouer le rôle de coordinateur de la réforme du secteur et d'animateur de la politique judiciaire ;
 - Promotion de la sécurité juridique à travers la compilation, l'harmonisation et l'actualisation du droit positif comorien et aussi par l'accès des outils de la justice aux magistrats et auxiliaires de justice. ;
 - Renforcement de l'administration pénitentiaire à travers l'amélioration des conditions des détenus, le renforcement des capacités, la sécurité et l'hygiène des prisons ainsi que les conditions des détenus, avec une attention particulière aux mineurs et aux femmes.

1.2 Indicateurs de résultats stratégiques retenus pour le suivi/évaluation du SCA2D

✓ néant

1.3 Système d'information et Eléments de crédibilité de la matrice d'indicateurs de suivi-évaluation du SCA2D

✚ Il n'y a pas de système d'information mis en place en matière de justice.

2. Planification sectorielle, Suivi et Evaluation

Citer les documents de planification sectorielle et résumer le dispositif de suivi-évaluation

La Direction Générale des Affaires judiciaires (DGAJ) a la responsabilité technique de la mise en œuvre de la politique en matière de justice. Elle est structurée en deux directions respectivement chargées des Ressources Humaines et de la Législation.

La DGAJ est fortement contrainte en ressources humaines, avec seulement 3 cadres.

Il n'y a pas de dispositif de suivi et d'évaluation de la politique en matière de justice. A la suite d'un plaidoyer auprès de l'UE, un appui à la modernisation du secteur de la justice est envisagé. A ce stade, trois ateliers ont été organisés pour circonscrire le projet d'appui de l'UE.

Compte tenu de l'importance de la Justice en tant que secteur prioritaire du SCA2D, il est envisagé dans le cadre de la révision de la Stratégie nationale de Développement de la statistique (SNDS 2015-2019), de concevoir et de mettre en place un système d'information et de statistiques pour les institutions de justice. Ce système d'information serait géré par une Cellule placée sous la responsabilité du Directeur Général de la DGAJ avec comme mandat de :

- ✓ Faciliter la collecte, la centralisation, l'intégration de données provenant des différentes juridictions du système de justice ;
- ✓ Maintenir et exploiter les données collectées afin de fournir la base analytique propre à la production d'indicateurs pertinents pour de décision au niveau du secteur de la justice.

3. Cadre institutionnel et organisation de la collecte et de la diffusion des statistiques

Décrire le cadre institutionnel et l'organisation de la collecte et de la diffusion des données dans le domaine statistique et le rôle joué par l'INSEED

3.1 Politique sectorielle et décentralisation

3.2 Statistiques administratives

Les institutions de la justice (Cours et Tribunaux, Police judiciaire, Administration pénitentiaire) tiennent régulièrement des registres utilisables à des fins statistiques, conformément à la Loi n°11-003/AU du 26 mars 2011 portant sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Ces registres constituent la base pour extraire et exploiter les variables statistiques, sur la base d'outils harmonisés et de mécanismes de partage et de remontée de l'information, entre les institutions de Justice et la DGAJ.

3.3 Dispositif d'enquêtes et d'études

.

4. Ressources pour la production des statistiques

Synthétiser les qualifications du personnel participant en termes de sa capacité à produire des données statistiques qui respectent les normes demandées, ainsi que le niveau de compétence nationale. Donner un aperçu des ressources et contraintes financières et le cadre de travail

5. Disponibilités des données et systèmes d'information existants

Indiquer le niveau de complétude et de qualité des données disponibles (domaine couvert, sources existantes, résultats des enquêtes auprès des utilisateurs, etc.), les problèmes de cohérence et de définition; les flux de données et les systèmes d'information existants

5.1 Eléments sur l'Exactitude et la Fiabilité

5.2 Eléments sur l'Intégrité et la Rigueur méthodologique

5.3 Eléments sur l'Utilité et l'Accessibilité

6. Rappel des normes reconnues en matière de qualité statistique dans le domaine statistique concerné

Plusieurs critères de qualité liés à l'environnement institutionnel et organisationnel, aux processus et produits statistiques, sont utilisés. Il s'agit de : l'indépendance professionnelle, le mandat pour la collecte de données, l'adéquation des ressources, l'engagement en matière de qualité, la confidentialité statistique, l'impartialité et l'objectivité, le développement de méthodologies et procédures statistiques appropriées, la charge non excessive pour les répondants, la pertinence, la fiabilité, l'actualité, la cohérence et la comparabilité et l'accessibilité par les utilisateurs

7. Pistes d'amélioration des statistiques dans le domaine statistique concerné

7.4 Références utiles

- 🚩 Nations Unies, Déclaration universelle des droits de l'Homme ; <http://www.un.org/fr/documents/udhr/index2.shtml>
- 🚩 Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC): Manuel pour l'élaboration d'un système de statistiques de la justice pénale ; http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/seriesf_89f.pdf

- ✚ Manuel pour la mesure des indicateurs de justice pour les mineurs ;
http://www.unodc.org/pdf/criminal_justice/06-55616_ebook.pdf

7.5 Activités prévues par la DGAF

Résumer les principales activités prévues à court et moyen terme dans le domaine statistique.

La DGAF est favorable à la création de la Cellule statistique (cf point 2.). Elle s'engage pour ce faire, à mobiliser deux stagiaires – Adjointes techniques de la Statistique, sur proposition de l'INSEED, placés sous la supervision technique de la DGAF et de l'INSEED, pour contribuer à la réalisation des activités ci-après.

7.6 Activités critiques nécessaires dans la double perspective de qualité statistique et déconcentration

- x. Création et mise en place d'un Groupe de travail, (DGAF, INSEED, et autres parties prenantes) chargé de concevoir le dispositif statistique en matière de justice ;
- xi. Définition des indicateurs prioritaires pour le suivi de la politique en matière de justice, par le Groupe de travail ;
- xii. Conception des outils harmonisés de collecte et de traitement des données statistiques, sous la supervision du Groupe de travail ;
- xiii. Elaborer un manuel de procédures incluant des dispositions relatives à la coordination de la collecte et du traitement des données, au processus de qualité statistique, et à l'utilisation et à la diffusion des résultats statistiques ;
- xiv. Mise en place et opérationnalisation des travaux de la Cellule statistique au sein de la DGAF.

8. Progrès réalisé dans le domaine statistique depuis la précédente évaluation



Fiche de synthèse : Agriculture et Pêche

1. Plan National de Développement ou du Plan Stratégique en cours

- Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D 2015-2019)

1.1 But et stratégies

- Développer une agriculture écologiquement intensive afin d'augmenter durablement la production agricole afin qu'elle contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, crée des emplois, distribue des revenus aux agriculteurs, procure des recettes d'exportation à l'Etat et préserve les milieux naturels et cultivés garants de sa durabilité et du développement des autres secteurs (tourisme, ressources en eau)
 - Améliorer la souveraineté alimentaire du pays en augmentant annuellement de 6 % sur la période 2015-2019, la production alimentaire en produits vivriers et maraîchers;
 - Inverser la tendance passée sur les cultures de rente pour, au moins, doubler en volume ou en valeur les exportations par des améliorations substantielles en termes de diversification, de transformation et d'accès au marché international ;
 - Réduire sensiblement la dépendance extérieure en viandes blanches, de 80 % en 2013 à moins de 30% à l'horizon 2019, à travers l'expansion de la production avicole, le développement de l'élevage des petits ruminants, et l'accroissement de la production laitière ;
 - Assurer un développement durable, en particulier à travers (i) la restauration du couvert forestier en ramenant la proportion des zones forestières à au moins 4,7 % du territoire national, (ii) le développement et la préservation d'aires protégées terrestres sur les massifs du Karthala et de Ntringui et marine sur la presqu'île de Bimbini, et l'élargissement du Parc de Mwali aux bassins versants, pour porter les zones marines et terrestres protégées à 3 % de la superficie totale du pays et (ii) les mesures nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques et atténuer leurs impacts actuels et futurs.
- Faire de la pêche un secteur qui apportera une contribution importante à la croissance économique (4,7% en moyenne et par an sur la période de la SCA2D contre 1,3% sur la période 2010-2013), au bien-être et à l'alimentation des populations par une gestion pérenne de la rente halieutique et un développement accéléré de la pêche et de la production aquacole

1.2 Indicateurs de résultats stratégiques retenus pour le suivi/évaluation du SCA2D

Indicateurs de suivi	Investigation	Année de référence	Valeur de référence	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de croissance du PIB agricole	Comptes nationaux			5,8	5,8	6	6	6,3
Part des superficies des zones marines et terrestres protégées		2012	0,6	1	1,5	2	2,5	3
Proportion du territoire couverte par les forêts		2012	2,2	6	6	6	6	6

Source : Union des Comores, Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D, 2015-2019), 30 mai 2014

1.3 Système d'information et Eléments de crédibilité de la matrice d'indicateurs de suivi-évaluation du SCA2D

- ✚ Le taux de croissance du PIB agricole est obtenu par estimation sur la base du RGA 2004 dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux ;
- ✚ Les deux autres indicateurs (Zones marines et terres protégées, Forêts) sont tirées du Rapport National sur les OMD, sans métadonnées et avec une indication de faible capacité d'observation statistique ;
- ✚ Dans le cadre des réflexions en cours sur l'agenda post du développement post-2015, la demande statistique s'oriente vers des thèmes importants liés à l'écosystème terrestre et marin, la malnutrition, les prix de produits alimentaires, et les émissions de gaz à effet de serre.

2. Planification sectorielle, Suivi et Evaluation

Citer les documents de planification sectorielle et résumer le dispositif de suivi-évaluation

Un séminaire annuel est organisé par le ministère avec une implication des îles autonomes, et ce, à trois niveaux que sont l'Etat, les Secrétaires Généraux, et les Techniciens.

3. Cadre institutionnel et organisation de la collecte et de la diffusion des statistiques

Décrire le cadre institutionnel et l'organisation de la collecte et de la diffusion des données dans le domaine statistique et le rôle joué par l'INSEED

Le Ministère de la Production, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat (MPEEIA) dispose d'un Service Planification, Suivi et Evaluation (SPSE) rattaché au Secrétariat Général.

La Direction Générale de la Pêche, rattachée au MPEEEIA, comprend un Service statistique, en plus du Centre National de Contrôle et de Surveillance des Pêches.

Dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre du Recensement Général de l'Agriculture, le Directeur Général de l'INSEED est désigné Président du Comité Technique.

3.1 Politique sectorielle et décentralisation

Le Chef du SPSE affirme que les liens fonctionnels avec les îles se font au coup par coup.

Dans le domaine de la Pêche, des Unités de gestion des projets, sont logées au sein des Directions Régionales de la Pêche, et elles dépendent directement du niveau national.

3.2 Statistiques administratives

Un dispositif de collecte des données a été mis en place en 2012 dans le cadre du projet APLACO (Agriculture, Santé, et Education) sur financement de l'UE, mais il n'a pas été fonctionnel. Les données collectées ont été incomplètes et l'analyse des données n'a pas été effectuée.

3.3 Dispositif d'enquêtes et d'études

Le dernier recensement de l'agriculture et de l'élevage a été effectué en 2004. Le dispositif permanent censé produire les données annuelles n'a pas été mis en place comme prévu en 2004.

Dans le domaine de la pêche, un dispositif statistique est mis en place dans le cadre des projets soutenus par les partenaires techniques et financiers (SMARTFISH (COI) et SWOFISH 1 (Banque Mondiale)). La collecte des données se fait sur la base d'une enquête auprès d'un échantillon de villages primaires (4 passages par mois) et de villages secondaires (1 passage par mois)²⁵. Le traitement des données se fait au niveau national et une Déclaration annuelle est faite auprès de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI).

4. Ressources pour la production des statistiques

Synthétiser les qualifications du personnel participant en termes de sa capacité à produire des données statistiques qui respectent les normes demandées, ainsi que le niveau de compétence nationale. Donner un aperçu des ressources et contraintes financières et le cadre de travail

Le Service de Planification, Suivi et Evaluation (SPSE) compte 3 cadres dont un statisticien recruté depuis 2010.

Le Service Statistique de la Direction Générale des Pêches a 3 cadres dont un administrateur des bases de données, et 2 agents

5. Disponibilités des données et systèmes d'information existants

Indiquer le niveau de complétude et de qualité des données disponibles (domaine couvert, sources existantes, résultats des enquêtes auprès des utilisateurs, etc.), les problèmes de cohérence et de définition; les flux de données et les systèmes d'information existants

5.1 Éléments sur l'Exactitude et la Fiabilité

5.2 Éléments sur l'Intégrité et la Rigueur méthodologique

5.3 Éléments sur l'Utilité et l'Accessibilité

Il n'y a pas de production statistique diffusée dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, mise à part le rapport du RGA 2004.

6. Rappel des normes reconnues en matière de qualité statistique dans le domaine statistique concerné

²⁵ Le critère de différenciation entre villages primaires et secondaires, est le nombre de bateaux de pêche par catégorie

La qualité des données sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche dépend de leur pertinence, de leur couverture, de l'actualité des chiffres publiés et de leur conformité avec la méthodologie convenue.

7. Pistes d'amélioration des statistiques dans le domaine statistique concerné

7.1 Références utiles

- ✚ Banque mondiale, Étude sur la mesure des niveaux de vie – Enquêtes intégrées sur l'agriculture, projet couvrant 7 pays d'Afrique et visant à produire des données sur l'agriculture et le développement rural, sur la base d'enquêtes représentatives par panel de ménages ;
[http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTLSMS/0,,contentMDK:22057336~pagePK:64168445~piPK:64168309~resourceurlname:LSMS_ISA_poster3\(1\)%5E\\$%5Epdf~theSitePK:3358997,00.html](http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTLSMS/0,,contentMDK:22057336~pagePK:64168445~piPK:64168309~resourceurlname:LSMS_ISA_poster3(1)%5E$%5Epdf~theSitePK:3358997,00.html)
- ✚ Commission Statistiques des Nations Unies – Banque Mondiale, Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales ; <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc10/BG-AgriStats.pdf>
- ✚ Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Banque Mondiale, Suivi des résultats du développement agricole et rural dans des conditions défavorables ;
<http://www.fao.org/docrep/014/i0380f/i0380f00.pdf>
- ✚ FAO, Système de recensements et d'enquêtes agricoles intégrés - Programme mondial pour le recensement de l'agriculture 2010 ; <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a0135f/a0135f.pdf>
- ✚ FAO, Base de données statistiques FAOSTAT, source de données la plus importante pour les statistiques mondiales sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche ;
<http://faostat.fao.org/DesktopDefault.aspx?PageID=291&lang=fr>
- ✚ FAO, Programme CountrySTAT²⁶ : Système d'information Web destiné aux statistiques sur l'alimentation et l'agriculture au niveau national et infranational ; <http://www.countrystat.org/>
- ✚ FAO et PNUE, Projet AFRICOVER, lancé afin de faciliter l'obtention d'informations fiables et géo-référencées sur les ressources naturelles nécessaires au niveau infranational, national et régional (les alertes précoces, la sécurité alimentaire, l'agriculture, la surveillance des forêts, la gestion des bassins versants, etc...) ; http://www.glcen.org/africover_initiative.htm

7.2 Activités prévues par le Ministère en charge de l'Agriculture et de la Pêche

Résumer les principales activités prévues à court et moyen terme dans le domaine statistique.

Il est prévu de réaliser le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) sur la période 2015-2019, selon l'approche modulaire du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture de la FAO. Le RGA qui inclut aussi la pêche sera réalisé en quatre phases :

- ✓ **Phase I (Juillet 2015 – Juin 2017):** Assistance préparatoire au RGA sur un financement de la FAO dans le cadre de son Programme de Coopération Technique
 - (i) Renforcement des capacités techniques et opérationnelles.
 - (ii) Préparation administrative du RGA: Textes législatifs, mise en place et opérationnalité des organes du RGA ; Renforcement des capacités techniques et opérationnelles.
 - (iii) Préparation technique du RGA : Méthodologie et documents techniques ; Programmes de traitement informatique ; Stratégie de communication multimédia ; Plans de tabulation et d'analyse; RGA-pilote.
 - (iv) Formulation et finalisation du document de projet principal RGA.
- ✓ **Phase II (Janvier – Décembre 2017):** Réalisation du Module de Base intégré dans le RGPH4, et du Module Communautaire
 - (i) Exécution sur le terrain du Module Communautaire (Dénombrement exhaustif)
 - (ii) Traitement, analyse et publication des résultats des Modules de Base (cf. RGPH), et Communautaire.
- ✓ **Phase III (Juin 2017 – Décembre 2019):** Mise en place et développement du Système Permanent Intégré des Statistiques Agropastorales (SPISA) par la réalisation du Module Complémentaire et des Modules Thématiques (*Dénombrement par sondage*)
 - (i) Exécution sur le terrain du Module Complémentaire (échantillon de 4000 exploitations agricoles);
 - (ii) Exécution du Module Thématique (échantillon de 1800 exploitations agricoles, sur deux campagnes agricoles) : Enquête Annuelle de Production (EAP – Agriculture et Elevage) ;
 - (iii) Exécution du Module Thématique Pêche/Aquaculture ;
 - (iv) Traitement, analyse et publication du Module Complémentaire et des Modules Thématiques.

²⁶ L'Union des Comores n'est pas membre du réseau CountrySTAT qui compte en son sein 57 pays membres, dont 37 pays africains.

- ✓ Phase IV (Janvier 2017 – Décembre 2019): Mise en œuvre et Développement de CountrySTAT (Guichet unique rapidement et facilement accessible sur le web pour la dissémination et l'archivage des résultats du RGA, des différentes enquêtes et des autres données statistiques administratives sur l'alimentation et l'agriculture avec la plateforme CountrySTAT de la FAO).

Dans le domaine de la pêche, des réflexions sont en cours pour élargir le champ des espèces à suivre tant pour la pêche industrielle qu'artisanale. Il faut noter qu'à date, la production statistique est faite pour principalement répondre aux besoins de la CTOI. Quatre actions spécifiques sont prévues :

- ✓ Tenir une réunion technique sur les espèces de poissons à suivre statistiquement ;
- ✓ Réviser le plan national d'échantillonnage ;
- ✓ Harmoniser les supports de collecte de l'information sur la pêche, notamment avec le projet HAIRU (Sri-Lanka) ;
- ✓ Recruter un statisticien en vue du traitement, de l'analyse et de la publication (Annuaire et Bulletin de pêche) à compter de janvier 2016.

7.3 Activités critiques nécessaires dans la double perspective de qualité statistique et déconcentration

L'agriculture²⁷ et la pêche²⁸ sont des secteurs clés de l'économie, intégrés dans une perspective plus large de développement rural et de sécurité alimentaire. Au-delà de cette affirmation, force est de constater les faibles capacités de suivi et de régulation de ces deux secteurs, en l'absence de dispositif statistique performant. La réalisation du RGA 2004 n'a pas été suivie de la mise en place du dispositif permanent pour la production régulière de données et analyses d'une part, et le dispositif statistique de pêche a été conçu pour répondre à une demande circonstancielle, d'autre part.

- i. Il est indispensable de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des structures nationales et régionales, tout en veillant à ce que la structure technique chargée de la mise en œuvre du RGA s'intègre parfaitement dans le dispositif institutionnel du MPEEEIA et des entités régionales. A cet effet, il serait souhaitable d'ériger le SPSE en Direction de la Planification, du Suivi et de l'Évaluation, et de lui faire la réalisation du RGA en lieu et place d'une structure ad-hoc, Direction Nationale du Recensement Général de l'Agriculture (DNRGA). L'enjeu majeur étant la durabilité et la soutenabilité financière du Système Permanent Intégré des Statistiques Agropastorales (SPISA) au-delà du projet en 2019. L'objectif fondamental de tout renforcement des capacités statistiques dans le secteur de l'agriculture doit être d'améliorer la pertinence, la rigueur méthodologique, l'exactitude et l'actualité des statistiques ;
- ii. Ce renforcement des capacités de planification, de suivi et d'évaluation, devra s'accompagner d'une intégration des sous-systèmes statistiques de l'Agriculture et de la Pêche, le RGA 2015-2019 incluant un module thématique sur la pêche, qui conduirait à une deuxième révision du plan d'échantillonnage et qui faciliterait des investigations statistiques complémentaires sur des variables socio-économiques en lien avec le secteur de la pêche.

8. Progrès réalisé dans le domaine statistique depuis la précédente évaluation



²⁷ Elle contribue pour environ 46% du PIB, 57% des emplois et près de 90% des recettes d'exportation (source: SCA2D 2015-2019)

²⁸ Le poisson reste l'une des principales sources de protéines animales et près d'un cinquième de la population dépendrait largement pour ses revenus de l'exploitation des ressources halieutiques ; Les captures totales sont composées à 80% de thonidés migrants (source: SCA2D 2015-2019)

Fiche de synthèse : Comptes nationaux

1. Plan National de Développement ou du Plan Stratégique en cours

- Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D 2015-2019)

1.1 But et stratégies

- Renforcer les fondements d'une croissance économique, forte, viable, équitable et inclusive ;
- Améliorer la qualité de vie de la population et garantir l'équité dans l'accès aux services sociaux de base ;
- Promouvoir le patrimoine naturel et culturel et l'utilisation optimale des ressources naturelles ;
- Promouvoir la bonne gouvernance.

1.2 Indicateurs de résultats stratégiques retenus pour le suivi/évaluation du SCA2D

Indicateurs de suivi	Investigation	Année de référence	Valeur de référence	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de croissance du PIB réel	Comptes nationaux	2013	3,5	5,6	5,9	6	6,3	6,6
Taux d'investissement global	Comptes nationaux	2014	21,3	30,2	32,1	33,5	35,1	36,9
Taux de croissance du PIB par tête (en %)	Comptes nationaux	2013	1,4	3,4	3,7	3,8	4,1	4,4
Taux d'inflation (en glissement annuel)	Prix/Inflation	2013	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
Solde budgétaire de base	Finances Publiques /Comptes nationaux	2013	-2,7	-2,9	-2,7	-2,6	-2,5	-2,2
Taux de pression fiscale	Finances Publiques /Comptes nationaux	2013	12,1	13,3	13,6	13,6	13,7	13,8
Taux de croissance du PIB agricole	Comptes nationaux			5,8	5,8	6	6	6,3
Taux de croissance des exportations	Commerce extérieur	2013	11,8	13,3	9,9	8,7	8,3	10,8
Nombre de pôles de croissance identifiés et mis en place	Rapport administratif	2014	0			1		

Source : Union des Comores, Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D, 2015-2019), 30 mai 2014

1.3 Système d'information et Eléments de crédibilité de la matrice d'indicateurs de suivi-évaluation du SCA2D

- ✚ Ces indicateurs sont observables sur la base du dispositif statistique des comptes nationaux, en cours de consolidation.

2. Planification sectorielle, Suivi et Evaluation

Citer les documents de planification sectorielle et résumer le dispositif de suivi-évaluation

3. Cadre institutionnel et organisation de la collecte et de la diffusion des statistiques

Décrire le cadre institutionnel et l'organisation de la collecte et de la diffusion des données dans le domaine statistique et le rôle joué par l'INSEED

Les activités statistiques sont réglementées par la Loi N°11-003/AU du 26 mars 2011 portant organisation et réglementation des activités statistiques aux Comores, qui définit les principes généraux de la statistique publique, et qui désigne le Conseil National de la Statistique en tant qu'organe de coordination, et l'INSEED en tant qu'organe central du système statistique national.

Les attributions et le fonctionnement du Conseil national de la Statistique sont fixés par le Décret n° 14-008/PR du 10 janvier 2014, et ceux de l'INSEED, par le Décret n° 14-007/PR du 10 janvier 2014. Ce Décret stipule entre autres attributions, que l'INSEED a la charge d'élaborer les indicateurs économiques et de contribuer au suivi de la conjoncture et à l'élaboration des prévisions économiques.

3.1 Politique sectorielle et décentralisation

3.2 Statistiques administratives

Trois principales catégories de statistiques de source administrative sont utilisées pour la production des comptes nationaux.

Les Statistiques des Finances Publiques et le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP)

Le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) est utilisé pour établir le compte du secteur des administrations publiques, jusqu'au compte de capital. Complété par des états détaillés d'exécution des recettes et des dépenses, de l'exécution du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) et du calcul de la consommation de capital fixe des administrations publiques, il permet de déterminer les comptes de production et d'exploitation des branches « administrations publiques », « santé », « éducation » et « services collectifs ».

La balance des paiements, les statistiques douanières, et les statistiques du commerce extérieur

La balance des paiements est une source importante dans l'élaboration des comptes nationaux, dès lors que les normes en vigueur sont respectées pour les deux systèmes.

Les statistiques douanières qui sont à la base de ces deux systèmes, sont transmises suivant des mécanismes différents à la BCC et à l'INSEED²⁹. Pour la même source de données douanières, d'importants écarts sont observés de 2008 à 2013, à l'exception de l'année 2010, tant en ce qui concerne les importations que les exportations.

Ecarts (%) entre les données douanières communiqués à la BCC et à l'INSEED

Année	Importations	Exportations
2008	41%	39%
2009	25%	19%
2010	0%	-1%
2011	15%	11%
2012	52%	51%
2013	4%	52%

Il faut rappeler que les déclarations douanières sont traitées par SYDONIA++ depuis 2008, et que l'INSEED utilise un extrait de la base des données douanières pour produire des statistiques du commerce extérieur à partir du logiciel EUROTRACE. Il apparaît qu'en plus de l'irrégularité dans la transmission des données douanières à l'INSEED et le problème de fiabilité ainsi posé, celles-ci ne sont pas extraites de SYDONIA++ suivant les positions requises du Système Harmonisé pour permettre un traitement statistique approprié (produit, pays, quantité et valeur). Cette situation de fait handicape le processus d'élaboration des comptes nationaux et rend peu fiables les statistiques du commerce extérieur.

Les statistiques sur l'emploi

En plus des données du RGPH 2003 et du RGA 2004, les statistiques de sources administratives sont utilisées pour l'établissement de la matrice de l'emploi, tels que les effectifs de la fonction publique et les effectifs déclarés à la caisse de retraite.

3.3 Dispositif d'enquêtes et d'études

L'élaboration des comptes nationaux repose aussi sur huit principales investigations statistiques pour cerner les secteurs moderne et informel de l'économie, réalisées par l'INSEED et les départements en charge de l'Agriculture et de la Pêche.

Le Recensement Général de l'Agriculture de (RGA 2004)

Les estimations des quantités concernant l'agriculture et l'élevage sont basées sur le recensement général de l'agriculture de 2004 (RGA 2004). Et les prix « revendeurs » sont fournis par syndicat national des agriculteurs comoriens (SNAC), sur la base d'une marge de revendeurs estimée à 20 %.

Le Système d'information sur la pêche

Les données sur la pêche, sont tirées du dispositif statistique de la Direction Générale de la Pêche. L'INSEED a réalisé auprès des pêcheurs une enquête légère sur le terrain qui lui a permis d'obtenir des informations sur les marges (50%) et la distribution du poisson entre consommation finale (30%) et intermédiaire (70%).

²⁹ En notant que les dernières données communiquées à l'INSEED par la Direction Générale des Douanes datent de 2013

L'enquête intégrale auprès des ménages (EIM 2004)

L'enquête intégrale auprès des ménages (EIM 2004) est utilisée comme source pour l'estimation de la consommation finale des ménages. Mais, il convient de noter que travaux sur l'EIM 2004 ont été orientés vers la construction d'un vecteur de consommation finale pour les besoins du programme de comparaison internationale des parités de pouvoir d'achat (PCI-Afrique). Cette enquête permet d'estimer le loyer imputé des ménages.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2003)

Le RGPH 2003 permet principalement d'estimer le loyer imputé des ménages, et de construire la matrice de l'emploi.

L'enquête auprès des sociétés du secteur moderne (données de 2007 à 2013)

L'enquête auprès des sociétés du secteur moderne, est faite sur la base du Répertoire d'entreprises de la Chambre de Commerce³⁰ croisé avec la liste de la Direction Générale des impôts. Cette enquête a porté sur 471 entreprises avec un taux de non réponses de près de 42 %. Le questionnaire utilisé a permis de collecter des données sur l'identification de l'entreprise, le compte d'exploitation et les immobilisations. Les méthodes utilisées pour redresser les données, du fait des non-réponses ou des sous-estimations, doivent être retracées dans un document méthodologique.

Il faut noter que les déclarations comptables des entreprises transmises annuellement à la DGI ne sont pas communiquées à l'INSEED. De manière spécifique, il n'y a pas de mécanismes de partage de données aux fins d'élaboration des comptes nationaux, sur les comptes d'exploitation des banques, des institutions de crédit, et des assurances, entre l'INSEED et les parties prenantes.

L'enquête auprès des institutions sans but lucratif au service des ménages (données 2007 à 2013)

L'enquête auprès des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) est réalisée, avec toutefois, un faible taux de réponse conduisant à des estimations qu'il convient de retracer dans un document méthodologique.

Les statistiques sur les prix

L'IHPI

La méthodologie d'élaboration de l'IHPI, est conforme au règlement n°02/CM/AFRISTAT/2009 portant adoption de la méthodologie commune d'élaboration d'un indice harmonisé de la production industrielle. Elle repose sur un échantillon de 47 produits provenant de 31 entreprises, 16 branches et 20 sous branches. Les coefficients de pondérations sont déterminés uniquement pour l'année de base, 2011, et seront mis à jour en moyenne tous les 5 ans lors des changements de base.

4. Ressources pour la production des statistiques

Synthétiser les qualifications du personnel participant en termes de sa capacité à produire des données statistiques qui respectent les normes demandées, ainsi que le niveau de compétence nationale. Donner un aperçu des ressources et contraintes financières et le cadre de travail

Le Service chargé de l'élaboration des Comptes nationaux est composé de 8 cadres (2 fonctionnaires et 6 stagiaires). Trois cadres (1 fonctionnaire et 2 stagiaires) ont bénéficié d'une formation de 8 mois pour chacune des campagnes d'élaboration sous le système de comptabilité nationale de 1993 (SCN93) des comptes de 2007 et 2008. Il faut cependant noter la forte déperdition du personnel permanent chargé de l'élaboration des comptes nationaux, le nombre de fonctionnaires étant passé de 5 à 2 entre 2013 et 2015, avec un remplacement par des stagiaires non motivés et sans expérience spécifique en comptabilité nationale.

L'INSEED a bénéficié d'un appui technique et financier respectivement d'AFRISTAT et de la BAD pour la rénovation des comptes nationaux pour les années 2007 et 2008 sous le SCN 93 ainsi que l'indice harmonisé des prix à la consommation.

³⁰ Le répertoire comprend 600 entreprises, un nombre réduit à 471 après vérification de leur existence sur le terrain

L'INSEED a bénéficié également de l'appui technique d'AFRITAC-Sud par des missions d'encadrement des travaux et des formations de courte durée en comptabilité nationale.

Les locaux de l'INSEED en général, et ceux des Service de la Comptabilité Nationale et Service de l'Indice de Prix en particulier, sont très exigus.

5. Disponibilités des données et systèmes d'information existants

Indiquer le niveau de complétude et de qualité des données disponibles (domaine couvert, sources existantes, résultats des enquêtes auprès des utilisateurs, etc.), les problèmes de cohérence et de définition; les flux de données et les systèmes d'information existants

5.1 Eléments sur l'Exactitude et la Fiabilité

L'un des principaux obstacles auquel la production des comptes nationaux fait face est la disponibilité des données, et les sources statistiques de base sont fragiles.

Les données sur les entreprises du secteur moderne ne sont pas exhaustives. Et l'INSEED n'a pas un répertoire d'entreprises fiable et à jour.

Les données du commerce extérieur sont peu fiables et ne sont pas suffisamment détaillées et disponibles en temps utile.

La qualité des résultats du RGA 2004 est diversement appréciée, probablement en raison d'écarts parfois très importants avec le RGA 1991. A cela s'ajoute l'absence de mise en place du système permanent de statistiques agricoles. Compte tenu du poids de l'agriculture dans l'économie³¹, l'absence d'enquête agricole est un facteur majeur d'incertitude sur le niveau et l'évolution du PIB.

Les enquêtes et recensement sur les ménages sont anciens de plus de 10 ans, et le secteur informel de l'économie est appréhendé sur la base de méthodes indirectes.

La cohérence des données de base des comptes nationaux est analysée à travers le processus de mise en œuvre du système ERETES, particulièrement, à travers les travaux de décentralisation de la base de données et de synthèse des comptes. Un module ERETES permet de multiples contrôles de cohérences internes avec des règles de validation.

Les résultats en termes de PIB, obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du SCN 93, représente plus du double de ceux estimés sur la base du SCN 68, en raison de l'amélioration des sources des données et de la méthodologie, qui appréhendent au mieux et en particulier le secteur informel.

5.2 Eléments sur l'Intégrité et la Rigueur méthodologique

L'élaboration des comptes nationaux se fait selon le SCN93 et à partir du système ERETES vulgarisés par AFRISTAT dans les pays membres. La pratique professionnelle se fait sur la base d'une objectivité scientifique et de l'encadrement des partenaires techniques -AFRISTAT et AFRITAC-Sud-.

Un processus d'implantation du module ERETES et de mise en œuvre du SCN 93, est lancé depuis 2009 dans le cadre du PRCI avec l'appui de la BAD, pour produire les comptes nationaux de 2007, année de base, et de 2008 (année courante). Les nomenclatures NOEMA, NOPEMA, CITI et CPC sont adaptés pour la production des comptes nationaux selon le SCN93.

L'Union des Comores est membre d'AFRISTAT et bénéficie de ce fait, d'une expertise technique en plus des directives sur l'harmonisation des concepts et des méthodes statistiques édictées par ces institutions.

5.3 Eléments sur l'Utilité et l'Accessibilité

L'amorce de la refonte des comptes nationaux conformes aux normes admises a permis d'atteindre des résultats importants : les comptes des années 2007 et 2008 sont produits sous le SCN 93. Ils ont été validés en interne à l'INSEED et présentés dans le cadre d'un atelier national en septembre 2013. De plus, des travaux sont en cours à

³¹ Soit près de 30% du PIB en 2007 sur la base du SCN 1993

l'INSEED pour la production des comptes préliminaires de 2009 à 2013, sur la base d'un modèle de type TABLO à partir de ces comptes de 2007 et 2008.

A date, les comptes publiés sont ceux de 2000 à 2014, élaborés sous le SCN 68 et utilisés dans le cadre du cadrage macro-budgétaire. L'élaboration des comptes sous le SCN 93 conduit à un doublement du PIB par rapport au résultat obtenu sur la base du SCN 68 pour les mêmes années 2007 et 2008, ce qui a un impact significatif sur les indicateurs issus des principaux agrégats macroéconomiques.

Compte tenu de cette nouvelle donne en matière de mesure des résultats du secteur réel de l'économie, l'INSEED se doit de se rapprocher du CREF et du Comité de Cadrage Macro-Budgétaire (CCMB) pour une actualisation des agrégats et des hypothèses qui les sous-tendent. Cette étape est indispensable notamment, dans la perspective de la surveillance multilatérale entre le Gouvernement d'une part, le FMI et les partenaires techniques et financiers d'autre part.

Les métadonnées ne sont pas encore rigoureusement documentées.

6. Rappel des normes reconnues en matière de qualité statistique dans le domaine statistique concerné

La qualité des données des comptes nationaux dépend de la méthodologie utilisée, de la couverture des données, de la vitesse de publication des statistiques, de leur comparabilité et de la mise en œuvre des recommandations internationales en la matière.

Le FMI dans son « Rapport sur le respect des codes et normes » évalue entre autres, les comptes nationaux sous l'angle des conditions préalables en matière de qualité statistique, de solidité méthodologique incluant la documentation des métadonnées et des révisions apportées aux données, d'exactitude, et de fiabilité.

7. Pistes d'amélioration des statistiques dans le domaine statistique concerné

7.1 Références utiles

- ✚ AFRISTAT a mis en place deux nomenclatures pour les besoins d'harmonisation des statistiques au sein de ces Etats membres. Il s'agit de la NAEMA (Nomenclature d'Activités pour les Etats Membres d'AFRISTAT) et la NOPEMA (Nomenclature des Produits pour les Etats Membres d'AFRISTAT), dérivée de la CITI (Classification type, par industrie, de toutes les branches d'activité économiques) et de la CPC (Classification centrale des produits). L'INSEED va devoir adapter et diffuser la NAEMA et la NOPEMA au contexte national : http://www.afristat.org/contenu/pdf/afristat/NAEMA_NOPEMA_rev1_ajour.pdf
- ✚ Commission de statistique des Nations unies, Classification **COICOP** pour la consommation des ménages : <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcst.asp?Cl=5&Top=2&Lg=2>
- ✚ Commission de statistique des Nations unies, Classification **CFAP** pour la consommation finale des administrations publiques : <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcst.asp?Cl=4&Top=2&Lg=2>
- ✚ Classification **COPNI** pour la consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) : <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcst.asp?Cl=6&Top=2&Lg=2>
- ✚ Commission de statistique des Nations unies, Commission de statistique des Nations unies, SCN 2008 : actualisation du SCN 1993 arrêté en 2003 afin d'aligner le SCN sur la nouvelle conjoncture économique, les progrès réalisés en matière de recherches méthodologiques et les besoins des utilisateurs : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/SNA2008FR.pdf>
- ✚ FMI, Rapports sur le respect des codes et normes, Evaluations des comptes nationaux à l'intention des utilisateurs tant dans les pays : <http://www.imf.org/external/NP/rosc/rosc.aspx>
- ✚ EUROSTAT, « Essential SNA: building the basics » (EN), un manuel conçu afin de soutenir les pays qui doivent élaborer les fondements d'un système de comptabilité nationale avec la norme SCN 2008 dans les pays moins développés, les petits États insulaires et fragiles qui se trouvent au Jalon 0 du processus de mise en œuvre c'est-à-dire les pays qui se trouvent aux balbutiements de la mise en œuvre du SCN 1993, qui continuent de suivre le SCN 1968 ou ne suivent aucun SCN.

7.2 Activités prévues par l'INSEED

Résumer les principales activités prévues à court et moyen terme dans le domaine statistique.

L'INSEED entend poursuivre la consolidation des acquis dans le cadre de la mise en place du SCN 93 sur la base d'un appui en cours de négociation avec la BAD, qui comprendrait un volet de renforcement des capacités

humaines et de collecte des données. Cet appui qui porterait à la fois sur les comptes nationaux et sur l'analyse conjoncturelle et prévisionnelle, serait complémentaire à celui du FMI (AFRITAC-Sud) et d'AFRISTAT.

De façon spécifique, des travaux sont en cours en matière de saisie des données des enquêtes sur le secteur moderne et sur les ISBL, en vue de la production des comptes de 2009 à 2013. Et l'INSEED envisage de basculer sur le SCN 2008 en 2018.

7.3 Activités critiques nécessaires dans la double perspective de qualité statistique et déconcentration

Les comptes nationaux constituent le principal instrument d'observation de l'économie dans son ensemble, de la croissance économique et de la politique macroéconomique. Ils sont en plus, utilisés à des fins de comparaison internationale même si la qualité des comptes nationaux n'est pas identique d'un pays à l'autre.

Les résultats des comptes nationaux dépendent très fortement de la qualité du système statistique national. L'établissement des comptes nationaux repose sur l'exploitation des sources d'enquêtes et des données de sources administratives provenant de plusieurs producteurs de données statistiques.

Dans ces conditions, la déconcentration du dispositif des comptes nationaux allant de pair avec la qualité statistique, passe par la résolution durable des problèmes de capacités humaines et l'amélioration sensible des sources de données de sources administratives et d'enquêtes.

Au vu du bilan de la situation de la demande et de l'offre statistique synthétisé ci-dessus et des particularités du dispositif d'élaboration des comptes nationaux, les activités suivantes et complémentaires à celle prévues par l'INSEED doivent être réalisées:

- i. Consolider et stabiliser l'équipe des comptables nationaux notamment en matière de formation, d'appui à la collecte des données, de motivation et de renforcement de l'équipe en effectifs de cadres permanents, et de poursuite de l'assistance technique et/ou financière d'AFRITAC-Sud, de la BAD et d'AFRISTAT ;
- ii. Créer un Groupe de travail permanent sur la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux suivant le SCN 93 en lien avec les autres agrégats macro-économiques (TOFE, Balance des paiements, Statistiques monétaires, et Commerce extérieur), et sur l'amélioration des dispositifs de collecte de traitement et de diffusion des données des principaux domaines présentant un fort potentiel de croissance économique. Ce Groupe de travail comprendrait l'INSEED, la BCC, le Ministère des Finances, et les autres parties prenantes-, pour mieux internaliser les exigences relatives l'établissement des comptes nationaux en termes de données de qualité et afin qu'ils accordent leurs priorités.
- iii. Mettre en place un Répertoire National d'Entreprises et Etablissements (incluant les ISBL), à mettre à jour régulièrement et qui servirait de base à des enquêtes et études en matière de comptabilité nationale et d'analyse conjoncturelle ;
- iv. Accélérer l'exploitation de l'enquête 123 en vue de l'utilisation des résultats dans l'élaboration des comptes nationaux sous le SCN 93 ;
- v. Soutenir la réalisation des investigations statistiques prioritaires que sont le RGPH4, le RGA et la mise en place d'un système permanent de statistiques agricoles.

8. Progrès réalisé dans le domaine statistique depuis la précédente évaluation



Annexe 3 : Cadre logique de la SNDS 2015-2019

Cadre logique de la SNDS 2015-2019				
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsables	Hypothèses / Risques
<p>Objectif général</p> <p><i>Bâtir un système statistique national décentralisé et intégré, capable de répondre durablement aux besoins de suivi et d'évaluation des politiques publiques, et d'une façon générale, de satisfaire les besoins prioritaires des utilisateurs en mettant à leur disposition des statistiques de qualité, diffusées dans les délais et conformes aux normes internationales</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de renforcement des capacités statistiques Pourcentage des utilisateurs potentiels satisfaits des résultats du Système Statistique National 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête d'évaluation du SSN 	<ul style="list-style-type: none"> CNS 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité politique et institutionnelle Application effective de la loi
Axe 1 : Etablir un cadre juridique et institutionnel réglementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique				
<p>Objectif spécifique 1A</p> <p>Rendre opérationnelle et régulière la coordination statistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Programme statistique national annuel approuvé, mis en œuvre, et évalué 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus des réunions du CNS et du CPS 	<ul style="list-style-type: none"> CNS 	<ul style="list-style-type: none"> Dynamisme d'animation des instances de pilotage du SSN par l'INSEED
<p>Résultat 1A1</p> <p>Les instances de pilotage du SSN sont fonctionnelles et offrent les cadres adaptés pour renforcer la coordination globale, rationaliser la programmation et assurer un meilleur suivi des activités statistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tenue régulière de réunions du CNS et du CTPS Programme Statistique national validé, mis en œuvre et régulièrement évalué 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus des réunions du CSS et du CTPS Rapport annuel d'exécution du Programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> CTPS INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place effective du CTPS
<p>Résultat 1A2</p> <p>Les besoins prioritaires des utilisateurs sont dûment pris en compte dans la programmation des activités statistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un Forum annuel de la Statistique publique 	<ul style="list-style-type: none"> Actes du Forum sur la Statistique publique 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Elargissement du dialogue sur les défis et enjeux de la statistique publique, à l'ensemble des parties prenantes du SSN, y compris les partenaires techniques et financiers
<p>Objectif spécifique 1B</p> <p>Renforcer les capacités de l'INSEED pour lui permettre d'assumer au mieux sa mission de production statistique, et de coordination technique et opérationnelle du SSN</p>	<ul style="list-style-type: none"> Indicateur de renforcement des capacités statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête d'évaluation du SSN 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil d'administration de l'INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement du Gouvernement et de ses Partenaires
<p>Résultat 1B1</p> <p>Le cadre organisationnel et fonctionnel de l'Institut est adopté et mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> Organigramme de l'Institut adopté et mise en place Nombre de cadres supérieurs et moyens, recrutés 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes-rendus du Conseil d'administration de l'INSEED Rapports d'activités de l'Institut 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Nomination en temps utile, du Directeur Général de l'Institut, et budget de fonctionnement effectivement mobilisé
<p>Résultat 1B2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du taux d'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes-rendus du 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> L'INSEED dispose d'un

Cadre logique de la SNDS 2015-2019				
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsables	Hypothèses / Risques
Les plans d'action, pluriannuel et annuel, de l'Institut sont cohérents avec la SNDS 2015-2019, adoptés, mis en œuvre et évalués	technique des activités de l'Institut	Conseil d'administration de l'INSEED • Rapports d'activités de l'Institut		personnel qualifié et les ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
Résultat 1B3 La création d'un cadre de travail adapté à une production statistique de qualité et assurant une meilleure visibilité de l'INSEED en tant qu'organe central du SSN	• Construction et équipement d'un bâtiment pour l'INSEED	• Rapports d'activités de l'Institut	• INSEED	• Engagement du Gouvernement et de ses Partenaires
Résultat 1B3 L'animation du dispositif de coordination technique et opérationnelle du SSN	• Projet de Programme statistique national élaboré et suivi suivant un processus participatif • Outils statistiques élaborés et vulgarisés au sein du SSN	• Rapports d'activités de l'Institut	• INSEED	• Adaptation des nomenclatures et classifications adoptées par les pays membres d'AFRISTAT
Axe 2 : Consolidation des bases d'un développement durable de la production statistique				
Objectif spécifique 2A Comblent les besoins de financement du SSN en mobilisant les ressources financières adéquates	• Evolution de la part des ressources nationales affectées aux opérations statistiques	• Enquête d'évaluation du SSN	• CNS	• Volonté politique pour allouer les ressources conformément aux dispositions financières de la loi statistique • Appuis coordonnés des partenaires techniques et financiers
Résultat 2A1 Le financement sur ressources nationales des activités statistiques est garanti à travers, une dotation effective du budget de l'Etat aux départements sectoriels, et à des subventions et quote-part de la RAU mobilisées au profit de l'INSEED	• Part des ressources nationales effectivement mobilisées au profit du SSN	• Rapport annuel de suivi du programme statistique national	• CTPS • INSEED • Départements statistiques sectoriels	• Fort engagement du Gouvernement
Résultat 2A2 Un cadre de partenariat regroupant les partenaires techniques et financiers du SSN est mis en place	• Nombre de réunions de concertation organisées	• Comptes rendus des réunions	• CNS	• Engagement et appropriation du processus de réforme du SSN par le Gouvernement
Objectif spécifique 2B Former les cadres et agents nécessaires au SSN, de manière à assurer le niveau de production requis pour répondre aux besoins de formulation, de suivi et d'évaluation des politiques	• Nombre de statisticiens formés et recrutés au service du SSN	• Rapport annuel d'exécution du Programme statistique national	• INSEED	• Coordination effective • Réussite des candidats aux concours • Disponibilité à temps des

Cadre logique de la SNDS 2015-2019				
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsables	Hypothèses / Risques
publiques				moyens financiers et de bourses d'études <ul style="list-style-type: none"> Appuis coordonnés des partenaires techniques et financiers
Résultat 2B1 Le Système Statistique National dispose de cadres moyens et de conception, en nombre suffisant et motivés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de cadres moyens formés et recrutés au service du SSN Nombre de bourses d'études attribuées Nombre de cadres supérieurs nouvellement recrutés Taux de déperdition des cadres de conception 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED Université des Comores 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination effective Disponibilité à temps des moyens financiers
Résultat 2B2 Le personnel affecté au SSN bénéficie d'un cycle de formation continue lui permettant d'acquérir un savoir faire dans les domaines de la collecte, du traitement de l'analyse et de la publication des résultats	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'agents recyclés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED Université des Comores 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination effective Disponibilité à temps des moyens financiers
Axe 3 : Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques produites				
Objectif spécifique 3A Habilitier les dispositifs statistiques prioritaires et améliorer la qualité de la production statistique de source administrative	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs de renforcement des capacités statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête d'évaluation du SSN 	<ul style="list-style-type: none"> CTPS INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination effective Disponibilité à temps des moyens financiers Disponibilité des ressources humaines qualifiées
Résultat 3A1 Le PNDSIS est mis en œuvre, suivi et évalué	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'exécution financière Taux d'exécution technique des activités 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi du PNDSIS 	<ul style="list-style-type: none"> DG Santé 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
Résultat 3A2 Une stratégie performante de production des statistiques de l'éducation est formulée et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Document de stratégie approuvé Taux d'exécution financière Taux d'exécution technique des activités 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> DGPE 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
Résultat 3A3 Un dispositif statistique d'état civil est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> Banque de données démographiques accessible aux utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Site Web de l'INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Intérieur INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination effective Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution

Cadre logique de la SNDS 2015-2019				
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsables	Hypothèses / Risques
				des activités prévues
Résultat 3A4 Un dispositif statistique de la justice et de la sécurité est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • Annuaire statistique publié 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> • DGAJ • Ministère de l'Intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination effective • Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
Objectif spécifique 3B Mettre en œuvre un programme intégré d'enquêtes et recensements pour répondre aux besoins en information statistique pour le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des dispositifs statistiques • Nombres d'enquêtes statistiques réalisées • Annuaire statistiques publiés à partir de 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête d'évaluation du SSN 	<ul style="list-style-type: none"> • CTPS • INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité institutionnelle • Coordination effective • Disponibilité à temps des moyens financiers • Disponibilité des ressources humaines qualifiées
Résultat 3B1 Le RGPH4 est exécuté dans les délais	<ul style="list-style-type: none"> • Bases de données disponibles • Rapports du RGPH4 publiés • Nombre de rapports d'analyse diffusés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> • INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
Résultat 3B2 Le RGA est exécuté et le Système Permanent Intégré des Statistiques Agropastorales (SPISA) est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • Bases de données disponibles et à jour • Rapports d'enquêtes publiés • Nombre de rapports d'analyse diffusés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> • MPEEIA 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination effective • Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
Résultat 3B3 Une enquête régulière sur la fonctionnalité des communes est conçue et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'enquête publié 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Intérieur • INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
Résultat 3B4 Une enquête de type démographique et de santé, et à indicateurs multiples, est réalisée	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'enquête publié 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> • INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
Résultat 3B5 Une enquête de type 123 est réalisée	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'enquête publié 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> • INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution

Cadre logique de la SNDS 2015-2019				
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsables	Hypothèses / Risques
				des activités prévues
<p>Objectif 3C</p> <p>Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Qualité des comptes nationaux, de l'IHPC, et de l'IPI 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête d'évaluation du SSN 	<ul style="list-style-type: none"> CTPS INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination effective Disponibilité à temps des moyens financiers Disponibilité des ressources humaines qualifiées
<p>Résultat 3C1</p> <p>Les comptes nationaux sont élaborés selon la norme SCN 93 en vigueur, et diffusés dans les délais requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> Comptes nationaux annuels publiés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination effective Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
<p>Résultat 3C2</p> <p>Le Répertoire National d'Entreprises et Etablissements incluant les ISBL, est mis en place, régulièrement mis à jour, et rendu accessible aux utilisateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Répertoire national d'entreprises et établissements accessible sur le site web de l'INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Site web de l'INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination effective Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
<p>Résultat 3C3</p> <p>Les outils d'analyse conjoncturelle sont mis en place et permettent de suivre régulièrement les mesures de politique économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> IHPC, IPI, Bulletins et Notes de conjoncture publiés régulièrement 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel de suivi du programme statistique national Site web de l'INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité d'un personnel qualifié et de ressources financières nécessaires à l'exécution des activités prévues
Axe 4 : Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptée aux normes, et promouvoir la culture statistique				
<p>Objectif spécifique 4A</p> <p>Favoriser l'accès et l'utilisation des données et promouvoir la culture statistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs de renforcement des capacités statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête d'évaluation du SSN 	<ul style="list-style-type: none"> CNS INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination effective Disponibilité à temps des moyens financiers Disponibilité des ressources humaines qualifiées
<p>Résultat 4A1</p> <p>Le Site INTERNET construit et rendu dynamique, et l'INTRANET est mis en place à l'INSEED</p>	<ul style="list-style-type: none"> Site Internet et Intranet fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Site web de l'INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des ressources humaines qualifiées
<p>Résultat 4A2</p> <p>Un entrepôt de données national et sécurisé est mis en ligne et favorise l'analyse par les utilisateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bases de données mis en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> Sites WEB de l'INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des ressources humaines qualifiées

Cadre logique de la SNDS 2015-2019				
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Responsables	Hypothèses / Risques
<p>Résultat 4A3</p> <p>Les décideurs sont régulièrement sensibilisés sur l'importance des statistiques dans le processus de décision stratégique, économique et politique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Journée mondiale de la statistique célébrée 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel de suivi du programme statistique national 	<ul style="list-style-type: none"> CNS INSEED 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination effective Disponibilité à temps des moyens financiers

Annexe 4 : Activités et coûts de la SNDS 2015-2019

Activités et Coûts de la SNDS 2015-2019							
CodeA	Activités	Coût total	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
1A11	Les instances de pilotage du SSN sont fonctionnelles et offrent les cadres adaptés pour renforcer la coordination globale, rationaliser la programmation et assurer un meilleur suivi des activités statistiques	35 400 000	7 080 000	7 080 000	7 080 000	7 080 000	7 080 000
1A21	Les besoins prioritaires des utilisateurs sont dûment pris en compte dans la programmation des activités statistiques	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
1B11	Le cadre organisationnel et fonctionnel de l'Institut est adopté et mis en place	975 568 400	69 507 600	289 015 200	289 015 200	164 015 200	164 015 200
1B21	Les plans d'action, pluriannuel et annuel, de l'Institut sont cohérents avec la SNDS 2015-2019, adoptés, mis en œuvre et évalués	27 000 000	3 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
1B31	La création d'un cadre de travail adapté à une production statistique de qualité et assurant une meilleure visibilité de l'INSEED en tant qu'organe central du SSN	200 000 000		125 000 000	75 000 000		
1B41	L'animation du dispositif de coordination technique et opérationnelle du SSN	45 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
	<i>Total Axe 1</i>	<i>1 312 968 400</i>	<i>90 587 600</i>	<i>443 095 200</i>	<i>393 095 200</i>	<i>193 095 200</i>	<i>193 095 200</i>
2A11	Le financement sur ressources nationales des activités statistiques est garanti à travers, une dotation effective du budget de l'Etat aux départements sectoriels, et à des subventions et quote-part de la RAU mobilisées au profit de l'INSEED	0	0	0	0	0	0
2A21	Un cadre de partenariat regroupant les partenaires techniques et financiers du SSN est mis en place	18 000 000	6 000 000		6 000 000		6 000 000
2B11	Le Système Statistique National dispose de cadres moyens et de conception, en nombre suffisant et motivés	477 380 000	95 476 000	95 476 000	95 476 000	95 476 000	95 476 000
2B21	Le personnel affecté au SSN bénéficie d'un cycle de formation continue lui permettant d'acquérir un savoir faire dans les domaines de la collecte, du traitement de l'analyse et de la publication des résultats	217 780 000	43 556 000	43 556 000	43 556 000	43 556 000	43 556 000
	<i>Total Axe 2</i>	<i>713 160 000</i>	<i>145 032 000</i>	<i>139 032 000</i>	<i>145 032 000</i>	<i>139 032 000</i>	<i>145 032 000</i>
3A11	Le PNDSIS est mis en œuvre, suivi et évalué	418 200 000	83 640 000	83 640 000	83 640 000	83 640 000	83 640 000
3A21	Une stratégie performante de production des statistiques de l'éducation est formulée et mise en œuvre	223 000 000	44 600 000	44 600 000	44 600 000	44 600 000	44 600 000
3A31	Un dispositif statistique d'état civil est mis en place	336 985 567	30 000 000	84 246 392	84 246 392	84 246 392	84 246 392

Activités et Coûts de la SNDS 2015-2019							
CodeA	Activités	Coût total	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
3A41	Un dispositif statistique de la justice et de la sécurité est mis en place	336 985 567	30 000 000	84 246 392	84 246 392	84 246 392	84 246 392
3B11	Réalisation du RGPH4	646 881 770	138 362 930	423 860 640	84 658 200		
3B21	Le RGA est exécuté et le Système Permanent Intégré des Statistiques Agropastorales (SPISA) est mis en place	1 710 800 000	42 320 000	84 640 000	427 700 000	770 760 000	385 380 000
3B31	Une enquête régulière sur la fonctionnalité des communes est conçue et mise en œuvre	108 000 000		54 000 000			54 000 000
3B41	Une enquête de type démographique et de santé, et à indicateurs multiples, est réalisée	300 000 000			300 000 000		
3B51	Une enquête de type 123 est réalisée	108 690 166				108 690 166	
3C11	Les comptes nationaux sont élaborés selon la norme SCN 93 en vigueur, et diffusées dans les délais requis	142 500 000	15 833 333	31 666 667	31 666 667	31 666 667	31 666 667
3C21	Le Répertoire National d'Entreprises et Etablissements incluant les ISBL, est mis en place, régulièrement mis à jour, et rendu accessible aux utilisateurs	30 000 000	5 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
3C31	Les outils d'analyse conjoncturelle sont mis en place et permettent de suivre régulièrement les mesures de politique économique	201 600 000	22 400 000	44 800 000	44 800 000	44 800 000	44 800 000
	<i>Total Axe 3</i>	<i>4 563 643 070</i>	<i>412 156 263</i>	<i>945 700 090</i>	<i>1 190 557 650</i>	<i>1 257 649 616</i>	<i>817 579 450</i>
4A11	Le Site INTERNET construit et rendu dynamique, et l'INTRANET est mis en place à l'INSEED	42 000 000	12 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
4A21	Un entrepôt de données national et sécurisé est mis en ligne et favorise l'analyse par les utilisateurs	43 000 000		25 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
4A31	Les décideurs sont régulièrement sensibilisés sur l'importance des statistiques dans le processus de décision stratégique, économique et politique	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	<i>Total Axe 4</i>	<i>100 000 000</i>	<i>15 000 000</i>	<i>40 000 000</i>	<i>15 000 000</i>	<i>15 000 000</i>	<i>15 000 000</i>
	Total Général	6 689 771 470	662 775 863	1 567 827 290	1 743 684 850	1 604 776 816	1 170 706 650